

LE TEMPS DE TRAVAIL DES VETERINAIRES LIBERAUX EN FRANCE : ANALYSE A PARTIR DE DEUX ENQUETES REALISEES AUPRES DE PRATICIENS

THESE
pour obtenir le grade de
DOCTEUR VETERINAIRE

DIPLOME D'ETAT

*présentée et soutenue publiquement
devant l'Université Paul-Sabatier de Toulouse*

par

LASSEGUE, Jean-Baptiste

Né, le 13/02/1991 à DAX (40)

Directeur de thèse : M. Pierre SANS

JURY

PRESIDENT :

M. Gérard CAMPISTRON

Professeur à l'Université Paul-Sabatier de TOULOUSE

ASSESEURS :

M. Pierre SANS

Mme Mathilde PAUL

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE

Maître de Conférences à l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE

MEMBRE INVITE :

Mme Françoise BUSSIERAS

Docteur Vétérinaire

Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt
ECOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

Directrice : Madame Isabelle CHMITELIN

PROFESSEURS CLASSE EXCEPTIONNELLE

- M. AUTEFAGE André, *Pathologie chirurgicale*
- Mme CLAUW Martine, *Pharmacie-Toxicologie*
- M. CONCORDET Didier, *Mathématiques, Statistiques, Modélisation*
- M. DELVERDIER Maxence, *Anatomie Pathologique*
- M. ENJALBERT Francis, *Alimentation*
- M. FRANC Michel, *Parasitologie et Maladies parasitaires*
- M. MILON Alain, *Microbiologie moléculaire*
- M. PETIT Claude, *Pharmacie et Toxicologie*
- M. SCHELCHER François, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de Basse-cour*

PROFESSEURS 1° CLASSE

- M. BERTAGNOLI Stéphane, *Pathologie infectieuse*
- M. BERTHELOT Xavier, *Pathologie de la Reproduction*
- M. BOUSQUET-MELOU Alain, *Physiologie et Thérapeutique*
- Mme CHASTANT-MAILLARD Sylvie, *Pathologie de la Reproduction*
- M. DUCOS Alain, *Zootchnie*
- M. FOUCRAS Gilles, *Pathologie des ruminants*
- Mme GAYRARD-TROY Véronique, *Physiologie de la Reproduction, Endocrinologie*
- Mme HAGEN-PICARD, Nicole, *Pathologie de la reproduction*
- M. JACQUIET Philippe, *Parasitologie et Maladies Parasitaires*
- M. LEFEBVRE Hervé, *Physiologie et Thérapeutique*
- M. LIGNEREUX Yves, *Anatomie*
- M. MEYER Gilles, *Pathologie des ruminants*
- M. PICALET Dominique, *Pathologie infectieuse*
- M. SANS Pierre, *Productions animales*
- Mme TRUMEL Catherine, *Biologie Médicale Animale et Comparée*

PROFESSEURS 2° CLASSE

- M. BAILLY Jean-Denis, *Hygiène et Industrie des aliments*
- Mme BOURGES-ABELLA Nathalie, *Histologie, Anatomie pathologique*
- M. BRUGERE Hubert, *Hygiène et Industrie des aliments d'Origine animale*
- Mme CADIARGUES Marie-Christine, *Dermatologie Vétérinaire*
- M. GUERRE Philippe, *Pharmacie et Toxicologie*
- M. GUERIN Jean-Luc, *Aviculture et pathologie aviaire*
- Mme LACROUX Caroline, *Anatomie Pathologique, animaux d'élevage*

PROFESSEURS CERTIFIES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Mme **MICHAUD Françoise**, *Professeur d'Anglais*
M **SEVERAC Benoît**, *Professeur d'Anglais*

MAITRES DE CONFERENCES HORS CLASSE

M. **BERGONIER Dominique**, *Pathologie de la Reproduction*
Mme **BOULLIER Séverine**, *Immunologie générale et médicale*
Mme **DIQUELOU Armelle**, *Pathologie médicale des Equidés et des Carnivores*
M. **DOSSIN Olivier**, *Pathologie médicale des Equidés et des Carnivores*
M. **JOUGLAR Jean-Yves**, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de Basse-cour*
Mme **LETRON-RAYMOND Isabelle**, *Anatomie pathologique*
M. **LYAZRHI Faouzi**, *Statistiques biologiques et Mathématiques*
M. **MAILLARD Renaud**, *Pathologie des Ruminants*
M. **MATHON Didier**, *Pathologie chirurgicale*
Mme **MEYNADIER Annabelle**, *Alimentation*
Mme **PRIYMENKO Nathalie**, *Alimentation*
M. **VERWAERDE Patrick**, *Anesthésie, Réanimation*

MAITRES DE CONFERENCES (classe normale)

M. **ASIMUS Erik**, *Pathologie chirurgicale*
Mme **BENNIS-BRET Lydie**, *Physique et Chimie biologiques et médicales*
Mme **BIBBAL Delphine**, *Hygiène et Industrie des Denrées alimentaires d'Origine animale*
Mme **BOUCLAINVILLE-CAMUS Christelle**, *Biologie cellulaire et moléculaire*
Mme **BOUHSIRA Emilie**, *Parasitologie, maladies parasitaires*
M. **CONCHOU Fabrice**, *Imagerie médicale*
M. **CORBIERE Fabien**, *Pathologie des ruminants*
M. **CUEVAS RAMOS Gabriel**, *Chirurgie Equine*
Mme **DANIELS Hélène**, *Microbiologie-Pathologie infectieuse*
Mme **DEVIERS Alexandra**, *Anatomie-Imagerie*
M. **DOUET Jean-Yves**, *Ophthalmologie vétérinaire et comparée*
Mme **FERRAN Aude**, *Physiologie*
M. **JAEG Jean-Philippe**, *Pharmacie et Toxicologie*
Mme **LAVOUE Rachel**, *Médecine Interne*
M. **LE LOC'H Guillaume**, *Médecine zoologique et santé de la faune sauvage*
M. **LIENARD Emmanuel**, *Parasitologie et maladies parasitaires*
Mme **MEYNAUD-COLLARD Patricia**, *Pathologie Chirurgicale*
Mme **MILA Hanna**, *Elevage des carnivores domestiques*
M. **MOGICATO Giovanni**, *Anatomie, Imagerie médicale*
M. **NOUVEL Laurent**, *Pathologie de la reproduction (en disponibilité)*
Mme **PALIERNE Sophie**, *Chirurgie des animaux de compagnie*
Mme **PAUL Mathilde**, *Epidémiologie, gestion de la santé des élevages avicoles et porcins*
Mme **PRADIER Sophie**, *Médecine interne des équidés*
M. **RABOISSON Didier**, *Productions animales (ruminants)*
M. **VOLMER Romain**, *Microbiologie et Infectiologie*
Mme **WASET-SZKUTA Agnès**, *Production et pathologie porcine*

ASSISTANTS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE CONTRACTUELS

Mme **COSTES Laura**, *Hygiène et industrie des aliments*
Mme **LALLEMAND Elodie**, *Chirurgie des Equidés*
Mme **SABY-CHABAN Claire**, *Gestion de la santé des troupeaux bovins*

Remerciements

A Monsieur le Professeur Gérard Campistron

Professeur à l'Université Paul Sabatier de Toulouse.
Hématologie-Physiologie

Qui nous a fait l'honneur d'accepter la présidence de notre jury de thèse,
Hommages respectueux.

A Monsieur le Professeur Pierre Sans.

Professeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse
Economie et productions animales

Qui nous a fait l'immense honneur d'accepter de diriger cette thèse.
Pour son immense disponibilité à l'encadrement de ce travail et pour l'ensemble de nos questions,
Sincères remerciements.

A Madame le Docteur Mathilde Paul

Maître de Conférences de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse
Epidémiologie, gestion de la santé des élevages avicoles et porcins

Qui nous a fait l'honneur de participer à notre jury de thèse,
Hommages respectueux.

A Madame le Docteur Françoise Bussieras

Docteur vétérinaire

Qui nous a fait l'honneur de prendre part à notre jury de thèse en tant que membre invité.
Pour le choix du sujet de thèse.
Pour son implication, sa motivation et son soutien tout au long de la thèse.
Sincères remerciements.

A tous les participants de l'enquête, et au SNVEL pour leur participation et pour avoir donné de leur temps.

Table des matières

Liste des abréviations	7
Table des annexes.....	8
Table des illustrations.....	9
Introduction.....	14
Partie 1 : Définitions des notions relatives aux deux enquêtes	15
1. Les différents statuts du vétérinaire libéral	16
1.1. Définition d'une profession libérale	16
1.2. Différents statuts en France.....	16
1.2.1. Le vétérinaire salarié	16
1.2.2. Le vétérinaire collaborateur libéral	17
1.2.3. Le vétérinaire en exercice individuel ou en association.....	17
2. Différents types de structure et d'activité.....	18
2.1. Les types de structure.....	18
2.2. Les domaines d'activité vétérinaire	19
3. La rémunération des vétérinaires	19
3.1. Le régime fiscal d'imposition	19
3.2. La notion de bénéfice net avant imposition	20
3.3. La loi Madelin.....	20
4. La notion de temps de travail	20
4.1. Définition du temps de travail.....	20
4.2. Données bibliographiques sur le temps de travail	21
4.2.1. Le temps de travail des cadres en France.....	21
4.2.2. Le temps de travail des vétérinaires libéraux en France	21
4.3. Gardes et astreintes	23
4.3.1. Définitions.....	23
4.3.2. Le temps de travail relatif aux gardes et astreintes	23
4.4. La notion de temps dédié à la gestion.....	24
Partie 2 : Le temps de travail des vétérinaires libéraux en France : analyses des résultats de deux enquêtes.	25
1. Objectif des enquêtes	26
2. Méthodes.....	26
2.1. Enquête 1.....	26
2.1.1. Le cadre de l'enquête	26
2.1.2. La mise en place d'un questionnaire.....	26
2.1.3. Diffusion de l'enquête.....	28
2.2. Enquête 2.....	28
2.2.1. Le choix d'une deuxième enquête.....	28
2.2.2. Le cadre de l'enquête	29
2.2.3. Mise en place du questionnaire	29
2.2.4. Diffusion de l'enquête.....	31
2.3. Analyse des enquêtes	31
2.3.1. Le choix du logiciel d'analyse	31
2.3.2. Les méthodes d'analyse statistique	32
3. Résultats des enquêtes	33
3.1. Enquête 1.....	33
3.1.1. Profil des répondants.....	33
3.1.2. Analyse statistique du temps de travail.....	40
3.1.2.1. Analyse du temps de travail annuel.....	40

3.1.2.2.	Analyse du temps de congés annuels	45
3.1.2.3.	Analyse de la réalisation de gardes	49
3.1.3.	Comparaison de moyennes	52
3.1.3.1.	Données générales	52
3.1.3.2.	Sexe	53
3.1.3.3.	Activité	54
3.1.3.4.	Age	55
3.1.3.5.	Taille de l'agglomération	57
3.1.3.6.	Statut	59
3.1.3.7.	Structure	60
3.2.	Enquête 2.....	61
3.2.1.	Profil des répondants.....	61
3.2.2.	Temps de travail : analyse descriptive	64
3.2.3.	Analyse statistique du temps de travail.....	68
3.2.3.1.	Analyse du temps de travail annuel.....	68
3.2.3.2.	Analyse du nombre de congés	71
3.2.3.3.	Analyse de la réalisation de gardes	74
3.2.4.	Comparaison de moyenne.....	77
3.2.4.1.	Données générales	77
3.2.4.2.	Sexe	78
3.2.4.3.	Activité	79
3.2.4.4.	Nombre d'années post-diplomation	80
3.2.4.5.	Taille d'agglomération	82
3.2.4.6.	Statut.....	84
3.2.4.7.	Type de structure	85
3.3.	Comparaison entre les deux enquêtes	86
4.	Analyse multivariée	87
4.1.	Enquête 2.....	87
4.1.1.	Méthodologie	87
4.1.2.	Résultats	88
4.1.3.	Typologie	101
Partie 3 : Discussion.....		105
1.	Représentativité des enquêtes	106
1.1.	Nombre de participants	106
1.2.	Représentativité des enquêtes	106
1.3.	Redressement des données de l'enquête 2	111
2.	Interprétation des résultats.....	114
2.1.	Bilan du temps de travail	114
2.2.	Tris croisés des deux enquêtes	115
3.	Perception du temps de travail.....	116
4.	Limites des enquêtes	122
5.	Bilan des deux enquêtes.....	124
Conclusion		127
.....		128
Bibliographie		129
Annexes		133

Liste des abréviations

AFC « *Analyse Factorielle des Correspondances* »

AFVAC « *Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie* »

AVEF « *Association Vétérinaire Equine Française* »

BIC « *Bénéfices Industriels et Commerciaux* »

BNC « *Bénéfices Non Commerciaux* »

CARPV « *Caisse Autonome de Retraite et de Prévoyance des Vétérinaires* »

CSO « *Conseil Supérieur de l'Ordre* »

DARES « *Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques* »

ETP « *Equivalent Temps Plein* »

NAC « *Nouveaux Animaux de Compagnie* »

PEM « *Pourcentage d'Ecart à la Moyenne* »

SNGTV « *Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires* »

SNVEL « *Société Nationale des Vétérinaires Exercice Libéral* »

Table des annexes

Annexe 1 : Enquête 1 (2015)	133
Annexe 2 : Enquête 2 (2016)	136
Annexe 3 : Analyse multivariée enquête 1	139

Table des illustrations

Dendrogramme :

Dendrogramme 1 : effectifs des individus selon le type de l'AFC.....	95
--	----

Figures :

Figure 1 : schéma bilan de l'interprétation de l'AFC	97
--	----

Graphiques :

Graphique 1 : résultats de l'AFC avec individus masqués	91
Graphique 2 : contribution des modalités de l'AFC avec individus masqués	93
Graphique 3 : liens de contribution de l'AFC avec individus masqués.....	94
Graphique 4 : distribution des individus selon le type.....	96
Graphique 5 : distribution des individus selon le type de structure	98
Graphique 6 : distribution des individus selon le nombre de vétérinaires dans la structure....	98
Graphique 7 : distribution des individus selon le domaine d'activité.....	99
Graphique 8 : distribution des individus selon la réalisation ou non de gardes.....	99
Graphique 9 : distribution des individus selon le statut du vétérinaire.....	100
Graphique 10 : distribution des individus selon le temps de travail annuel	100
Graphique 11 : distribution des individus selon le type de structure.....	101

Tableaux :

Tableau 1 : durées moyennes sur le temps de travail des cadres et professions intellectuelles supérieures en France.....	21
Tableau 2 : effectifs selon le nombre d'heures annuel moyen.....	22
Tableau 3 : tri croisé entre nombre d'heures travaillées et le sexe	22
Tableau 4 : effectifs et fréquences du sexe	33
Tableau 5 : effectifs et fréquences de l'âge	33
Tableau 6 : effectifs et fréquences de la taille d'agglomération	34
Tableau 7 : effectifs et fréquences du type de structure.....	34
Tableau 8 : effectifs et fréquences du type de structure (restreint).....	34
Tableau 9 : effectifs et fréquences du domaine d'activité d'exercice.....	35
Tableau 10 : effectifs et fréquences du domaine d'activité d'exercice restreint.....	35
Tableau 11 : effectifs et fréquences du nombre d'associés et collaborateurs libéraux	35
Tableau 12 : effectifs et fréquences du nombre de salariés vétérinaires.....	36
Tableau 13 : effectifs et fréquences du nombre de salariés non vétérinaires.....	36
Tableau 14 : effectifs et fréquences du statut.....	36
Tableau 15 : effectifs et fréquences du bénéfice annuel net avant impôt	37

Tableau 16 : effectifs et fréquences du régime fiscal	37
Tableau 17 : effectifs et fréquences par tranche du temps de travail annuel (heures)	38
Tableau 18 : effectifs et fréquences de la réalisation des gardes	38
Tableau 19 : effectifs et fréquences de la répartition des gardes	38
Tableau 20 : effectifs et fréquences par tranche de nombre d'astreintes de nuits annuelles ...	39
Tableau 21 : effectifs et fréquences par tranche de nombre d'astreintes annuelles de nuits, dimanches et jours fériés.....	39
Tableau 22 : effectifs et fréquences des congés annuels (en semaines)	39
Tableau 23 : effectifs et fréquences de la prise des formations continues.....	40
Tableau 24 : tri croisé entre le sexe et le temps de travail annuel (heures)	41
Tableau 25 : tri croisé entre la classe d'âge et le temps de travail annuel (heures).....	41
Tableau 26 : tri croisé entre la taille de l'agglomération et le temps de travail annuel (heures)	41
Tableau 27 : tri croisé entre le type de structure et le temps de travail annuel (heures).....	42
Tableau 28 : tri croisé entre le domaine d'activité et le temps de travail annuel (heures).....	42
Tableau 29 : tri croisé entre le nombre d'associés et collaborateurs et le temps de travail annuel (heures).....	43
Tableau 30 : tri croisé entre le nombre de vétérinaires salariés et le temps de travail (heures)	43
Tableau 31 : tri croisé entre le nombre de personnels non vétérinaires et le temps de travail annuel (heures).....	44
Tableau 32 : tri croisé entre le statut et le temps de travail annuel (heures).....	44
Tableau 33 : tri croisé entre le bénéfice net avant impôt et le temps de travail annuel (heures)	45
Tableau 34 : tri croisé entre le sexe et le nombre de congés annuels (semaines)	45
Tableau 35 : tri croisé entre l'âge et le nombre de congés annuels (semaines)	46
Tableau 36 : tri croisé entre le type de structure et le nombre de congés annuels (semaines)	46
Tableau 37 : tri croisé entre le domaine d'activité et le nombre de congés annuels (semaines)	47
Tableau 38 : tri croisé entre le nombre d'associés et collaborateurs et le nombre de congés annuels (semaines).....	47
Tableau 39 : tri croisé entre le nombre de vétérinaires salariés et le nombre de congés annuels (semaines)	48
Tableau 40 : tri croisé entre le nombre de personnels non vétérinaires et le nombre de congés annuels (semaines).....	48
Tableau 41 : tri croisé entre le statut et le nombre de congés annuels (semaines)	48
Tableau 42 : tri croisé entre le sexe et la réalisation de gardes.....	49
Tableau 43 : tri croisé entre l'âge et la réalisation de gardes.....	49
Tableau 44 : tri croisé entre la taille de l'agglomération et la réalisation de gardes.....	50
Tableau 45 : tri croisé entre le domaine d'activité et la réalisation de gardes	50
Tableau 46 : tri croisé entre le nombre d'associés et collaborateurs et la réalisation de gardes	50
Tableau 47 : tri croisé entre le nombre de vétérinaires salariés et la réalisation de gardes	51
Tableau 48 : tri croisé entre le nombre de personnels non vétérinaires et la réalisation de gardes	51
Tableau 49 : tri croisé entre le statut et la réalisation de gardes	51
Tableau 50 : tri croisé entre le bénéfice net avant impôt et la réalisation de gardes	52
Tableau 51 : moyenne et médiane du temps de travail.....	52
Tableau 52 : moyenne et médiane du nombre d'astreintes dans l'année.....	53
Tableau 53 : moyenne et médiane du temps de travail selon le sexe	53

Tableau 54 : moyenne et médiane du nombre d’astreintes selon le sexe	54
Tableau 55 : moyenne et médiane du temps de travail selon l’activité	54
Tableau 56 : moyenne et médiane du nombre d’astreintes selon l’activité	55
Tableau 57 : moyenne et médiane du temps de travail selon l’âge	56
Tableau 58 : moyenne et médiane du nombre d’astreintes selon l’âge	56
Tableau 59 : moyenne et médiane du temps de travail selon la taille de l’agglomération	58
Tableau 60 : moyenne et médiane du nombre d’astreintes selon la taille de l’agglomération	58
Tableau 61 : moyenne et médiane du temps de travail selon le statut du vétérinaire.....	59
Tableau 62 : moyenne et médiane du nombre d’astreintes selon le statut du vétérinaire.....	59
Tableau 63 : moyenne et médiane du temps de travail selon le type de structure	60
Tableau 64 : moyenne et médiane du nombre d’astreintes selon le type de structure.....	60
Tableau 65 : effectifs et fréquences de l’âge	61
Tableau 66 : effectifs et fréquences le nombre d’années diplômées	61
Tableau 67 : effectifs et fréquences du nombre d’années de travail.....	62
Tableau 68 : effectifs et fréquences de la taille d’agglomération	62
Tableau 69 : effectifs et fréquences du type de structure.....	63
Tableau 70 : effectifs et fréquences du domaine d’activité	63
Tableau 71 : effectifs et fréquences de l’ancienneté de la structure	63
Tableau 72 : effectifs et fréquences du statut.....	63
Tableau 73 : effectifs et fréquences du nombre ETP associés.....	64
Tableau 74 : effectifs et fréquences du nombre ETP collaborateurs	64
Tableau 75 : effectifs et fréquences du nombre de salariés vétérinaires.....	64
Tableau 76 : effectifs et fréquences du nombre d’ASV.....	64
Tableau 77 : effectifs et fréquences du temps de travail annuel (heures).....	65
Tableau 78 : effectifs et fréquences du temps de gestion hebdomadaire (heures).....	65
Tableau 79 : effectifs et fréquences du nombre annuel de gardes de jour	66
Tableau 80 : effectifs et fréquences du pourcentage de gardes de jour dérangées	66
Tableau 81: effectifs et fréquences du nombre de gardes de nuit annuelles.....	66
Tableau 82 : effectifs et fréquences du pourcentage de nuit dérangées.....	66
Tableau 83 : effectifs et fréquences du nombre de jours de congés	66
Tableau 84 : fréquences en part du temps de travail annuel selon la saison.....	67
Tableau 85 : effectifs et fréquences du changement d’activité.....	67
Tableau 86 : tri croisé entre le sexe et le temps de travail annuel (heures)	68
Tableau 87 : tri croisé entre l’âge et le temps de travail annuel (heures)	68
Tableau 88 : tri croisé entre la taille de l’agglomération et le temps de travail annuel (heures)	69
Tableau 89 : tri croisé entre le nombre d’années post-diplomation et le temps de travail annuel (heures)	69
Tableau 90 : tri croisé entre le type de structure et le temps de travail annuel (heures).....	70
Tableau 91 : tri croisé entre le domaine d’activité et le temps de travail annuel (heures).....	70
Tableau 92 : tri croisé entre le statut et le temps de travail annuel (heures).....	70
Tableau 93 : tri croisé entre le nombre de jours de congés et le temps de travail annuel (heures)	71
Tableau 94 : tri croisé entre le sexe et le nombre de congés (jours).....	71
Tableau 95 : tri croisé entre la taille de l’agglomération et le nombre de congés (jours).....	72
Tableau 96: tri croisé entre le type de structure et le nombre de congés (jours)	72
Tableau 97 : tri croisé entre l’activité et le nombre de congés (jours).....	73
Tableau 98 : tri croisé entre le nombre ETP associés et le nombre de congés (jours).....	73
Tableau 99 : tri croisé entre le nombre ETP salariés vétérinaires et le nombre de congés (jours).....	73

Tableau 100 : tri croisé entre le statut et le nombre de congés (jours)	74
Tableau 101 : tri croisé entre la réalisation de gardes et le nombre de congés (jours)	74
Tableau 102 : tri croisé entre le sexe et la réalisation de gardes	75
Tableau 103 : tri croisé entre la taille de l'agglomération et la réalisation de gardes	75
Tableau 104 : tri croisé entre le type de structure et la réalisation de gardes	75
Tableau 105 : tri croisé entre le domaine d'activité et la réalisation de gardes	76
Tableau 106 : tri croisé entre le nombre ETP associés et la réalisation de gardes	76
Tableau 107 : tri croisé entre le statut et la réalisation de gardes	76
Tableau 108 : tri croisé entre le nombre de jours de congés et la réalisation de gardes	77
Tableau 109 : moyenne et médiane du temps de travail	77
Tableau 110 : moyenne et médiane du nombre de gardes	78
Tableau 111 : moyenne et médiane du temps de travail selon le sexe	78
Tableau 112 : moyenne et médiane du nombre de gardes selon le sexe	79
Tableau 113 : moyenne et médiane du temps de travail selon l'activité	79
Tableau 114 : moyenne et médiane du nombre de gardes selon l'activité	80
Tableau 115 : moyenne et médiane du temps de travail selon le nombre d'années post- diplomation	81
Tableau 116 : moyenne et médiane du nombre de gardes selon le nombre d'années post- diplomation	81
Tableau 117 : moyenne et médiane du temps de travail selon la taille de l'agglomération	83
Tableau 118 : moyenne et médiane du nombre de gardes selon la taille de l'agglomération .	83
Tableau 119 : moyenne et médiane du temps de travail selon le statut du vétérinaire	84
Tableau 120 : moyenne et médiane du nombre de gardes selon le statut du vétérinaire	84
Tableau 121 : moyenne et médiane du temps de travail selon le type de structure	85
Tableau 122 : moyenne et médiane du nombre de gardes selon le type de structure	85
Tableau 123 : pourcentage de PEM appliqué aux différentes variables présélectionnées	88
Tableau 124 : pourcentage de contribution du facteur à l'axe	89
Tableau 125 : contributions des variables à l'axe factoriel 1	89
Tableau 126 : contributions des variables à l'axe factoriel 2	90
Tableau 127 : effectifs et fréquences des individus selon le type de l'AFC	95
Tableau 128 : tris croisés entre les différentes variables (sélectionnées et supplémentaires) et le type A	102
Tableau 129 : tris croisés entre les différentes variables (sélectionnées et supplémentaires) et le type B	103
Tableau 130 : tris croisés entre les différentes variables (sélectionnées et supplémentaires) et le type C	104
Tableau 131 : comparaison des pourcentages des sexes des vétérinaires en France	107
Tableau 132 : comparaison des pourcentages des différents domaines d'activité des vétérinaires en France	107
Tableau 133 : comparaison des pourcentages des domaines d'activité restreints des vétérinaires en France	108
Tableau 134 : comparaison des pourcentages des statuts des vétérinaires en France	109
Tableau 135 : comparaison des âges moyens des vétérinaires en France	110
Tableau 136 : comparaison des pourcentages des domaines d'activité restreints des vétérinaires en France	111
Tableau 137 : tri croisé entre le domaine d'activité et le temps de travail annuel (heures)...	112
Tableau 138 : tri croisé entre le domaine d'activité redressé et le temps de travail annuel (heures)	112
Tableau 139 : tri croisé entre le domaine d'activité et le nombre de congés (jours)	113

Tableau 140 : tri croisé entre le domaine d'activité redressé et le nombre de congés (jours)	113
Tableau 141 : tri croisé entre le domaine d'activité et la réalisation de gardes	113
Tableau 142 : tri croisé entre le domaine d'activité redressé et la réalisation de gardes	113
Tableau 143 : comparaison du temps de travail moyen et médian des deux enquêtes	114
Tableau 144 : temps de travail moyen des cadres et professions intellectuelles supérieures DARES (heures)	114
Tableau 145 : temps de travail moyen et médian des trois enquêtes (heures)	115
Tableau 146 : tris croisés représentant les surreprésentations entre le temps de travail élevé et les différentes variables des deux enquêtes	115
Tableau 147 : tris croisés représentant les surreprésentations entre le nombre de jours de congés annuels élevé et les différentes variables des deux enquêtes	116
Tableau 148 : tris croisés représentant les surreprésentations entre la réalisation de gardes et les différentes variables des deux enquêtes	116
Tableau 149 : fréquence des réponses à la question « souhaitez-vous travailler ? »	117
Tableau 150 : fréquence des réponses à la question « pourquoi ne le faites-vous pas ? »	117
Tableau 151 : tri croisé entre le souhait de travailler différemment ou non et le type de structure	118
Tableau 152 : tri croisé entre le souhait de travailler différemment ou non et le temps de travail du vétérinaire libéral (6 catégories)	118
Tableau 153 : tri croisé entre le souhait de travailler différemment et la réalisation de gardes	119
Tableau 154 : tri croisé entre le souhait de travailler différemment et le nombre de jours de congés	119
Tableau 155 : tri croisé entre le souhait de travailler différemment et le nombre d'années diplômées	120
Tableau 156 : fréquence du choix numéro 1 d'amélioration de la qualité de vie	121
Tableau 157 : fréquence du choix numéro 2 d'amélioration de la qualité de vie	121
Tableau 158 : profil des participants aux deux enquêtes selon leur temps de travail annuel	125
Tableau 159 : profil des participants aux deux enquêtes selon leur nombre de congés annuels	125
Tableau 160 : profil des participants aux deux enquêtes selon la réalisation ou non de gardes	126

Introduction

L'exercice libéral est, en France, le mode d'exercice majoritaire avec près de 59% des vétérinaires ^[20]. De multiples données sur ce statut comme la démographie ou le revenu annuel moyen de la profession sont régulièrement publiées. Cependant, le temps de travail annuel moyen d'un vétérinaire libéral est une donnée manquante dans les chiffres de la profession, avec à ce jour une seule enquête réalisée en 2007 ^[17].

L'estimation de ce temps de travail permettrait d'éclairer certaines différences observées dans la profession comme le revenu annuel moyen différent entre les hommes et les femmes, ou encore entre les vétérinaires d'exercice canin et ceux d'exercice rural. Nous avons donc réalisé deux enquêtes au cours des années 2015 et 2016 afin d'estimer le temps de travail annuel des vétérinaires en France et de comprendre certaines de leurs attentes.

Dans un premier temps, nous aborderons les différentes notions utilisées dans les enquêtes menées ainsi que la définition du temps de travail des vétérinaires libéraux. En effet, le temps de travail des libéraux n'est pas une donnée facilement estimable compte tenu de la multiplicité des éléments qui le composent (réalisation de gardes, temps consacré à la gestion...).

Dans un second temps, nous présenterons les deux enquêtes publiées. Elles s'inscrivent dans une démarche d'estimation du temps de travail des vétérinaires libéraux en France, selon deux modalités différentes. Nous tenterons également d'établir des profils typologiques des vétérinaires.

Enfin, une analyse des résultats permettra d'obtenir une idée plus précise du temps de travail annuel d'un vétérinaire libéral selon par exemple son sexe, son âge ou encore son domaine d'activité d'exercice tout en essayant également d'appréhender la perception du temps de travail. Nous discuterons des limites relativisant les résultats obtenus et nous établirons un bilan de ces deux enquêtes sur le temps de travail annuel et les évolutions souhaitées par les vétérinaires libéraux en France.

Partie 1 : Définitions des notions relatives aux deux enquêtes

1. Les différents statuts du vétérinaire libéral

1.1. Définition d'une profession libérale

La profession libérale est définie par la directive européenne relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles (Directive du n° 2005/36/CE ^[6]) qui précise qu'une « *profession libérale désigne toute profession exercée sur la base de qualifications professionnelles appropriées, à titre personnel, sous sa propre responsabilité et de façon professionnellement indépendante, en offrant des services intellectuels et conceptuels dans l'intérêt du client et du public* »

La loi française (Loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 ^[11]) les définit comme suit :

« *Les **professions libérales** regroupent les personnes exerçant à titre habituel, de manière indépendante et sous leur responsabilité, une activité de nature généralement civile ayant pour objet d'assurer [...] des prestations principalement intellectuelles, techniques ou de soins mises en œuvre au moyen de qualifications professionnelles appropriées et dans le respect de principes éthiques ou d'une déontologie professionnelle* »

La profession vétérinaire est une profession réglementée, classée dans le domaine de la santé, avec des règles déontologiques et donc un contrôle de la pratique professionnelle par un ordre (l'Ordre National des Vétérinaires) ^{[1][19]}.

1.2. Différents statuts en France

Plusieurs statuts vétérinaires existent en France, dont celui de salarié du secteur public (vétérinaire inspecteur de la santé publique vétérinaire, enseignant-chercheur, vétérinaire des armées) et du secteur privé (praticiens libéraux, entreprises agro-alimentaires, pharmaceutique, alimentation animale).

Nous limiterons cette étude aux vétérinaires soignants, pratiquant la médecine vétérinaire dans des structures privées.

1.2.1. Le vétérinaire salarié

Les vétérinaires salariés d'une structure libérale sont des vétérinaires diplômés, qui

exercent leur fonction dans une entreprise entrant dans le champ d'application défini à l'article 1^{er} de la convention collective nationale des vétérinaires praticiens ^[10]. Ils ont le statut de cadre.

Conformément aux dispositions légales, il existe différentes catégories de cadres, les cadres intégrés et les cadres autonomes, définies par le code du travail que nous ne détaillerons pas.

1.2.2. Le vétérinaire collaborateur libéral

Le collaborateur libéral n'est pas un associé car le titulaire reste maître de la gestion de sa structure même s'il en met les éléments à disposition du collaborateur ^[28]. Il n'est pas non plus un remplaçant car il n'exerce pas à la place du titulaire mais auprès de lui. Il effectue les actes en son nom propre, sous sa propre responsabilité et peut se constituer sa propre clientèle. Il relève du statut fiscal et social du professionnel libéral.

« Le collaborateur libéral est le vétérinaire non salarié qui, dans le cadre d'un contrat de collaboration libérale, exerce auprès d'un autre vétérinaire qui met à sa disposition les locaux et le matériel nécessaires à l'exercice de la profession ». Ce nouveau statut est défini par la loi n°2005-882 du 2 août 2005^[12] en faveur des petites et moyennes entreprises.

1.2.3. Le vétérinaire en exercice individuel ou en association

Le vétérinaire libéral peut travailler seul ou en association au sein d'une structure. Le vétérinaire en exercice individuel travaille en son nom propre et sous sa responsabilité personnelle. En tant qu'entrepreneur individuel, il crée sa propre clientèle ou rachète celle d'un confrère. Le vétérinaire en exercice individuel peut néanmoins travailler avec des collaborateurs libéraux et des salariés vétérinaires, ainsi que du personnel salarié non vétérinaire ^[22].

Les vétérinaires peuvent aussi s'associer avec d'autres vétérinaires libéraux, pour exercer leur activité professionnelle.

Cela présente plusieurs intérêts comme le partage du coût de la structure, des biens, du personnel vétérinaire mais aussi des gardes et du temps de travail ^[23].

Ces deux modes d'exercice sont majoritaires en France, et concernent près de 85% des vétérinaires ^[20].

2. Différents types de structure et d'activité

2.1. Les types de structure

Les vétérinaires peuvent travailler dans différents types de structure.

Nous ne détaillerons pas les praticiens vétérinaires travaillant comme vétérinaires itinérants ou en remplacement permanent.

Deux grands types de structures existent ^{[7] [21] [24]}.

- **Le cabinet vétérinaire** qui est composé d'au moins un lieu de réception et un local d'examen. Il peut se prévaloir de l'appellation « *exercice exclusif en* » suivi de l'activité revendiquée lorsque celle-ci est exercée de manière exclusive (hors activité relevant de la liste des spécialités vétérinaires).

Une dénomination supplémentaire de « *cabinet vétérinaire médico-chirurgical* » est possible s'il répond aux exigences du module « *chirurgie générale* » dans le nouvel arrêté.

Un cabinet vétérinaire est libre de ses horaires d'ouverture au public ^[7].

- **La clinique vétérinaire** composée d'au moins un lieu de réception, un local d'examen, un local de chirurgie, un espace d'imagerie médicale et un local d'hospitalisation.

Les exigences en locaux sont fixées dans le cahier des charges de l'arrêté du 13 mars 2015 ^[8] en fonction des espèces soignées. Une clinique vétérinaire doit répondre aux exigences des modules « *chirurgie générale* » et « *hospitalisation* ». La clinique doit disposer d'un vétérinaire en activité pendant les horaires d'ouverture au public et d'au moins une personne qualifiée, équivalent temps plein, dont la qualification est définie par l'arrêté. La structure doit être ouverte au public au minimum pendant un temps équivalent à 120 % de la durée hebdomadaire légale du travail réparti sur au moins cinq jours.

Il existe également des **centres de vétérinaires spécialistes** où l'activité est assurée par au moins deux vétérinaires spécialistes à temps plein (vétérinaires ayant réalisé un résidanat), que nous rattacherons aux cliniques vétérinaires dans le cadre des enquêtes.

2.2. Les domaines d'activité vétérinaire

Les vétérinaires peuvent travailler dans différents domaines d'activités : équine, canine, rurale et Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC) ^[25].

Les vétérinaires travaillant auprès d'animaux de compagnie constituent le domaine d'activité majoritaire en France. Ils soignent les chiens, les chats, mais aussi les NAC (furets, lapins, hamsters, oiseaux, tortues, poissons, etc.). Dans nos enquêtes, nous incluons les NAC dans la pratique canine.

Les vétérinaires ruraux soignent les animaux de production (vaches, chèvres, moutons, porcs, etc.). Ils peuvent être titulaires d'une habilitation sanitaire délivrée par les pouvoirs publics auxquels ils rendent compte, dans le cadre de la prophylaxie et de la police sanitaire des grandes maladies réputées légalement contagieuses ou des maladies transmissibles à l'homme. Ils représentent 30% des vétérinaires et sont le deuxième domaine d'activité en France ^[20].

Les vétérinaires équins travaillent sur les chevaux et sont minoritaires en France.

Les vétérinaires mixtes travaillent dans au moins deux domaines d'activités différents. Les vétérinaires mixtes à dominante canine et mixtes à dominante rurale travaillent respectivement à plus de 50% avec des animaux de compagnie et avec des animaux de production.

3. La rémunération des vétérinaires

3.1. Le régime fiscal d'imposition

En France, deux types d'imposition sont possibles pour un vétérinaire libéral imposé à l'impôt sur le revenu : le régime spécial (régime de la microentreprise) et le régime de la déclaration contrôlée. Nous nous intéressons principalement au régime de la déclaration contrôlée car il s'applique à l'essentiel des structures vétérinaires ^[28]. Les vétérinaires libéraux en société d'exercice libérale sont soumis à l'impôt sur les sociétés.

D'autre part, deux régimes d'imposition existent : le régime des bénéfices non commerciaux (BNC) et le régime des bénéfices industriels et commerciaux (BIC). La majorité des vétérinaires se trouvent dans le régime BNC puisque leur activité n'est essentiellement pas commerciale et la vente de médicaments est dans le prolongement de l'activité médicale ^[9]. Néanmoins, lorsque le montant des recettes réalisées dans le secteur vente dépasse 25 % du montant des recettes du secteur prestations médicales et ventes annexes (soit 20 % de l'ensemble

des recettes réalisées dans les deux secteurs), la déclaration des ventes annexes sera imposée en BIC.

3.2. La notion de bénéfice net avant imposition

Le bénéfice imposable d'une structure libérale est défini par le code général des impôts ^[9] comme « le bénéfice qui est constitué par l'excédent des recettes totales sur les dépenses nécessitées par l'exercice de la profession ».

Le bénéfice net correspond donc pour la majorité des vétérinaires au bénéfice non commercial. C'est sur la déclaration de ce bénéfice que le vétérinaire paiera ses impôts sur le revenu.

3.3. La loi Madelin

Les cotisations d'un contrat « La loi Madelin » font partie des charges sociales personnelles facultatives ^[16]. Il s'agit d'un complément de pensions de retraite et de compléments de garanties de prévoyance personnelle constitués par des cotisations déductibles du bénéfice imposable. Cet élément est à prendre en compte lors de l'analyse des bénéfices nets avant imposition des vétérinaires libéraux. Ces charges, bien que non perçues directement par le vétérinaire, entrent en compte dans la détermination du revenu.

4. La notion de temps de travail

4.1. Définition du temps de travail

Nous définirons le temps de travail du vétérinaire libéral comme le temps de travail effectif au sein de sa structure. Nous comptons, dans le temps de travail, le temps de présence au sein de la structure, incluant le temps passé pour les activités de gestion, de comptabilité et autres activités non liées à celles de soins vétérinaires. Néanmoins, le temps résultant des gardes et des astreintes, ne sera pas comptabilisé dans le temps de travail annuel mais traité différemment en raison de la très grande variabilité de ces deux paramètres.

Dans le deuxième questionnaire, nous utiliserons la notion d'équivalent temps plein (abrégié ETP). Dans le cadre de l'enquête, nous considérerons de façon arbitraire, qu'un ETP correspond à une personne travaillant 35 heures par semaine avec cinq semaines de congés annuels.

4.2. Données bibliographiques sur le temps de travail

4.2.1. Le temps de travail des cadres en France

Le temps de travail des cadres en France fournit des valeurs de référence que nous pourrions comparer à celles des vétérinaires (fournies par nos enquêtes).

En effet, la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) produit des statistiques et des analyses pour le ministère en charge du travail. Fin 2016, elle a publié des valeurs moyennes du temps de travail des français, notamment pour les cadres et professions intellectuelles supérieures ^[15] (Tableau 1).

Tableau 1 : durées moyennes sur le temps de travail des cadres et professions intellectuelles supérieures en France

Durée annuelle	Durée moyenne d'une journée de travail	Nombre moyen de jours travaillés
1814 heures	8,6 heures	212 jours par an

Nous constatons que le temps de travail moyen des cadres en France est de 1814 heures par an. De plus, la DARES précise que les cadres à temps complet ont, au sein des salariés, le temps de travail le plus élevé. Enfin, elle précise également que les hommes travaillent significativement plus que les femmes.

4.2.2. Le temps de travail des vétérinaires libéraux en France

Le temps de travail des vétérinaires libéraux a fait l'objet d'une enquête en 2007 par le Dr. Yannick Poubanne ^[27].

Le questionnaire d'enquête proposait 41 questions reprenant différents aspects de l'activité vétérinaire comme la description des répondants, le temps de travail, le revenu, la satisfaction à exercer le métier, etc. 497 participants ont répondu à l'enquête. L'enquête fait ressortir que les vétérinaires libéraux travaillent en moyenne 2333,4 heures par an (avec une médiane à 2100 heures annuelles) sur un nombre total de 438 répondants. La répartition est résumée dans le tableau 2.

Tableau 2 : effectifs selon le nombre d'heures annuel moyen

Nb annuel moyen d'heures	<1000	1000-499	1500-1999	2000-2499	2500-2999	>3000
% des répondants	1,6%	5,9%	27,2%	36,8%	15,8%	12,8%

Certaines discussions font suite aux conclusions de l'enquête. En effet, les vétérinaires en exercice canine exclusive sont surreprésentés par rapport à leurs confrères des autres activités de travail. De plus, le ratio homme/femme montre une surreprésentation des hommes par rapport à la réalité.

Une deuxième enquête, traitant de la féminisation de la profession vétérinaire en France, a été publiée en 2011 ^[26]. Lors de cette l'enquête, il était demandé aux vétérinaires le nombre d'heures réalisées au cours d'une semaine type. Les résultats de l'enquête sont regroupés dans le tableau 3. 2092 personnes ont répondu à ce questionnaire (les hommes représentent les trois quarts des répondants).

Tableau 3 : tri croisé entre nombre d'heures travaillées et le sexe

	Une femme	Un homme	Total
< 35h par semaine	93 (17,4%)	68 (4,4%)	160 (7,7%)
De 35 à 49h par semaine	279 (52,5%)	554 (35,5%)	833 (39,8%)
50h et plus par semaine	160 (30,1%)	938 (60,1%)	1039 (52,5%)
Total	532 (100,0%)	1560 (100,0%)	2092 (100,0%)

Nous pouvons observer que seulement 7,7% des vétérinaires travaillent moins de 35 heures par semaine et au contraire, plus de la moitié des vétérinaires (52,5%) travaillent « 50h et plus par semaine ».

De plus, les résultats permettent d'affirmer que les hommes travaillent significativement plus que les femmes. En effet, les hommes sont surreprésentés dans la dernière tranche de temps de travail hebdomadaire (« 50h et plus par semaine ») et les femmes sont surreprésentées dans les deux premières tranches.

A l'échelle de l'Europe, très peu de données sur le temps de travail de cette profession sont disponibles. Il existe notamment le groupe VetsPanel ^[30] qui, par le biais de ses adhérents,

réalise diverses enquêtes sur le métier de vétérinaire. Une étude en 2012 a alors révélé que les vétérinaires en Europe travaillaient en moyenne 47 heures par semaine.

Aux Etats-Unis, le bureau des statistiques de travail indique seulement que la moitié des vétérinaires américains travaillent moins de 40 heures hebdomadaires contre plus de 50 heures pour la moitié d'entre eux, pour l'année 2015 ^[2].

4.3. Gardes et astreintes

4.3.1. Définitions

La convention collective des vétérinaires salariés définit la notion de gardes et astreintes. Nous conserverons la même définition dans le cas des vétérinaires libéraux ^[13] :

*" La **garde** exige la présence du salarié **sur le lieu de travail**, c'est-à-dire au cabinet ou à la clinique vétérinaire pour l'exécution d'un travail effectif. L'**astreinte** exige la présence du salarié **à son domicile** pour répondre aux appels téléphoniques et, le cas échéant, se déplacer pour un travail effectif au cours de cette astreinte."*

Les gardes correspondent au temps de présence dans la structure en dehors des heures de travail. Le nombre de gardes annuelles représente le nombre de jours et de nuits de garde au cours de l'année. Les astreintes correspondent au temps durant lequel les vétérinaires peuvent être susceptibles de travailler tout en réalisant leurs occupations personnelles.

Les deux notions sont difficilement dissociables dans le cas des vétérinaires libéraux puisque les gardes correspondent à des astreintes dérangées (très peu de structures assurent un service de garde « vrai » c'est-à-dire en étant présent dans leur structure professionnelle). Un vétérinaire peut donc compter une nuit à la fois comme une astreinte mais également comme une garde (s'il est dérangé).

4.3.2. Le temps de travail relatif aux gardes et astreintes

Les gardes et astreintes sont des composantes très aléatoires de l'activité d'un vétérinaire et ne peuvent être totalement dissociées ni incluses dans le temps de travail annuel des vétérinaires. Dans les deux enquêtes, nous nous intéresserons au nombre annuel de jours et

de nuits de garde et astreinte, sans inclure le temps réel passé lors des gardes compte tenu d'une trop grande variabilité d'une garde à l'autre et entre vétérinaires.

4.4. La notion de temps dédié à la gestion.

Une autre variable intervient dans le temps de travail annuel des vétérinaires. Elle concerne le temps de gestion au sein de la structure dans laquelle travaille le vétérinaire. Ce temps de travail, bien que ne relevant pas du domaine de la pratique des soins vétérinaires, est commun à toutes les structures et est assuré quasi-exclusivement par les vétérinaires associés ou en exercice individuel.

Ce temps de gestion inclut toutes les activités de management, de comptabilité, de gestion des stocks, et peut représenter un nombre d'heures important au cours d'une semaine de travail d'un vétérinaire libéral. Nous incluons donc ce temps de gestion au temps de travail annuel des vétérinaires libéraux en France.

**Partie 2 : Le temps de travail des
vétérinaires libéraux en France : analyses
des résultats de deux enquêtes.**

1. Objectif des enquêtes

Les enquêtes réalisées en 2015 et 2016 ont pour but d'évaluer au mieux le temps de travail annuel des vétérinaires libéraux en France, dans la continuité de l'enquête réalisée en 2007.

Les deux enquêtes se complètent et permettent d'évaluer ce temps de travail selon différents facteurs comme l'âge, le sexe ou l'activité exercée, mais aussi de recueillir la perception du temps de travail au sein de la profession et les souhaits d'évolution éventuelle.

2. Méthodes

2.1. Enquête 1

2.1.1. Le cadre de l'enquête

L'enquête a été mise au point par le groupe de réflexion VALOVET (groupe dont sont membres des organismes représentatifs de la profession) et a été diffusée par le Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral (SNVEL) en 2015.

Le questionnaire a été élaboré au cours de plusieurs réunions du groupe de travail. Il fait référence à celui de Yannick Poubanne, réalisé huit années plus tôt, en reprenant un certain nombre de questions afin de comparer au mieux les résultats des deux enquêtes.

Certaines références comme les catégories de revenu proposées sont basées sur les données de la Caisse Automne de Retraites et de Prévoyance des Vétérinaires (CARPV) (déciles des revenus annuels avant imposition des vétérinaires libéraux), et d'autres sont reprises de l'enquête publiée en 2007.

Nous avons dépouillé les résultats de cette enquête sans participer à la conception du questionnaire.

2.1.2. La mise en place d'un questionnaire

L'enquête est composée de 29 questions portant sur quatre axes principaux : le temps de travail des vétérinaires libéraux, la description des participants, l'activité professionnelle et enfin la rémunération (annexe 1).

La première partie concerne la description des participants avec par exemple :

- le numéro d'inscription à l'Ordre
- le sexe
- l'âge
- le département d'exercice
- la taille de l'agglomération d'exercice

La deuxième partie aborde la description professionnelle du vétérinaire, c'est-à-dire :

- le type de structure
- le domaine d'activité
- le nombre d'associés, de collaborateurs et de salariés vétérinaires et non vétérinaires dans la structure

La troisième partie traite du temps de travail et donc des sujets tels que :

- le nombre de demi-journées travaillées par semaine
- le nombre d'heures quotidiennes
- la réalisation des gardes et des astreintes et leurs nombres
- le nombre de semaines de congés par an
- les formations au cours de l'année

Enfin, une quatrième partie traite des aspects économiques du vétérinaire tels que :

- le statut
- le régime fiscal
- le revenu annuel net avant impôt sur le revenu
- le montant des charges sociales facultatives (loi Madelin)

D'autres points qui se rapportent au temps de travail sont également abordés comme les jours de formation pris pendant les congés annuels. Les gardes et astreintes sont regroupées et seul le nombre de jours est comptabilisé, ne tenant ainsi pas compte des heures dérangées. Dans cette enquête, l'estimation du temps de travail hebdomadaire se base sur le nombre de demi-journées travaillées par semaine par le vétérinaire combiné au nombre moyen d'heures réalisées au cours d'une journée de travail. Les congés annuels sont également pris en compte pour évaluer le temps de travail annuel.

Les questions sont majoritairement des questions fermées et l'année de référence prise en compte est l'année 2014 pour la réponse aux questions. Quelques indications sont parfois

notées au-dessus des questions afin d'orienter le participant et de minimiser le risque d'interprétation de certaines questions. Des réponses ouvertes « autre » sont régulièrement proposées pour permettre des réponses non anticipées. Enfin, les résultats de l'enquête sont bien évidemment confidentiels compte tenu de certaines réponses personnelles comme le numéro d'inscription à l'Ordre et la rémunération perçue lors de l'année 2014.

2.1.3. Diffusion de l'enquête

La cible du questionnaire concernait les vétérinaires libéraux exerçant en France. Différents supports ont été utilisés pour la diffusion du questionnaire : une mise en ligne sur la page officielle du site national de l'Ordre des vétérinaires, sur le site de l'hebdomadaire professionnel *Dépêche Vétérinaire* ainsi que des envois de mails à différentes associations de formation continue vétérinaires (l'AFVAC, AVEF, SNGTV) et à tous les adhérents du SNVEL.

Il a été demandé aux participants de ne répondre qu'une seule fois au questionnaire qui prenait environ 20 minutes à renseigner. L'enquête a été publiée le 27 avril 2015 et deux relances ont été réalisées afin d'obtenir un nombre de répondants le plus élevé possible. Elle a été clôturée le 14 juin 2015.

2.2. Enquête 2

2.2.1. Le choix d'une deuxième enquête

Une deuxième enquête portant sur le temps de travail a été réalisée (annexe 2).

Après analyse des résultats de la première enquête, certaines critiques nous ont poussé à réaliser une autre enquête en reformulant les questions pour lesquelles le risque de non-compréhension était élevé en ajoutant de nouvelles questions. Les questions ont également été reformulées selon les réponses apportées lors de la première enquête.

La conception du questionnaire s'est également inspirée des enquêtes publiées dans le domaine médical ^{[5][14][18]}, notamment pour les aspects relatifs à la perception du temps de travail.

Le but est de compléter la première enquête afin d'obtenir plus de résultats et de meilleure qualité sur le temps de travail des vétérinaires libéraux.

2.2.2. Le cadre de l'enquête

Le questionnaire a été conçu à la suite de l'analyse des réponses de l'enquête réalisée par le groupe VALOVET [29].

Afin de maximiser la compréhension des questions, le questionnaire a été testé auprès de 5 vétérinaires libéraux différents (lieux et domaines d'activité différents). Les réponses apportées ont ainsi permis de reformuler certaines questions et de réduire la possibilité d'obtenir d'autres réponses que celles proposées notamment sur la perception du temps de travail par les vétérinaires.

2.2.3. Mise en place du questionnaire

Les questions sont ciblées sur le temps de travail en prenant cette fois-ci comme base le nombre de matinées et d'après-midi travaillées par semaine ainsi que le nombre moyen d'heures travaillées au cours de ces deux demi-journées (le nombre d'heures étant différent entre les deux demi-journées).

Le questionnaire s'articule également autour de quatre axes principaux : le cadre de l'activité, le temps de travail du vétérinaire, la perception du temps de travail par le vétérinaire et enfin sur la description personnelle de celui-ci.

Le premier axe concernant le cadre de l'activité interroge sur :

- le type de structure
- l'année d'ouverture de la structure
- le domaine d'activité de la structure
- l'effectif en ETP dans la structure
- les fluctuations saisonnières
- le domaine d'activité du vétérinaire
- l'ancienneté du vétérinaire

Le deuxième axe porte sur le temps de travail du vétérinaire avec des questions portant sur différents sujets tels que :

- le nombre de demi-journées (matin et après-midi) travaillées et le nombre d'heures associées
- la réalisation de gardes et leur nombre
- le nombre de jours de congés
- les activités non libérales vétérinaires

- le temps de gestion de la structure

Le troisième axe traite d'une partie plus personnelle concernant la perception du temps de travail :

- le souhait de travailler différemment
- la raison qui l'en empêche
- le choix de propositions pour améliorer son cadre de vie

Enfin, le dernier axe interroge sur la description personnelle du vétérinaire avec des questions portant sur :

- le sexe
- l'âge
- l'année de fin d'étude
- l'année du premier travail
- le statut
- le département d'exercice
- la taille de l'agglomération d'exercice

Les gardes et astreintes sont regroupées sous le nom de « garde » compte tenu de leur différenciation très difficile. Elles sont également dissociées en jour et nuit, tenant compte également des jours et nuits dérangés afin d'évaluer quantitativement l'impact sur le temps de travail. L'enquête porte également sur le temps de travail affecté à d'autres activités non libérales (notamment pour les vétérinaires réalisant des inspections sanitaires en abattoir) et sur le temps de gestion de la structure au sein de laquelle travaille le vétérinaire. Enfin, un autre point est traité dans cette enquête, celui de l'aspect de perception du temps de travail et de la qualité de vie des vétérinaires. Cette notion permet d'évaluer l'aspect psychologique du temps de travail des vétérinaires libéraux et de comprendre leurs attentes.

De nombreuses indications sont apportées pour certaines questions afin de minimiser le risque d'incompréhension de la question.

Une question ouverte à la fin du questionnaire est laissée à disposition du vétérinaire afin de corriger certaines réponses et d'apporter des précisions.

L'année de référence prise en compte est l'année 2015.

2.2.4. Diffusion de l'enquête

La cible du questionnaire concernait les vétérinaires libéraux exerçant en France. Différents supports ont été utilisés pour la diffusion du questionnaire : une mise en ligne sur la page officielle du site national de l'Ordre des vétérinaires, un envoi de mails à différentes associations de formation continue vétérinaires (l'AFVAC, le SNGTV et à tous les adhérents du SNVEL) ainsi qu'une diffusion via des réseaux sociaux notamment pour l'activité canine.

Il a été demandé aux participants de ne répondre qu'une seule fois au questionnaire qui prenait environ 10 minutes à renseigner. Le questionnaire est publié sur le serveur de la société Sphinx (auquel l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse est abonnée), disponible uniquement en ligne pour la simplification de la récolte des résultats et leur analyse. L'enquête a été publiée le 17 juin 2016 et deux relances ont été réalisées afin d'obtenir un nombre de répondants le plus élevé possible. Elle a été clôturée le 1 septembre 2016.

2.3. Analyse des enquêtes

2.3.1. Le choix du logiciel d'analyse

Après la fermeture des questionnaires, les deux enquêtes ont été analysées à l'aide du logiciel MODALISA 7.0 (logiciel de traitement d'enquête par questionnaire). Le logiciel permet de combiner les différentes variables afin d'en créer de nouvelles et permet l'analyse statistique des données.

Les données des deux enquêtes ont été triées afin de retirer les données incomplètes ou erronées. Des sous-populations ont été créées (« homme – femme » pour le sexe par exemple) pour comparer le temps de travail aux différentes sous-catégories d'une variable. D'autres variables ont été créées à partir des réponses de l'enquête comme le temps de travail annuel. Les non-réponses ne sont pas incluses dans les résultats statistiques.

Certaines données de variables ont été regroupées selon des classes choisies de manière à pouvoir comparer significativement ces classes aux autres variables des enquêtes.

2.3.2. Les méthodes d'analyse statistique

Les analyses statistiques ont été réalisées à l'aide du test du Khi2, le V de Cramer et le PEM (pourcentage d'écart à la moyenne) afin d'évaluer la significativité des résultats observés. En effet, le temps de travail annuel des participants est comparé pour différentes modalités de variables (comme l'âge, le sexe, le statut etc.) et les calculs d'indépendance ont été réalisés afin de déterminer l'influence d'une variable sur le temps de travail (Test du khi2).

Le test du khi2 mesure l'écart entre la fréquence observée et la fréquence théorique pour un tableau de données lors d'un tri croisé. Plus l'écart est élevé et plus les variables sont dépendantes l'une de l'autre. Les résultats présentés tiennent compte d'une significativité au moins égale à 95% pour considérer une indépendance totale entre deux variables.

Le V de Cramer est également utilisé. Il est fondé sur le khi2 maximal qu'il pourrait y avoir sur un tableau de contingence. Plus V est proche de 0 et plus il y a indépendance entre les variables étudiées. Au contraire, en cas de dépendance complète, le V vaut 1.

Enfin, des calculs de PEM (pourcentage d'écart à la moyenne) ont été faits. Les PEM ne sont pas des indicateurs classiques utilisés en statistique mais permettent une analyse plus visuelle et l'interprétation de la force d'attraction entre deux modalités dans un tableau croisé. Le PEM est relatif aux écarts à l'indépendance et non aux effectifs par modalité (contrairement au khi2). Il est pris en compte si l'écart à l'indépendance est significatif et l'effectif est suffisant. Le PEM peut être positif (en cas de surreprésentation par rapport à l'effectif attendu) et sera coloré en vert. Au contraire, une sous-représentation est indiquée en bleu. L'intensité de la couleur est proportionnelle au degré d'attraction entre deux modalités (plus l'attraction est forte, plus la valeur du PEM est proche de 100% et plus la coloration est foncée).

Selon Philippe Cibois ^[3] ^[4], le PEM doit toujours être associé au test du khi2. Si le PEM est inférieur à 10%, il peut être l'effet du hasard et au contraire s'il est supérieur à 50%, cela indique une redondance entre certaines variables.

3. Résultats des enquêtes

3.1. Enquête 1.

3.1.1. Profil des répondants

Le nombre de participants à l'enquête est de 630. Les femmes représentent 40,8% de l'échantillon (Tableau 4).

Tableau 4 : effectifs et fréquences du sexe

Sexe	Effectifs	Fréquences
Femme	254	40,8%
Homme	368	59,2%
Total	622	100,0%

Les moins de 35 ans sont les plus représentés avec 25,3% des participants et autour de 15% pour chacune des cinq autres catégories (Tableau 5).

Tableau 5 : effectifs et fréquences de l'âge

Age	Effectifs	Fréquences
Moins de 35 ans	157	25,3%
35 à moins de 40 ans	100	16,1%
40 à moins de 45 ans	91	14,7%
45 à moins de 50 ans	88	14,2%
50 à moins de 55 ans	90	14,5%
Plus de 55 ans	94	15,2%
Total	620	100,0%

En observant la répartition des vétérinaires selon la taille de l'agglomération dans laquelle ils travaillent, nous pouvons voir que les petites agglomérations entre 1000 et 10 000 habitants sont les plus représentées (Tableau 6). Elles représentent 62% des participants à elles seules. Les très grandes agglomérations sont les moins représentées avec seulement 12,5% des participants.

Tableau 6 : effectifs et fréquences de la taille d'agglomération

Taille de l'agglomération	Effectifs	Fréquences
Moins de 1000 habitants	48	7,7%
1000 à 10 000 habitants	343	55,1%
10 000 à 100 000 habitants	152	24,4%
Plus de 100 000 habitants	79	12,7%
Total	622	100,0%

Les cliniques vétérinaires sont les structures majoritaires dans notre échantillon avec 71,8% des répondants (Tableau 8). Seules les réponses des vétérinaires libéraux travaillant dans des cabinets et cliniques vétérinaires ont été conservées pour cette question étant donné le faible nombre de répondants dans la catégorie « CHV » (centre hospitalier vétérinaire) et « autre » (Tableau 7). Leurs réponses sont néanmoins prises en compte dans le calcul de temps de travail annuel des vétérinaires libéraux mais ne sont pas comparées à ce temps de travail.

Tableau 7 : effectifs et fréquences du type de structure

Type de structure	Effectifs	Fréquences
Autre	8	1,4%
Cabinet	163	27,6%
CHV	3	0,5%
Clinique	416	70,5%
Total	590	100,0%

Tableau 8 : effectifs et fréquences du type de structure (restreint)

Type de structure	Effectifs	Fréquences
Cabinet	163	28,2%
Clinique	416	71,8%
Total	579	100,0%

A propos de l'activité vétérinaire, on observe des vétérinaires en activité canine exclusive pour la moitié des participants (Tableau 9). Les vétérinaires ruraux et mixtes à dominante rurale sont regroupés dans la même catégorie compte tenu du très faible nombre de vétérinaires en exercice rural exclusif (3 participants seulement) (Tableau 10). Les vétérinaires équins et hors sols sont exclus de l'enquête compte tenu de leur faible nombre et donc de la non-significativité qui en résulte. Ils sont néanmoins utilisés dans le calcul du temps de travail des vétérinaires libéraux en France mais ne sont pas comparés significativement aux autres variables.

Tableau 9 : effectifs et fréquences du domaine d'activité d'exercice

Domaine d'activité	Effectifs	Fréquence
Canine	291	48,6%
Equine	10	1,7%
Hors-sol	6	1,0%
Mixte dominante canine	150	25,1%
Mixte dominante équine	4	0,7%
Mixte dominante rurale	134	22,5%
Rurale	3	0,5%
Total	599	100,0%

Tableau 10 : effectifs et fréquences du domaine d'activité d'exercice restreint

Domaine d'activité	Effectifs	Fréquences
Canine	291	50,3%
Mixte dominante canine	150	26,0%
Mixte dominante rurale /Rurale	137	23,7%
Total	578	100,0%

Au sein des structures, 38,8% des vétérinaires travaillent en exercice individuel (avec ou non des salariés vétérinaires et personnels non vétérinaires) (Tableau 11). De plus, près d'un quart des structures sont composées d'au moins quatre vétérinaires associés et/ou collaborateurs.

Tableau 11 : effectifs et fréquences du nombre d'associés et collaborateurs libéraux

Associés et Collaborateurs libéraux	Effectifs	Fréquences
1	244	38,8%
2	146	23,2%
3	99	15,7%
4 et plus	140	22,3%
Total	629	100,0%

On peut voir que le nombre moyen de salariés vétérinaires par structure est nul pour près de la moitié des structures participant à l'enquête (Tableau 12).

Tableau 12 : effectifs et fréquences du nombre de salariés vétérinaires

Salariés vétérinaires	Effectifs	Fréquences
0	303	48,2%
1	160	25,4%
2	75	11,9%
3 et plus	91	14,5%
Total	629	100,0%

De même, on peut voir que les trois quarts des structures ont au plus un vétérinaire salarié, bien que le statut de vétérinaire salarié du secteur libéral concerne environ 30% des vétérinaires du secteur libéral en France ^[20]. Enfin, on constate que 18,1% des structures ne possèdent pas de salariés non vétérinaires (Tableau 13). Néanmoins, on observe de très fortes disparités dans ce domaine avec près de 20% des structures qui ont au moins cinq salariés non vétérinaires.

Tableau 13 : effectifs et fréquences du nombre de salariés non vétérinaires

Salariés non vétérinaires	Effectifs	Fréquences
0	114	18,1%
1	70	11,1%
2	139	22,1%
3	101	16,1%
4	80	12,7%
5 et plus	125	19,9%
Total	629	100,0%

Les réponses de l'enquête montrent également que le statut de collaborateur est très minoritaire, avec 11,2% des participants, au contraire du statut de vétérinaire libéral associé ou en exercice individuel (Tableau 14).

Tableau 14 : effectifs et fréquences du statut

Statut	Effectifs	Fréquences
Associé	390	88,8%
Collaborateur	49	11,2%
Total	439	100,0%

Les questions portant sur le bénéfice net annuel en 2014 avant impôt sur le revenu mettent en évidence une répartition homogène selon les déciles proposés, avec la moitié des vétérinaires

déclarant un bénéfice net avant impôt inférieur à 58 000€ pour l'année 2014 et un bénéfice supérieur pour l'autre moitié (Tableau 15).

Tableau 15 : effectifs et fréquences du bénéfice annuel net avant impôt

Revenu annuel net	Effectifs	Fréquences
Jusqu'à 17500 €	42	8,7%
17 501 à 29 000 €	63	13,0%
29 001 à 39 000 €	55	11,4%
39 001 à 48 000 €	50	10,3%
48 001 à 58 000 €	42	8,7%
58 001 à 68 000 €	56	11,6%
68 001 à 80 000 €	51	10,5%
80 001 à 94 000 €	49	10,1%
94 001 à 119 000 €	30	6,2%
Plus de 119 000 €	46	9,5%
Total	484	100,0%

Le bénéfice net avant impôt montre également de très fortes disparités entre les vétérinaires libéraux avec plus de 100 000 euros annuels de différence entre les deux tranches extrêmes.

De plus, nous pouvons constater que 76% des vétérinaires libéraux sont en régime fiscal BNC (Tableau 16).

Tableau 16 : effectifs et fréquences du régime fiscal

Régime fiscal	Effectifs	Fréquences
BIC	113	23,6%
BNC	366	76,4%
Total	479	100,0%

Le temps de travail hebdomadaire horaire a été calculé de la manière suivante : (nombre de demi-journées / 2) x nombre heures journalières.

Dans le cas du temps de travail annuel, le temps de travail hebdomadaire a été multiplié par le nombre de semaines par an moins le nombre de semaines de congés pris par le vétérinaire au cours de cette même année. Le temps de travail annuel a été regroupé en 4 catégories de manière à obtenir des effectifs plus ou moins égaux pour chacune d'entre elle (Tableau 17).

Tableau 17 : effectifs et fréquences par tranche du temps de travail annuel (heures)

Temps travail annuel	Effectifs	Fréquences
<1862,9	112	24,2%
1863-2124,9	121	26,2%
2125-2529,9	107	23,2%
> 2530	122	26,4%
Total	462	100,0%

Rappelons que la durée annuelle moyenne de travail pour les cadres et professions intellectuelles supérieures était de 1814 heures pour l'année 2015.

La question relative à la réalisation de gardes met en évidence que près de 68% des vétérinaires libéraux réalisent des gardes (Tableau 18).

Tableau 18 : effectifs et fréquences de la réalisation des gardes

Réalisation gardes	Effectifs	Fréquences
Non	153	32,3%
Oui	320	67,7%
Total	473	100,0%

Dans le cas des vétérinaires ne réalisant pas de gardes, elles sont réalisées majoritairement dans des réseaux de gardes organisés (pour 70% des répondants) et au sein de la structure (pour un quart d'entre eux). Notons qu'en 2015, 6,6% des vétérinaires rapportent ne pas réaliser de gardes au sein de leur structure (Tableau 19).

Tableau 19 : effectifs et fréquences de la répartition des gardes

Comment sont réalisées les gardes	Effectifs	Fréquences
Au sein d'un réseau de garde organisé	158	69,9%
Au sein de votre structure	53	23,5%
Elles ne sont pas assurées	15	6,6%
Total	226	100,0%

Les réponses aux questions portant sur la réalisation d'astreintes la nuit et le jour ont été classées afin d'obtenir des catégories d'effectifs plus ou moins égales (Tableau 20 et 21). Nous pouvons observer une très forte disparité dans le nombre d'astreintes réalisées, avec 17% des vétérinaires libéraux assurant plus de 225 nuits au cours de l'année 2014.

Tableau 20 : effectifs et fréquences par tranche de nombre d'astreintes de nuits annuelles

Astreintes nuits par an	Effectifs	Fréquences
<27	58	16,8%
27 - 61	57	16,5%
61 - 92	57	16,5%
92 - 124	57	16,5%
124 - 225	57	16,5%
> 225	59	17,1%
Total	345	100,0%

Tableau 21 : effectifs et fréquences par tranche de nombre d'astreintes annuelles de nuits, dimanches et jours fériés

Astreintes dimanches et jours fériés	Effectifs	Fréquences
<7	59	18,0%
7-13	66	20,1%
13 - 18	54	16,5%
18 - 25	57	17,4%
25 - 36	58	17,7%
>36	34	10,4%
Total	328	100,0%

De la même manière, nous avons classé le nombre de semaines de congés par an (Tableau 22). Nous remarquons que 16% des vétérinaires ont pris moins de 2,5 semaines de congés en 2014 contre plus de 6,5 semaines pour plus de 20% d'entre eux.

Tableau 22 : effectifs et fréquences des congés annuels (en semaines)

Congés par an	Effectifs	Fréquences
<2,5	76	16,0%
2,5 - 3,9	47	9,9%
4 - 4,9	65	13,7%
5 - 5,4	98	20,6%
5,5 - 6,4	90	18,9%
6,5 et plus	99	20,8%
Total	475	100,0%

Enfin, la question traitant des formations continues montre que près de 40% des vétérinaires libéraux réalisent des formations sur leur temps de travail (Tableau 23). Néanmoins, plus de la moitié d'entre eux réalisent la totalité ou la moitié de ces formations sur leurs congés.

Tableau 23 : effectifs et fréquences de la prise des formations continues

Formations continues	Effectifs	Fréquences
Autre	36	7,8%
Congés	81	17,6%
Moitié travail moitié congés	157	34,1%
Temps de travail	186	40,4%
Total	460	100,0%

3.1.2. Analyse statistique du temps de travail

Cette partie regroupe un ensemble de tris croisés réalisés entre les variables concernant le temps de travail (temps de travail annuel, congés et gardes) et les autres variables de l'enquête. Nous mentionnerons la significativité ou non des résultats obtenus pour chaque analyse. Le but de cette partie est de vérifier s'il existe des interactions entre le temps de travail annuel des vétérinaires et leurs catégories sociales et professionnelles.

3.1.2.1. Analyse du temps de travail annuel

Nous étudierons tout d'abord l'interaction entre le temps de travail annuel et les autres variables de l'enquête.

L'analyse statistique entre le sexe et le temps de travail montre une dépendance entre les deux variables (Tableau 24). Nous pouvons conclure que les hommes travaillent significativement plus que les femmes avec respectivement une surreprésentation des premiers et une sous-représentation des secondes dans la dernière tranche de temps de travail (>2530 heures annuelles). Nous observons l'inverse pour la première tranche de temps de travail (<1863 heures annuelles).

Tableau 24 : tri croisé entre le sexe et le temps de travail annuel (heures)

		<i>Khi2=8,55 ddl=3 p=0,035 (Significatif)</i>				
		<1863	1863-2125	2125-2530	> 2530	Total
Femme		31,2 (53)	26,5 (45)	21,2 (36)	21,2 (36)	100,0 (170)
Homme		20,3 (58)	25,9 (74)	24,1 (69)	29,7 (85)	100,0 (286)
Total		24,3 (111)	26,1 (119)	23,0 (105)	26,5 (121)	100,0 (456)

A l'inverse, il n'existe pas d'interaction significative (au seuil de 5%) entre l'âge et le temps de travail annuel (Tableau 25).

Tableau 25 : tri croisé entre la classe d'âge et le temps de travail annuel (heures)

		<i>Khi2=23,7 ddl=15 p=0,071 (Assez significatif)</i>				
		<1863	1863-2125	2125-2530	> 2530	Total
Moins de 35 ans		25,6 (21)	29,3 (24)	24,4 (20)	20,7 (17)	100,0 (82)
35 à moins de 40 ans		17,5 (14)	30,0 (24)	30,0 (24)	22,5 (18)	100,0 (80)
40 à moins de 45 ans		31,0 (22)	26,8 (19)	18,3 (13)	23,9 (17)	100,0 (71)
45 à moins de 50 ans		32,4 (24)	20,3 (15)	16,2 (12)	31,1 (23)	100,0 (74)
50 à moins de 55 ans		18,9 (14)	28,4 (21)	31,1 (23)	21,6 (16)	100,0 (74)
Plus de 55 ans		20,5 (16)	21,8 (17)	17,9 (14)	39,7 (31)	100,0 (79)
Total		24,2 (111)	26,1 (120)	23,1 (106)	26,6 (122)	100,0 (459)

Les vétérinaires des petites agglomérations (< 1000 habitants) travaillent significativement plus que ceux des plus grandes agglomérations (PEM très négatif pour les deux premières tranches et positif pour la dernière tranche de temps de travail) (Tableau 26).

Nous observons l'inverse dans le cas des grandes agglomérations (> 100 000 habitants) avec une surreprésentation de la première tranche de temps de travail annuel.

Tableau 26 : tri croisé entre la taille de l'agglomération et le temps de travail annuel (heures)

		<i>Khi2=24,3 ddl=9 p=0,004 (Très significatif)</i>				
		<1863	1863-2125	2125-2530	> 2530	Total
Moins de 1000 hab.		11,4 (4)	11,4 (4)	25,7 (9)	51,4 (18)	100,0 (35)
1000 à 10 000 hab.		23,0 (58)	29,8 (75)	24,2 (61)	23,0 (58)	100,0 (252)
10 000 à 100 000 hab.		23,7 (27)	24,6 (28)	25,4 (29)	26,3 (30)	100,0 (114)
Plus de 100 000 hab.		38,3 (23)	23,3 (14)	13,3 (8)	25,0 (15)	100,0 (60)
Total		24,3 (112)	26,2 (121)	23,2 (107)	26,2 (121)	100,0 (461)

Le temps de travail annuel est également associé au type de structure (Tableau 27). En effet, les vétérinaires travaillant dans des cabinets réalisent plus d'heures que ceux travaillant dans des cliniques vétérinaires.

Tableau 27 : tri croisé entre le type de structure et le temps de travail annuel (heures)

	<i>Khi2=16,7 ddl=3 p=0,001 (Très significatif)</i>				
	<1863	1863-2125	2125-2530	> 2530	Total
Cabinet	21,7 (26)	15,8 (19)	25,0 (30)	37,5 (45)	100,0
Clinique	25,8 (82)	30,5 (97)	22,3 (71)	21,4 (68)	100,0
Total	24,7 (108)	26,5 (116)	23,1 (101)	25,8 (113)	100,0 (438)

De même, les vétérinaires en activité canine exclusive travaillent significativement moins que leurs confrères en activité rurale et mixte à dominante rurale (Tableau 28). Les vétérinaires mixtes à dominante canine sont répartis plus équitablement entre les différentes tranches de temps de travail annuel.

Tableau 28 : tri croisé entre le domaine d'activité et le temps de travail annuel (heures)

	<i>Khi2=15,3 ddl=6 p=0,018 (Significatif)</i>				
	<1863	1863-2125	2125-2530	> 2530	Total
Canine	30,7 (69)	26,7 (60)	20,0 (45)	22,7 (51)	100,0 (225)
Mixte dominante canine	24,1 (28)	29,3 (34)	24,1 (28)	22,4 (26)	100,0 (116)
Mixte dominante rurale /Rurale	12,4 (12)	25,8 (25)	27,8 (27)	34,0 (33)	100,0 (97)
Total	24,9 (109)	27,2 (119)	22,8 (100)	25,1 (110)	100,0 (438)

Le temps de travail est significativement différent selon le nombre d'associés et collaborateurs libéraux dans la structure (Tableau 29). Les vétérinaires travaillant dans des structures avec peu de vétérinaires (associés et collaborateurs) travaillent significativement plus que ceux des structures plus grandes. Les vétérinaires des structures avec trois associés et/ou collaborateurs sont plus équitablement répartis selon les tranches de temps de travail.

Tableau 29 : tri croisé entre le nombre d'associés et collaborateurs et le temps de travail annuel (heures)

		<i>Khi2=27,5 ddl=9 p=0,001 (Très significatif)</i>				
		<1863	1863-2125	2125-2530	> 2530	Total
1	19,5 (32)	17,7 (29)	24,4 (40)	38,4 (63)	100,0 (164)	
2	31,8 (35)	29,1 (32)	19,1 (21)	20,0 (22)	100,0 (110)	
3	25,9 (22)	28,2 (24)	24,7 (21)	21,2 (18)	100,0 (85)	
4 et plus	22,3 (23)	35,0 (36)	24,3 (25)	18,4 (19)	100,0 (103)	
Total	24,2 (112)	26,2 (121)	23,2 (107)	26,4 (122)	100,0 (462)	

Le temps de travail est également significativement différent selon le nombre de vétérinaires salariés dans la structure (Tableau 30). Néanmoins, les résultats qui en ressortent sont beaucoup moins tranchés que précédemment. Les vétérinaires travaillant dans des structures avec trois vétérinaires salariés et plus travaillent moins que ceux des autres structures. Mais les vétérinaires exerçant dans des structures avec deux vétérinaires salariés travaillent plus que ceux des structures avec moins de deux vétérinaires salariés.

Tableau 30 : tri croisé entre le nombre de vétérinaires salariés et le temps de travail annuel (heures)

		<i>Khi2=26,8 ddl=9 p=0,002 (Très significatif)</i>				
		<1863	1863-2125	2125-2530	> 2530	Total
0	26,9 (60)	21,1 (47)	22,4 (50)	29,6 (66)	100,0	
1	29,4 (37)	31,0 (39)	15,9 (20)	23,8 (30)	100,0	
2	11,1 (6)	22,2 (12)	37,0 (20)	29,6 (16)	100,0	
3 et plus	15,3 (9)	39,0 (23)	28,8 (17)	16,9 (10)	100,0	
Total	24,2 (112)	26,2 (121)	23,2 (107)	26,4 (122)	100,0 (462)	

A l'inverse, il n'y a pas d'interaction statistiquement significative entre le nombre de salariés non vétérinaires et le temps de travail annuel du vétérinaire (Tableau 31).

Tableau 31 : tri croisé entre le nombre de personnels non vétérinaires et le temps de travail annuel (heures)

	<i>Khi2=21,0 ddl=15 p=0,135 (Peu significatif)</i>				
	<1863	1863-2125	2125-2530	> 2530	Total
0	34,5 (20)	12,1 (7)	20,7 (12)	32,8 (19)	100,0 (58)
1	23,2 (13)	19,6 (11)	26,8 (15)	30,4 (17)	100,0 (56)
2	25,4 (29)	24,6 (28)	21,1 (24)	28,9 (33)	100,0 (114)
3	23,8 (19)	31,3 (25)	17,5 (14)	27,5 (22)	100,0 (80)
4	23,8 (15)	34,9 (22)	22,2 (14)	19,0 (12)	100,0 (63)
5 et plus	17,6 (16)	30,8 (28)	30,8 (28)	20,9 (19)	100,0 (91)
Total	24,2 (112)	26,2 (121)	23,2 (107)	26,4 (122)	100,0 (462)

Les vétérinaires associés sont sous-représentés dans la première tranche de temps de travail, à l'inverse des collaborateurs libéraux qui travaillent significativement moins (Tableau 32). Néanmoins, les associés sont relativement bien distribués selon les différentes tranches de temps de travail.

Tableau 32 : tri croisé entre le statut et le temps de travail annuel (heures)

	<i>Khi2=8,65 ddl=3 p=0,034 (Significatif)</i>				
	<1863	1863-2125	2125-2530	> 2530	Total
Associé	22,7 (82)	27,9 (101)	23,5 (85)	26,0 (94)	100,0 (362)
Collaborateur	42,5 (17)	27,5 (11)	15,0 (6)	15,0 (6)	100,0 (40)
Total	24,6 (99)	27,9 (112)	22,6 (91)	24,9 (100)	100,0 (402)

Enfin, le revenu annuel net est significativement plus élevé (plus de 119 000€ annuels) pour les vétérinaires travaillant le plus (dernière tranche de temps de travail) (Tableau 33). Au contraire, les vétérinaires aux revenus entre 17 500 et 39 000€, travaillent significativement moins que leurs confrères. Les résultats sont toutefois à nuancer compte tenu de la répartition plus homogène pour les autres tranches de revenus.

Tableau 33 : tri croisé entre le bénéfice net avant impôt et le temps de travail annuel (heures)

	<i>Khi2=43,3 ddl=27 p=0,024 (Significatif)</i>				
	<1863	1863-2125	2125-2530	> 2530	Total
Jusqu'à 17500 €	20,6 (7)	14,7 (5)	32,4 (11)	32,4 (11)	100,0 (34)
17 501 à 29 000 €	37,9 (22)	25,9 (15)	15,5 (9)	20,7 (12)	100,0 (58)
29 001 à 39 000 €	38,8 (19)	22,4 (11)	16,3 (8)	22,4 (11)	100,0 (49)
39 001 à 48 000 €	31,1 (14)	26,7 (12)	15,6 (7)	26,7 (12)	100,0 (45)
48 001 à 58 000 €	25,0 (10)	30,0 (12)	12,5 (5)	32,5 (13)	100,0 (40)
58 001 à 68 000 €	20,8 (11)	34,0 (18)	24,5 (13)	20,8 (11)	100,0 (53)
68 001 à 80 000 €	22,4 (11)	24,5 (12)	30,6 (15)	22,4 (11)	100,0 (49)
80 001 à 94 000 €	17,8 (8)	22,2 (10)	31,1 (14)	28,9 (13)	100,0 (45)
94 001 à 119 000 €	14,8 (4)	33,3 (9)	22,2 (6)	29,6 (8)	100,0 (27)
Plus de 119 000 €	(0)	31,8 (14)	29,5 (13)	38,6 (17)	100,0 (44)
Total	23,9 (106)	26,6 (118)	22,7 (101)	26,8 (119)	100,0 (444)

3.1.2.2. Analyse du temps de congés annuels

Dans cette partie, nous analyserons l'interaction entre le nombre de semaines de congés pris en 2014 et les autres variables de l'enquête.

Nous pouvons voir que les femmes prennent statistiquement moins de congés que les hommes (sous-représentation des femmes dans deux des quatre dernières tranches) (Tableau 34).

Tableau 34 : tri croisé entre le sexe et le nombre de congés annuels (semaines)

	<i>Khi2=22,5 ddl=5 p=0,001 (Très significatif)</i>						
	<2,5	2,5 - 3,9	4 - 4,9	5 - 5,4	5,5 - 6,4	6,5 et plus	Total
Femme	19,3 (34)	16,5 (29)	9,1 (16)	22,7 (40)	14,8 (26)	17,6 (31)	100,0 (176)
Homme	14,3 (42)	6,1 (18)	16,0 (47)	18,8 (55)	21,8 (64)	22,9 (67)	100,0 (293)
Total	16,2 (76)	10,0 (47)	13,4 (63)	20,3 (95)	19,2 (90)	20,9 (98)	100,0 (469)

Il y a ici interaction significative entre l'âge du vétérinaire et le nombre de jours de congés annuels (Tableau 35). Nous pouvons voir que la tranche « 40-45 ans » est surreprésentée dans la tranche « 5-5,4 » semaines de congés et la tranche « 45-50 ans » surreprésentée dans la tranche « 6,5 et plus » semaines de congés. Nous pourrions dire que plus le vétérinaire est âgé et plus il prend de congés. Néanmoins, les résultats ne sont pas constants pour toutes les catégories d'âge (« 35-40 » et « plus de 55 » ans sans réelle orientation).

Tableau 35 : tri croisé entre l'âge et le nombre de congés annuels (semaines)

	<i>Khi2=51,9 ddl=25 p=0,001 (Très significatif)</i>						Total
	<2,5	2,5 - 3,9	4 - 4,9	5 - 5,4	5,5 - 6,4	6,5 et plus	
Moins de 35 ans	23,8 (20)	11,9 (10)	4,8 (4)	25,0 (21)	13,1 (11)	21,4 (18)	100,0 (84)
35 à 39 ans	15,9 (13)	11,0 (9)	14,6 (12)	19,5 (16)	23,2 (19)	15,9 (13)	100,0 (82)
40 à 44 ans	12,3 (9)	6,8 (5)	9,6 (7)	32,9 (24)	13,7 (10)	24,7 (18)	100,0 (73)
45 à 49 ans	12,0 (9)	16,0 (12)	12,0 (9)	6,7 (5)	20,0 (15)	33,3 (25)	100,0 (75)
50 à 54 ans	11,7 (9)	7,8 (6)	22,1 (17)	22,1 (17)	24,7 (19)	11,7 (9)	100,0 (77)
Plus de 55 ans	19,8 (16)	6,2 (5)	18,5 (15)	17,3 (14)	19,8 (16)	18,5 (15)	100,0 (81)
Total	16,1 (76)	10,0 (47)	13,6 (64)	20,6 (97)	19,1 (90)	20,8 (98)	100,0 (472)

L'analyse croisée avec le type de structure montre que les vétérinaires travaillant dans des cabinets vétérinaires prennent statistiquement moins de congés que leurs confrères travaillant dans les cliniques (surreprésentation dans la première tranche de temps de congés et sous-représentation dans la dernière tranche pour les cabinets vétérinaires et inversement pour les cliniques) (Tableau 36).

Tableau 36 : tri croisé entre le type de structure et le nombre de congés annuels (semaines)

	<i>Khi2=48,4 ddl=5 p=0,001 (Très significatif)</i>						Total
	<2,5	2,5 - 3,9	4 - 4,9	5 - 5,4	5,5 - 6,4	6,5 et plus	
Cabinet	35,2 (43)	10,7 (13)	9,0 (11)	17,2 (21)	13,9 (17)	13,9 (17)	100 (122)
Clinique	8,8 (29)	9,5 (31)	14,3 (47)	22,9 (75)	20,7 (68)	23,8 (78)	100 (328)
Total	16,0 (72)	9,8 (44)	12,9 (58)	21,3 (96)	18,9 (85)	21,1 (95)	100 (450)

Les vétérinaires en activité canine pure sont sous-représentés dans une tranche de congés élevés et surreprésentés dans une tranche de congés faibles (« 2,5-3,9 » semaines annuelles)

(Tableau 37). Les vétérinaires mixtes et ruraux prennent significativement plus de congés que les vétérinaires canins, pour les tranches extrêmes.

Tableau 37 : tri croisé entre le domaine d'activité et le nombre de congés annuels (semaines)

	<i>Khi2=20,8 ddl=10 p=0,023 (Significatif)</i>						Total
	<2,5	2,5 - 3,9	4 - 4,9	5 - 5,4	5,5 - 6,4	6,5 et plus	
Canine	18,5 (43)	12,4 (29)	14,6 (34)	20,6 (48)	14,6 (34)	19,3 (45)	100,0 (233)
Mixte dominante canine	11,1 (13)	7,7 (9)	10,3 (12)	23,9 (28)	28,2 (33)	18,8 (22)	100,0 (117)
Mixte dominante rurale /Rurale	15,0 (15)	5,0 (5)	15,0 (15)	19,0 (19)	17,0 (17)	29,0 (29)	100,0 (100)
Total	15,8 (71)	9,6 (43)	13,6 (61)	21,1 (95)	18,7 (84)	21,3 (96)	100,0 (450)

Nous observons ici plus franchement que les structures avec un seul vétérinaire libéral prennent moins de semaines de congés que les structures avec quatre et plus vétérinaires associés et/ou collaborateurs (Tableau 38). Quand le nombre de vétérinaires dans une clinique croît, le nombre de semaines de congés pris annuellement augmente. Une tendance similaire est observée pour le croisement avec les variables « nombre de vétérinaires salariés employés » et « nombre de personnels non vétérinaires » (Tableaux 39 et 40).

Tableau 38 : tri croisé entre le nombre d'associés et collaborateurs et le nombre de congés annuels (semaines)

	<i>Khi2=125,7 ddl=15 p=0,001 (Très significatif)</i>						Total
	<2,5	2,5 - 3,9	4 - 4,9	5 - 5,4	5,5 - 6,4	6,5 et plus	
1	32,1 (54)	18,5 (31)	17,9 (30)	15,5 (26)	8,9 (15)	7,1 (12)	100,0 (168)
2	12,4 (14)	7,1 (8)	14,2 (16)	24,8 (28)	15,0 (17)	26,5 (30)	100,0 (113)
3	4,7 (4)	5,9 (5)	11,8 (10)	18,8 (16)	35,3 (30)	23,5 (20)	100,0 (85)
4 et plus	3,7 (4)	2,8 (3)	8,3 (9)	25,7 (28)	25,7 (28)	33,9 (37)	100,0 (109)
Total	16,0 (76)	9,9 (47)	13,7 (65)	20,6 (98)	18,9 (90)	20,8 (99)	100,0 (475)

Tableau 39 : tri croisé entre le nombre de vétérinaires salariés et le nombre de congés annuels (semaines)

		<i>Khi2=68,6 ddl=15 p=0,001 (Très significatif)</i>						
		<2,5	2,5 - 3,9	4 - 4,9	5 - 5,4	5,5 - 6,4	6,5 et plus	Total
0		25,0 (58)	11,2 (26)	15,1 (35)	14,2 (33)	16,4 (38)	18,1 (42)	100,0 (232)
1		10,2 (13)	11,8 (15)	9,4 (12)	29,1 (37)	15,7 (20)	23,6 (30)	100,0 (127)
2		9,1 (5)	9,1 (5)	18,2 (10)	32,7 (18)	23,6 (13)	7,3 (4)	100,0 (55)
3 et plus		(0)	1,6 (1)	13,1 (8)	16,4 (10)	31,1 (19)	37,7 (23)	100,0 (61)
Total		16,0 (76)	9,9 (47)	13,7 (65)	20,6 (98)	18,9 (90)	20,8 (99)	100,0 (475)

Tableau 40 : tri croisé entre le nombre de personnels non vétérinaires et le nombre de congés annuels (semaines)

		<i>Khi2=106,6 ddl=25 p=0,001 (Très significatif) V de Cramer=0,237</i>						
		<2,5	2,5 - 3,9	4 - 4,9	5 - 5,4	5,5 - 6,4	6,5 et plus	Total
0		41,7 (25)	11,7 (7)	6,7 (4)	11,7 (7)	11,7 (7)	16,7 (10)	100,0 (60)
1		25,4 (15)	11,9 (7)	23,7 (14)	22,0 (13)	6,8 (4)	10,2 (6)	100,0 (59)
2		19,3 (22)	20,2 (23)	13,2 (15)	17,5 (20)	14,0 (16)	15,8 (18)	100,0 (114)
3		9,8 (8)	2,4 (2)	13,4 (11)	22,0 (18)	29,3 (24)	23,2 (19)	100,0 (82)
4		4,5 (3)	7,5 (5)	11,9 (8)	29,9 (20)	22,4 (15)	23,9 (16)	100,0 (67)
5 et plus		3,2 (3)	3,2 (3)	14,0 (13)	21,5 (20)	25,8 (24)	32,3 (30)	100,0 (93)
Total		16,0 (76)	9,9 (47)	13,7 (65)	20,6 (98)	18,9 (90)	20,8 (99)	100,0 (475)

Les vétérinaires associés sont surreprésentés dans la tranche de semaines de congés élevés au contraire des collaborateurs (Tableau 41). Néanmoins, cette différence ne peut être considérée comme significative compte tenu de l'insuffisance d'effectifs.

Tableau 41 : tri croisé entre le statut et le nombre de congés annuels (semaines)

		<i>Khi2=9,17 ddl=5 p=0,102 (Peu fiable. Valeurs théoriques inférieures à 5 : 1)</i>						
		<2,5	2,5 - 3,9	4 - 4,9	5 - 5,4	5,5 - 6,4	6,5 et plus	Total
Associé		13,8 (51)	8,1 (30)	14,4 (53)	19,5 (72)	18,4 (68)	25,7 (95)	100,0 (369)
Collaborateur		11,6 (5)	14,0 (6)	9,3 (4)	27,9 (12)	27,9 (12)	9,3 (4)	100,0 (43)
Total		13,6 (56)	8,7 (36)	13,8 (57)	20,4 (84)	19,4 (80)	24,0 (99)	100,0 (412)

L'analyse croisée entre le nombre de semaines de congés et les variables « statut d'exercice », « revenu » et « réalisation de gardes » ne mettent pas en évidence une relation statistiquement significative.

3.1.2.3. Analyse de la réalisation de gardes

Dans cette partie, nous analysons l'interaction entre la réalisation ou non de gardes par le vétérinaire et les autres variables de l'enquête.

Les femmes sont significativement moins nombreuses à réaliser des gardes que les hommes (59% pour les femmes contre 72% pour les hommes) (Tableau 42).

Tableau 42 : tri croisé entre le sexe et la réalisation de gardes

	<i>Khi2=8,45 ddl=1 p=0,004 (Très significatif)</i>		
	Non	Oui	Total
Femme	40,7 (72)	59,3 (105)	100,0 (177)
Homme	27,2 (79)	72,8 (211)	100,0 (290)
Total	32,3 (151)	67,7 (316)	100,0 (467)

Les jeunes vétérinaires (« moins de 35 ans ») sont plus nombreux à réaliser des gardes que les vétérinaires d'âge moyen (« 40-45 ans » et « 45-50 ans ») (Tableau 43). On remarque néanmoins un retournement de cette tendance pour les vétérinaires des dernières tranches d'âge (« 50-55 ans » et « plus de 55 ans ») qui réalisent des gardes pour 70% d'entre eux.

Tableau 43 : tri croisé entre l'âge et la réalisation de gardes

	<i>Khi2=14,5 ddl=5 p=0,013 (Très significatif)</i>		
	Non	Oui	Total
Moins de 35 ans	22,4 (19)	77,6 (66)	100,0 (85)
35 à moins de 40 ans	26,3 (21)	73,8 (59)	100,0 (80)
40 à moins de 45 ans	45,8 (33)	54,2 (39)	100,0 (72)
45 à moins de 50 ans	41,3 (31)	58,7 (44)	100,0 (75)
50 à moins de 55 ans	30,3 (23)	69,7 (53)	100,0 (76)
Plus de 55 ans	29,3 (24)	70,7 (58)	100,0 (82)
Total	32,1 (151)	67,9 (319)	100,0 (470)

On peut voir que les vétérinaires des petites agglomérations sont significativement plus nombreux à réaliser des gardes que ceux des grandes agglomérations (respectivement 89% contre 22,4% pour la première et la dernière tranche d'agglomération) (Tableau 44). On observe

des PEM plus élevés pour les agglomérations de « moins de 1000 habitants » et de « plus de 100 000 habitants ». Les résultats sont tranchés pour l'ensemble des catégories.

Tableau 44 : tri croisé entre la taille de l'agglomération et la réalisation de gardes

	<i>Khi2=78,4 ddl=3 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Non	Oui	Total
Moins de 1000 habitants	11,1 (4)	88,9 (32)	100,0 (36)
1000 à 10 000 habitants	21,6 (56)	78,4 (203)	100,0 (259)
10 000 à 100 000 habitants	39,8 (47)	60,2 (71)	100,0 (118)
Plus de 100 000 habitants	77,6 (45)	22,4 (13)	100,0 (58)
Total	32,3 (45)	67,7 (13)	100,0 (58)

Les vétérinaires en exercice canin exclusif sont significativement moins nombreux à réaliser des gardes que leurs confrères en activité mixte canine et rurale (Tableau 45). Notons que ces derniers réalisent des gardes pour près de 90% d'entre eux.

Tableau 45 : tri croisé entre le domaine d'activité et la réalisation de gardes

	<i>Khi2=95,1 ddl=2 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Non	Oui	Total
Canine	54,8 (125)	45,2 (103)	100,0 (228)
Mixte dominante canine	12,6 (15)	87,4 (104)	100,0 (119)
Mixte dominante rurale /Rurale	9,9 (10)	90,1 (91)	100,0 (101)
Total	33,5 (150)	66,5 (298)	100,0 (448)

Les vétérinaires travaillant dans des structures comportant de nombreux vétérinaires associés et/ou collaborateurs sont significativement plus nombreux à réaliser des gardes (Tableau 46). Il en va de même pour les structures employant de nombreux salariés vétérinaires (Tableau 47) ou non vétérinaires (Tableau 48).

Tableau 46 : tri croisé entre le nombre d'associés et collaborateurs et la réalisation de gardes

	<i>Khi2=36,9 ddl=3 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Non	Oui	Total
1	47,6 (80)	52,4 (88)	100,0 (168)
2	34,5 (39)	65,5 (74)	100,0 (113)
3	17,6 (15)	82,4 (70)	100,0 (85)
4 et plus	17,8 (19)	82,2 (88)	100,0 (107)
Total	32,3 (153)	67,7 (320)	100,0 (473)

Tableau 47 : tri croisé entre le nombre de vétérinaires salariés et la réalisation de gardes

	<i>Khi2=17,8 ddl=3 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Non	Oui	Total
0	38,7 (89)	61,3 (141)	100,0 (230)
1	35,2 (44)	64,8 (81)	100,0 (125)
2	19,6 (11)	80,4 (45)	100,0 (56)
3 et plus	14,5 (9)	85,5 (53)	100,0 (62)
Total	32,3 (153)	67,7 (320)	100,0 (473)

Tableau 48 : tri croisé entre le nombre de personnels non vétérinaires et la réalisation de gardes

	<i>Khi2=18,9 ddl=5 p=0,002 (Très significatif)</i>		
	Non	Oui	Total
0	46,8 (29)	53,2 (33)	100,0 (62)
1	47,5 (28)	52,5 (31)	100,0 (59)
2	32,1 (36)	67,9 (76)	100,0 (112)
3	28,8 (23)	71,3 (57)	100,0 (80)
4	21,5 (14)	78,5 (51)	100,0 (65)
5 et plus	24,2 (23)	75,8 (72)	100,0 (95)
Total	32,3 (153)	67,7 (320)	100,0 (473)

Les vétérinaires associés sont significativement plus nombreux à réaliser des gardes que les collaborateurs libéraux respectivement 70% contre 49% d'entre eux (Tableau 49).

Tableau 49 : tri croisé entre le statut et la réalisation de gardes

	<i>Khi2=6,93 ddl=1 p=0,008 (Très significatif)</i>		
	Non	Oui	Total
Associé	29,5 (108)	70,5 (258)	100,0 (366)
Collaborateur	51,2 (21)	48,8 (20)	100,0 (41)
Total	31,7 (129)	68,3 (278)	100,0 (407)

Les vétérinaires avec les plus hauts revenus (deux dernières tranches de bénéfice net avant impôt) sont significativement nettement plus nombreux à réaliser des gardes (96% des vétérinaires gagnant entre « 94 001 et 119 000 euros ») (Tableau 50). Pour les vétérinaires des autres tranches de revenus, les résultats entre les deux catégories diffèrent peu.

Tableau 50 : tri croisé entre le bénéfice net avant impôt et la réalisation de gardes

	<i>Khi2=20,7 ddl=9 p=0,014 (Très significatif)</i>		
	Non	Oui	Total
Jusqu'à 17500 euros	42,1 (16)	57,9 (22)	100,0 (38)
17 501 à 29 000 euros	40,0 (24)	60,0 (36)	100,0 (60)
29 001 à 39 000 euros	38,0 (19)	62,0 (31)	100,0 (50)
39 001 à 48 000 euros	29,8 (14)	70,2 (33)	100,0 (47)
48 001 à 58 000 euros	37,5 (15)	62,5 (25)	100,0 (40)
58 001 à 68 000 euros	36,5 (19)	63,5 (33)	100,0 (52)
68 001 à 80 000 euros	28,0 (14)	72,0 (36)	100,0 (50)
80 001 à 94 000 euros	33,3 (15)	66,7 (30)	100,0 (45)
94 001 à 119 000 euros	3,8 (1)	96,2 (25)	100,0 (26)
Plus de 119 000 euros	15,9 (7)	84,1 (37)	100,0 (44)
Total	31,9 (144)	68,1 (308)	100,0 (452)

3.1.3. Comparaison de moyennes

Dans cette partie, nous nous intéresserons aux moyennes de temps de travail, de nombre de congés annuels et nombre de gardes réalisées (ces deux dernières variables sont considérées comme du temps de travail), selon les différentes catégories d'une variable (homme et femme pour le sexe) afin de les comparer. Les médianes sont également rapportées afin de mieux rendre compte de la distribution des données.

3.1.3.1. Données générales

On observe que les vétérinaires libéraux ont réalisé 2 222 heures en moyenne au cours de l'année 2014 (avec une médiane à 2 115 heures) et ont pris en moyenne 4,9 semaines de congés (médiane à 5 semaines). Les vétérinaires libéraux réalisent en moyenne 9,8 demi-journées de travail hebdomadaire (médiane à 10 demi-journées) et 9,5 heures de travail par journée travaillée (médiane à 9 heures). L'ensemble des résultats est regroupé dans le tableau 51.

Tableau 51 : moyenne et médiane du temps de travail

	Moyenne	Médiane
Temps travail annuel	2 222	2 115
Demi-jours par semaine	9,9	10
Nombre d'heures travaillées par jour	9,5	9
Nombre de congés par an (semaines)	5,0	5

67,7% des participants réalisent des gardes avec en moyenne une nuit tous les trois jours (une nuit sur quatre en médiane) (Tableau 52). La différence marquée entre la moyenne et la médiane met en évidence de fortes disparités et notamment des vétérinaires réalisant beaucoup plus de gardes.

Tableau 52 : moyenne et médiane du nombre d’astreintes dans l’année

	Moyenne	Médiane
Astreintes de nuit	123,6	92
Astreintes dimanches et jours fériés	27,5	17

Dans la suite, nous détaillerons les données générales selon les principales caractéristiques des vétérinaires (sexe, âge, domaine d’activité, taille d’agglomération, type de structure).

3.1.3.2. Sexe

Nous pouvons observer que les hommes travaillent en moyenne significativement plus que les femmes avec une moyenne de 200 heures supplémentaires (100 heures environ de médiane) (Tableau 53). De plus, les vétérinaires hommes réalisent en moyenne plus de demi-journées au cours de la semaine (une demi-journée supplémentaire). Les moyennes du nombre d’heures réalisées par semaine et du nombre de semaines de congés ne sont pas significativement différentes.

Tableau 53 : moyenne et médiane du temps de travail selon le sexe

			Homme		Femme	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Temps travail annuel (<i>p=0,03</i>)	2 222	2 115	2 300	2 189	2 093	2 070
Demi-jours par semaine (<i>p= 0,001</i>)	9,9	10	10,2	10	9,4	9
Nombre heures travaillées par jour (<i>p=0,346</i>)	9,5	9	9,5	9,5	9,4	9
Nombre de congés par an (semaines) (<i>p =0,256</i>)	5,0	5	5,1	5	4,7	5

Les moyennes du nombre de gardes (de jour et de nuit) réalisées ne diffèrent pas significativement selon le sexe (Tableau 54).

Tableau 54 : moyenne et médiane du nombre d’astreintes selon le sexe

			Homme		Femme	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Astreintes de nuit ($p=0,51$)	124	92	126	98	12	82
Astreintes dimanches et jours fériés ($p=0,62$)	27,5	17	25,5	18	31,8	15

3.1.3.3. Activité

Les vétérinaires canins et mixtes à dominante canine travaillent en moyenne moins que les vétérinaires ruraux (avec en moyenne 250 heures annuelles de moins pour les vétérinaires exerçant en canine exclusive) (Tableau 55). De plus, le nombre de demi-journées est nettement inférieur chez les canins (avec en moyenne une demi-journée de moins par semaine) avec un temps horaire de travail journalier en moyenne plus élevé pour les vétérinaires ruraux et mixtes à dominante rurale (0,2 heure supplémentaire).

Au contraire, les vétérinaires ruraux prennent en moyenne plus de congés que leurs confrères canins (avec néanmoins des médianes identiques) mais moins que les vétérinaires mixtes à dominante canine.

Tableau 55 : moyenne et médiane du temps de travail selon l’activité

			Canine		Mixte		Rurale	
	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.
Temps travail annuel ($p=0,01$)	2 222	2 115	2 137	2 070	2 148	2 115	2 395	2 256
Demi-jours par semaine ($p=0,001$)	9,9	10	9,5	9,5	9,9	10	10,5	10
Nombre d’heures travaillées par jour ($p=0,005$)	9,5	9	9,4	9	9,4	9	9,6	9,25
Nombre de congés par an (semaines) ($p=0,004$)	5,0	5	4,6	5	5,5	5	5,3	5

Enfin, parmi les vétérinaires réalisant des gardes, les vétérinaires ruraux réalisent en moyenne plus de gardes de nuit que les vétérinaires en canine exclusive (avec 30% de nuits réalisées en

plus pour l'année 2014) (Tableau 56). Les moyennes du nombre de gardes de jours ne sont néanmoins pas significativement différentes selon l'activité du vétérinaire.

Tableau 56 : moyenne et médiane du nombre d'astreintes selon l'activité

			Canine		Mixte		Rurale	
	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.
Astreintes de nuit ($p=0,017$)	123,6	92	101	49	146	120	134	110
Astreintes dimanches et jours fériés ($p=0,149$)	27,5	17	23	10	26	19	37	21

3.1.3.4.Age

Les quatre premières tranches d'âge (moins de 35 ans jusqu'à 50 ans) travaillent moins que la moyenne de temps de travail annuel de l'enquête (Tableau 57). Néanmoins, les moyennes ne sont pas significativement différentes entre elles et les médianes sont proches voire identiques à celle de l'ensemble de l'échantillon.

Pour l'ensemble des tranches, les moyennes de temps horaire travaillé par jour ne diffèrent pas significativement mais le nombre de demi-journées n'est pas le même : il est en moyenne significativement plus faible pour les tranches les plus jeunes, identique à l'enquête pour la tranche « 50-55 ans » et plus élevé pour la dernière tranche d'âge. Les moyennes du nombre de congés pris par an ne sont également pas significativement différentes.

Enfin, la moyenne du nombre de gardes de nuit est statistiquement supérieure pour les tranches d'âges extrêmes (les moins de 35 ans et les plus de 55 ans) et inférieure pour les tranches d'âges moyens (« 35-55 ans ») (Tableau 58).

Aucune différence significative entre tranches d'âge n'est observée pour le nombre d'astreintes de dimanches et jours fériés.

Tableau 57 : moyenne et médiane du temps de travail selon l'âge

			<35 ans		35-40		40-45		45-50		50-55		>55 ans	
	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.
Temps travail annuel ($p=0,154$)	2 222	2 115	2 174	2 115	2 207	2 155	2 115	2 025	2 209	2 115	2 222	2 183	2 403	2 314
Demi-jours par semaine ($p= 0,004$)	9,9	10	9,7	10	9,7	10	9,6	10	9,8	10	9,8	10	10,608	11
Nombre d'heures travaillées par jour ($p=0,334$)	9,5	9	9,4	9	9,5	9	9,3	9	9,6	10	9,5	9,3	9,6	9,5
Nombre de congés par an (semaines) ($p =0,404$)	5,0	5	4,8	5	4,7	5	5,2	5	5,4	6	5,0	5	4,8	5

Tableau 58 : moyenne et médiane du nombre d'astreintes selon l'âge

			<35 ans		35-40		40-45		45-50		50-55		>55 ans	
	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.
Astreintes de nuit ($p=0,036$)	123,6	92	134	120	119	80	99	85	116	95	106	84	162	122
Astreintes dimanches et jours fériés ($p=0,362$)	27,5	17	32	20	21	15	23	16	36	17	26	12	28	21

3.1.3.5.Taille de l'agglomération

Les vétérinaires des petites agglomérations travaillent significativement beaucoup plus que ceux des très grandes agglomérations avec plus de 500 heures d'écart sur l'année 2014 (Tableau 59). Les vétérinaires des tranches d'agglomérations moyennes sont globalement dans les moyennes et médianes de l'échantillon.

La différence de temps de travail s'explique par le nombre de demi-journées travaillées par semaine (1,2 demi-journées de plus pour les petites agglomérations que pour les grandes agglomérations) avec des moyennes significativement différentes. Ni le temps de travail journalier, ni le nombre de semaines de congés pris dans l'année ne diffèrent selon les différentes tailles d'agglomération.

Enfin, les comparaisons de moyennes mettent en évidence des différences significatives entre la taille de l'agglomération et le nombre de gardes de nuit et de jour réalisées (Tableau 60). Plus l'agglomération est grande et plus le nombre de gardes réalisées de nuit est faible (les vétérinaires des agglomérations inférieures à 1 000 habitants réalisent six fois plus de gardes de nuit que ceux des agglomérations supérieures à 100 000 habitants). La même conclusion s'applique sur le nombre de gardes de dimanches et jours fériés : plus l'agglomération dans laquelle travaille le vétérinaire est grande et moins celui-ci réalise des gardes de jour (avec un facteur cinq entre les deux tranches extrêmes).

Tableau 59 : moyenne et médiane du temps de travail selon la taille de l'agglomération

			< 1000		1000-10 000		10 000 – 100 000		Plus 100 000	
	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.
Temps travail annuel ($p=0,001$)	2 222	2 115	2 627	2 530	2 181	2 115	2 234	2 158	2 125	1 996
Demi-jours par semaine ($p= 0,003$)	9,9	10	10,9	11	9,9	10	9,6	10	9,7	9
Nombre d'heures travaillées par jour ($p=0,074$)	9,5	9	9,9	10	9,4	9	9,7	10	9,3	9
Nombre de congés par an (semaines) ($p =0,379$)	5,0	5	4,3	5	5,2	5	4,8	5	4,9	5

Tableau 60 : moyenne et médiane du nombre d'astreintes selon la taille de l'agglomération

			<1000		1000 à 10 000		10 000 à 100 000		Plus 100 000	
	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.
Astreintes de nuit ($p=0,001$)	123,6	92	196	180	132	110	101	70	35	25
Astreintes dimanches et jours fériés ($p=0,007$)	27,5	17	51	26	29	20	21	13	10	5

3.1.3.6.Statut

Nous pouvons voir que les collaborateurs libéraux travaillent en moyenne significativement moins que les vétérinaires associés (moins de 220 heures par an) (Tableau 61). Cette différence s'explique par un nombre de demi-journées travaillées statistiquement plus faible pour les collaborateurs libéraux alors que les moyennes du nombre d'heures travaillées par jour ne sont pas significativement différentes. Les vétérinaires associés sont, quant à eux, très proches du temps de travail annuel moyen et médian. Il en va de même pour le temps de travail quotidien et le nombre de demi-journées réalisées par semaine.

Tableau 61 : moyenne et médiane du temps de travail selon le statut du vétérinaire

			Collaborateur		Associé	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Temps travail annuel ($p=0,003$)	2 222	2 115	1 994	1 944	2 213	2 115
Demi-jours par semaine ($p=0,003$)	9,9	10	9,3	9	9,8	10
Nombre d'heures travaillées par jour ($p=0,328$)	9,5	9	9,2	9	9,5	9,5
Nombre de congés par an (semaines) ($p=0,001$)	5,0	5	4,8	5	5,2	5

Les vétérinaires associés prennent plus de congés (0,4 semaine par an supplémentaire) et réalisent en moyenne deux fois plus de gardes de nuit que les collaborateurs libéraux. Les moyennes du nombre de gardes de jour ne diffèrent pas significativement entre les deux catégories.

Tableau 62 : moyenne et médiane du nombre d'astreintes selon le statut du vétérinaire

			Collaborateurs		Associé	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Astreintes de nuit ($p=0,001$)	123,6	92	53,2	45	117,6	92
Astreintes dimanches et jours fériés ($p=0,204$)	27,5	17	16,5	15	27,2	17

3.1.3.7. Structure

Les vétérinaires travaillant en cabinet vétérinaire travaillent en moyenne significativement plus que ceux travaillant dans une clinique (Tableau 63). Ceci est principalement expliqué par le nombre de demi-journées réalisées dans les cabinets (une demi-journée de plus en moyenne et en médiane hebdomadaire). En revanche, les moyennes concernant le nombre d'heures de travail hebdomadaire ne sont pas significativement différentes.

Les vétérinaires travaillant en clinique prennent également plus de semaines de congés que leurs confrères en cabinet avec une semaine de plus par an (pour la moyenne et la médiane).

Tableau 63 : moyenne et médiane du temps de travail selon le type de structure

			Cabinet		Clinique	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Temps travail annuel ($p=0,001$)	2 222	2 115	2 381	2 338	2 144	2 070
Demi-jours par semaine ($p=0,001$)	9,9	10	10,5	11	9,6	10
Nombre d'heures travaillées par jour ($p=0,157$)	9,5	9	9,4	9	9,5	9
Nombre de congés par an (semaines) ($p=0,001$)	5,0	5	4,2	4	5,3	5

Enfin, les vétérinaires travaillant en cabinet vétérinaire réalisent en moyenne significativement beaucoup plus de gardes (deux fois plus environ) que leurs confrères (gardes de nuit et de jour) (Tableau 64).

Tableau 64 : moyenne et médiane du nombre d'astreintes selon le type de structure

			Cabinet		Clinique	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Astreintes de nuit ($p=0,001$)	123,6	92	186,1	146	103,9	84
Astreintes dimanches et jours fériés ($p=0,001$)	27,5	17	45,1	26	21,9	15

3.2. Enquête 2.

3.2.1. Profil des répondants

Le nombre de participants à l'enquête est de 404, dont 135 femmes (38,5%) et 248 hommes.

La répartition des âges est globalement homogène selon les catégories réalisées par tranche de 5 années avec la dernière tranche (« 55 ans et plus ») légèrement plus représentée avec 22,7% contre approximativement 15% pour les autres tranches (Tableau 65). Cette homogénéité se retrouve dans la distribution des répondants selon le nombre d'années depuis la diplomation et le nombre d'années d'exercice (Tableau 66 et 67). Dans la suite du travail, nous utiliserons arbitrairement seulement l'année de fin d'étude.

La moitié des participants de l'enquête travaille dans des petites agglomérations (inférieures à 5000 habitants) (Tableau 74). Plus de 90% des vétérinaires ayant répondu à l'enquête travaillent dans des agglomérations inférieures à 20 000 habitants. Dans la suite de l'analyse, nous regrouperons les deux dernières catégories d'agglomérations.

Tableau 65 : effectifs et fréquences de l'âge

	Effectifs	Fréquences
Moins de 35 ans	62	15,5%
35 à moins de 40 ans	71	17,7%
40 à moins de 45 ans	60	15,0%
45 à moins de 50 ans	55	13,7%
50 à moins de 55 ans	62	15,5%
55 ans et plus	91	22,7%
Total	401	100,0%

Tableau 66 : effectifs et fréquences le nombre d'années diplômées

Nombre d'années diplômées	Effectifs	Fréquences
Moins de 10 ans	67	16,6%
10 à moins de 15 ans	70	17,4%
15 à moins de 20 ans	51	12,7%
20 à moins de 25 ans	61	15,1%
25 à moins de 30 ans	57	14,1%
30 ans et plus	97	24,1%
Total	403	100,0%

Tableau 67 : effectifs et fréquences du nombre d'années de travail

Nombre d'années de travail	Effectifs	Fréquences
Moins de 10 ans	75	18,6%
10 à moins de 15 ans	69	17,1%
15 à moins de 20 ans	61	15,1%
20 à moins de 25 ans	51	12,7%
25 à moins de 30 ans	62	15,4%
30 ans et plus	85	21,1%
Total	403	100,0%

Tableau 68 : effectifs et fréquences de la taille d'agglomération

	Effectifs	Fréquences
< 5000 habitants	191	47,5%
5000-20 000 habitants	119	29,6%
20 000-100 000 habitants	59	14,7%
100 000 - 500 000 habitants	28	7,0%
Plus de 500 000 habitants	5	1,2%
Total	402	100,0%

Les deux tiers des vétérinaires travaillent dans des cliniques vétérinaires et un tiers dans des cabinets vétérinaires (Tableau 69). La réponse « autre » comprend principalement des vétérinaires travaillant en CHV (centre hospitalier vétérinaire), en laboratoire d'analyses ou à domicile en itinérant. Cette catégorie est utilisée dans le calcul du temps de travail annuel des vétérinaires libéraux mais n'est pas comparée avec les autres catégories compte du très faible effectif.

Les vétérinaires ruraux et mixtes à dominante rurale (Tableau 70) ont été regroupés en une même catégorie compte tenu du faible nombre de participants en rurale pure au cours de la première enquête. Ils représentent plus de 35% du domaine d'activité des vétérinaires de l'enquête. La réponse « autre » comprend principalement les vétérinaires travaillant en productions hors-sol, dans une activité de conseil ou auprès de nouveaux animaux de compagnie en activité exclusive. Compte tenu du faible nombre de vétérinaires dans les catégories « équins » et « autres », ces deux catégories sont retirées pour le reste de l'enquête dans le cas des comparaisons avec le temps de travail.

La variable « date de création de la structure » a été retravaillée afin de créer des tranches d'effectifs homogènes (Tableau 71). La grande majorité des vétérinaires exerce en tant qu'associé dans l'enquête et un quart des participants en exercice individuel (Tableau 72). Les collaborateurs ne représentant que 4,5% des participants ne seront pas conservés en tant que

catégorie distincte mais leurs réponses seront prises en compte pour le calcul du temps de travail annuel des vétérinaires libéraux.

Tableau 69 : effectifs et fréquences du type de structure

Structure	Effectifs	Fréquences
Autre	2	0,5%
Cabinet	147	36,8%
Clinique	251	62,8%
Total	400	100,0%

Tableau 70 : effectifs et fréquences du domaine d'activité

	Effectifs	Fréquences
Canine	145	36,2%
Rurale ou mixte à dominante rurale	140	34,9%
Mixte dominante canine	89	22,2%
Equine ou mixte à dominante équine	14	3,5%
Autre	13	3,2%
Total	401	100,0%

Tableau 71 : effectifs et fréquences de l'ancienneté de la structure

	Effectifs	Fréquences
Avant 1975	65	16,4 %
Entre 1975 et 1986	67	16,9 %
Entre 1986 et 1992	66	16,6 %
Entre 1992 et 2000	68	17,1 %
Entre 2000 et 2008	66	16,6 %
Après 2008	65	16,4 %
Total	397	100,0 %

Tableau 72 : effectifs et fréquences du statut

	Effectifs	Fréquences
Associé	281	71,0%
Collaborateur	18	4,5%
Exercice individuel	97	24,5%
Total	396	100,0%

Les structures travaillant avec moins de deux ETP de vétérinaires associés représentent 32,3% des structures participantes à l'enquête (Tableau 73). Les collaborateurs libéraux travaillant dans les structures sont peu nombreux (Tableau 74). Par ailleurs, les structures vétérinaires de l'enquête travaillant en moyenne avec moins de deux ETP de salariés vétérinaires représentent plus de 60% de l'échantillon (Tableau 75). Près de 20% des structures de l'enquête travaillent avec au moins cinq ASV (Tableau 76).

Tableau 73 : effectifs et fréquences du nombre ETP associés

	Effectifs	Fréquences
Moins de 2	129	32,3%
de 2 à moins de 3	92	23,1%
de 3 à moins de 4	71	17,8%
4 et plus	107	26,8%
Total	399	100,0%

Tableau 74 : effectifs et fréquences du nombre ETP collaborateurs

	Effectifs	Fréquences
Moins de 0,25	104	61,5%
de 0,25 à moins de 1,17	41	24,3%
1,17 et plus	24	14,2%
Total	169	100,0%

Tableau 75 : effectifs et fréquences du nombre de salariés vétérinaires

	Effectifs	Fréquences
Moins de 1	75	25,6%
de 1 à moins de 2	103	35,2%
de 2 à moins de 3	67	22,9%
3 et plus	48	16,4%
Total	293	100,0%

Tableau 76 : effectifs et fréquences du nombre d'ASV

	Effectifs	Fréquences
Moins de 1	23	6,3%
de 1 à moins de 2	81	22,3%
de 2 à moins de 3	86	23,6%
de 3 à moins de 4	63	17,3%
de 4 à moins de 5	41	11,3%
5 et plus	70	19,2%
Total	364	100,0%

3.2.2. Temps de travail : analyse descriptive

Le temps de travail hebdomadaire horaire (TTH) a été calculé de la manière suivante :
 (Nombre de matins) x (nombre d'heures) + (nombre d'après-midi) x (nombre d'heures) + temps de gestion hebdomadaire.

Le temps de travail annuel en activité libérale (TTHL) est obtenu en multipliant le temps de travail hebdomadaire par le nombre de semaines travaillées (soit le nombre de semaines par an moins le nombre de semaines de congés pris par le vétérinaire). Enfin, le temps de travail annuel total (incluant l'activité libérale) est obtenu en additionnant le temps de travail annuel en activité libérale (TTAL) et le nombre d'heures annuelles travaillées en activité non libérale (TTANL). Dans le cas de l'activité non libérale, on considérera de façon arbitraire qu'une demi-journée équivaut à quatre heures de travail.

Quatre classes de temps de travail ont été réalisées sur la base des classes de l'enquête 1, de façon à obtenir des effectifs homogènes selon les catégories (Tableau 77).

Tableau 77 : effectifs et fréquences du temps de travail annuel (heures)

	Effectifs	Fréquences
Moins de 1800	96	24,1 %
de 1800 à moins de 2130	100	25,1 %
de 2130 à moins de 2550	104	26,1 %
2550 et plus	98	24,6 %
Total	398	100,0%

Plus de la moitié des vétérinaires passent moins de trois heures par semaine à la gestion de leur structure (Tableau 78). Néanmoins, 20% des vétérinaires y passent plus de six heures.

Tableau 78 : effectifs et fréquences du temps de gestion hebdomadaire (heures)

Temps gestion	Effectifs	Fréquences
Moins de 2	112	31,6%
de 2 à moins de 3	71	20,1%
de 3 à moins de 6	102	28,8%
6 et plus	69	19,5%
Total	354	100,0%

Près de 86% des vétérinaires libéraux réalisent des gardes. Cependant, la répartition du nombre de gardes de jour réalisées met en évidence de très forte disparité dans la profession : 16% des vétérinaires réalisent moins de 12 jours annuels contre plus de 121 jours pour 20% d'entre eux (Tableau 79). Si l'on s'intéresse au pourcentage de gardes de jour dérangées, nous pouvons constater que pour la moitié des participants réalisant des gardes, ces derniers ne sont dérangés que dans moins de 20% des cas (Tableau 80).

Nous pouvons faire les mêmes observations sur les gardes de nuit (Tableau 81) : 16% des vétérinaires réalisent moins de 45 nuits annuelles contre plus de 183 nuits pour 18% d'entre eux. De plus, pour 18% des participants, les gardes de nuit sont dérangées dans plus de 90% d'entre elles (Tableau 82).

Tableau 79 : effectifs et fréquences du nombre annuel de gardes de jour

Gardes de jour	Effectifs	Fréquences
Moins de 12	54	16,1%
de 12 à 15	54	16,1%
de 16 à 24	56	16,7%
de 25 à 49	52	15,5%
de 50 à 120	55	16,4%
121 et plus	64	19,1%
Total	335	100,0%

Tableau 81: effectifs et fréquences du nombre de gardes de nuit annuelles

Gardes de nuit	Effectifs	Fréquences
Moins de 45	54	16,2%
de 45 à 72	54	16,2%
de 73 à 99	49	14,7%
de 100 à 122	59	17,7%
de 123 à 182	58	17,4%
183 et plus	60	18,0%
Total	334	100,0%

Tableau 80 : effectifs et fréquences du pourcentage de gardes de jour dérangées

% jours dérangés	Effectifs	Fréquences
Moins de 10	46	14,9%
de 10 à 13	53	17,2%
de 14 à 19	50	16,2%
de 20 à 29	48	15,6%
de 30 à 51	52	16,9%
52 et plus	59	19,2%
Total	308	100,0%

Tableau 82 : effectifs et fréquences du pourcentage de nuit dérangées

% de nuits dérangées	Effectifs	Fréquences
Moins de 15	45	14,5%
de 15 à 26	54	17,4%
de 27 à 40	52	16,8%
de 41 à 59	49	15,8%
de 60 à 89	53	17,1%
90 et plus	57	18,4%
Total	310	100,0%

Les catégories ont également été réalisées de manière à obtenir une répartition homogène des effectifs.

La répartition des jours de congés annuels montre une disparité très importante (Tableau 83).

En effet, plus d'un vétérinaire sur cinq prend moins de 21 jours de congés par an.

Tableau 83 : effectifs et fréquences du nombre de jours de congés

	Effectifs	Fréquences
de 0 à 21 jours	86	21,5%
>21 à 30 jours	73	18,3%
>30 à 35 jours	68	17,0%
>35 à 45 jours	86	21,5%
>45 à 176 jours	87	21,8%
Total	400	100,0%

La fluctuation saisonnière du temps de travail total concerne 35,4% des participants à l'enquête. Plus de 30% des participants rapportent que la saison hivernale représente plus de 35% du temps de travail annuel. Au contraire, c'est en été que le pic de travail est le plus faible avec 43,2% des participants qui déclarent que l'été représente moins d'un quart de leur temps de travail annuel. 11% des participants rapportent que l'été correspond à plus de 35% de leur temps de travail annuel. Les données sont relativement plus linéaires dans le cas du printemps et de l'automne avec néanmoins un temps de travail en légère augmentation en automne pour 33,6% des participants de l'enquête (Tableau 84). Cette donnée peut être importante pour comprendre la prise élevée de congés par certains vétérinaires et à l'inverse la réalisation de nombreuses gardes sur certaines saisons en particulier au cours de l'année 2014.

Tableau 84 : fréquences en part du temps de travail annuel selon la saison

	Pourcentage du temps de travail annuel				Total
	< 25%	25 - 30%	30 - 35%	>35	
Hiver	22,3%	9,2%	36,2%	32,3%	100%
Printemps	27,3%	31,1%	26,5%	15,2	100%
Eté	43,2%	22,1%	23,2%	11,6%	100%
Automne	33,6%	40,2%	21,3%	4,9%	100%

Enfin, 10% des participants ont un objectif de retraite dans les cinq prochaines années (Tableau 85). Ce facteur peut expliquer des variations de temps de travail pour ces catégories. On peut également remarquer que 6,3% des vétérinaires souhaitent changer d'activité et près de 3% souhaitent devenir salariés.

Tableau 85 : effectifs et fréquences du changement d'activité

	Effectifs	Fréquences
Non	321	80,3%
Oui pour changer d'activité	25	6,3%
Oui pour devenir salarié	11	2,8%
Oui pour un départ à la retraite	43	10,8%
Total	400	100,0%

3.2.3. Analyse statistique du temps de travail

Cette partie regroupe un ensemble de tris croisés réalisés entre les variables concernant le temps de travail (temps de travail annuel, congés et gardes) et les autres variables de l'enquête.

3.2.3.1. Analyse du temps de travail annuel

L'analyse statistique entre le sexe et le temps de travail montre une indépendance entre les deux variables (Tableau 86). Nous pouvons conclure que les hommes travaillent plus que les femmes avec respectivement un PEM positif pour les hommes et négatif pour les femmes dans la tranche « 2130-2550 » heures de temps de travail, sans que cette relation soit significative statistiquement. Nous observons l'inverse dans le cas de la première tranche de temps de travail (<1863 heures annuelles). Néanmoins, les femmes sont également présentes à 22% dans la dernière tranche (certes, moins que les hommes à 26,2%).

Tableau 86 : tri croisé entre le sexe et le temps de travail annuel (heures)

	<i>Khi2=7,43 ddl=3 p=0,058 (Assez significatif)</i>				Total
	< 1800	1800- 2130	2130– 2550	>2550	
Homme	20,1 (49)	24,2 (59)	29,5 (72)	26,2 (64)	100,0 (244)
Femme	30,1 (46)	26,8 (41)	20,9 (32)	22,2 (34)	100,0 (153)
Total	23,9 (95)	25,2 (100)	26,2 (104)	24,7 (98)	100,0 (397)

Le temps de travail n'est pas significativement lié ni avec la classe d'âge, ni avec la taille de l'agglomération (Tableaux 87 et 88), ni avec les nombres d'ETP vétérinaires ou non.

Tableau 87 : tri croisé entre l'âge et le temps de travail annuel (heures)

	<i>Khi2=21,7 ddl=15 p=0,115 (Peu significatif)</i>				Total
	< 1800	1800- 2130	2130– 2550	>2550	
Moins de 35 ans	26,2 (16)	26,2 (16)	21,3 (13)	26,2 (16)	100,0 (61)
35 à 39 ans	36,6 (26)	18,3 (13)	26,8 (19)	18,3 (13)	100,0 (71)
40 à 44 ans	15,8 (9)	36,8 (21)	24,6 (14)	22,8 (13)	100,0 (57)
45 à 49 ans	30,9 (17)	20,0 (11)	20,0 (11)	29,1 (16)	100,0 (55)
50 à 54 ans	21,3 (13)	18,0 (11)	29,5 (18)	31,1 (19)	100,0 (61)
55 ans et plus	16,7 (15)	30,0 (27)	30,0 (27)	23,3 (21)	100,0 (90)
Total	24,3 (96)	25,1 (99)	25,8 (102)	24,8 (98)	100,0 (395)

Tableau 88 : tri croisé entre la taille de l'agglomération et le temps de travail annuel (heures)

	<i>Khi2=14,6 ddl=9 p=0,101 (Assez significatif)</i>				
	< 1800	1800- 2130	2130– 2550	>2550	Total
< 5000 habitants	21,2 (40)	23,8 (45)	24,3 (46)	30,7 (58)	100,0 (189)
5000-20 000 habitants	29,3 (34)	25,0 (29)	22,4 (26)	23,3 (27)	100,0 (116)
20 000-100 000 habitants	22,0 (13)	28,8 (17)	30,5 (18)	18,6 (11)	100,0 (59)
> 100 000 habitants	25,0 (8)	28,1 (9)	40,6 (13)	6,3 (2)	100,0 (32)
Total	24,0 (95)	25,3 (100)	26,0 (103)	24,7 (98)	100,0 (396)

Les vétérinaires ayant obtenu le diplôme entre 10 et 14 ans travaillent significativement moins que leurs confrères (surreprésentation dans la tranche « <1800 » heures de travail annuelles) (Tableau 89). Au contraire les vétérinaires qui travaillent le plus sont ceux qui ont leur diplôme depuis 25 à 29 ans (avec 33,3% d'entre eux dans la tranche la plus élevée de temps de travail annuel). Enfin, on peut constater que les vétérinaires ayant leur diplôme depuis plus de 30 ans travaillent plus que ceux des autres catégories (sous-représentation dans la première tranche et surreprésentation dans la troisième tranche de temps de travail).

Tableau 89 : tri croisé entre le nombre d'années post-diplomation et le temps de travail annuel (heures)

	<i>Khi2=24,9 ddl=15 p=0,052 (Significatif)</i>				
	< 1800	1800- 2130	2130– 2550	>2550	Total
Moins de 10 ans	23,9 (16)	25,4 (17)	22,4 (15)	28,4 (19)	100,0 (67)
de 10 à 14 ans	39,1 (27)	18,8 (13)	24,6 (17)	17,4 (12)	100,0 (69)
de 15 à 19 ans	18,8 (9)	37,5 (18)	22,9 (11)	20,8 (10)	100,0 (48)
de 20 à 24 ans	26,7 (16)	18,3 (11)	25,0 (15)	30,0 (18)	100,0 (60)
de 25 à 29 ans	21,1 (12)	26,3 (15)	19,3 (11)	33,3 (19)	100,0 (57)
30 ans et plus	16,7 (16)	27,1 (26)	35,4 (34)	20,8 (20)	100,0 (96)
Total	24,2 (96)	25,2 (100)	25,9 (103)	24,7 (98)	100,0 (397)

Le temps de travail annuel est également lié au type de structure (Tableau 90) : les vétérinaires travaillant dans des cabinets réalisent significativement plus d'heures que ceux travaillant dans des cliniques vétérinaires (surreprésentation des cabinets dans la tranche haute de temps de travail, et des cliniques dans la tranche basse de temps de travail).

Tableau 90 : tri croisé entre le type de structure et le temps de travail annuel (heures)

	<i>Khi2=12,5 ddl=3 p=0,006 (Très significatif)</i>				Total
	< 1800	1800- 2130	2130– 2550	>2550	
Cabinet	18,6 (27)	22,8 (33)	24,1 (35)	34,5 (50)	100,0 (145)
Clinique	27,1 (67)	26,7 (66)	27,1 (67)	19,0 (47)	100,0 (247)
Total	24,0 (94)	25,3 (99)	26,0 (102)	24,7 (97)	100,0 (392)

De même, les vétérinaires en activité canine exclusive travaillent significativement moins que leurs confrères en activité rurale et mixte à dominante rurale (Tableau 91). Les vétérinaires mixtes à dominante canine sont répartis plus équitablement entre les différentes tranches de temps de travail annuel.

Tableau 91 : tri croisé entre le domaine d'activité et le temps de travail annuel (heures)

	<i>Khi2=12,7 ddl=6 p=0,048 (Significatif)</i>				Total
	< 1800	1800- 2130	2130– 2550	>2550	
Canine	31,7 (45)	23,9 (34)	28,2 (40)	16,2 (23)	100,0 (142)
Mixte dominante canine	25,3 (22)	31,0 (27)	20,7 (18)	23,0 (20)	100,0 (87)
Rurale ou mixte à dominante rurale	19,4 (27)	23,7 (33)	26,6 (37)	30,2 (42)	100,0 (139)
Total	25,5 (94)	25,5 (94)	25,8 (95)	23,1 (85)	100,0 (368)

Dans la tranche de temps de travail faible (« <1800 » heures), les associés sont surreprésentés et les vétérinaires en exercice individuel sont sous-représentés (Tableau 107). De manière générale, nous voyons que les vétérinaires associés travaillent significativement moins que leurs confrères en exercice individuel.

Tableau 92 : tri croisé entre le statut et le temps de travail annuel (heures)

	<i>Khi2=8,21 ddl=3 p=0,041 (Significatif)</i>				Total
	< 1800	1800- 2130	2130– 2550	>2550	
Associé	26,3 (73)	24,8 (69)	25,9 (72)	23,0 (64)	100,0 (278)
Exercice individuel	12,6 (12)	25,3 (24)	31,6 (30)	30,5 (29)	100,0 (95)
Total	22,8 (85)	24,9 (93)	27,3 (102)	24,9 (93)	100,0 (373)

Enfin, le nombre de congés pris est significativement plus élevé pour les vétérinaires qui travaillent peu (« <1800 » heures annuelles) et significativement plus faible pour ceux travaillant le plus (dernière tranche de temps de travail) (Tableau 93). En effet, près de la moitié

des vétérinaires qui travaillent plus de 2550 heures par an prennent moins de 20 jours de congés annuels. Les résultats sont néanmoins évidents.

Tableau 93 : tri croisé entre le nombre de jours de congés et le temps de travail annuel (heures)

	<i>Khi2=98,0 ddl=15 p=0,001 (Très significatif)</i>				Total
	< 1800	1800- 2130	2130– 2550	>2550	
0 à 20	9,4 (6)	15,6 (10)	26,6 (17)	48,4 (31)	100,0 (64)
>20 à 26	22,2 (16)	27,8 (20)	22,2 (16)	27,8 (20)	100,0 (72)
>26 à 31	16,7 (14)	21,4 (18)	29,8 (25)	32,1 (27)	100,0 (84)
>31 à 42	17,1 (12)	28,6 (20)	35,7 (25)	18,6 (13)	100,0 (70)
>42 à 62	27,3 (18)	33,3 (22)	28,8 (19)	10,6 (7)	100,0 (66)
>62 à 176	71,4 (30)	23,8 (10)	4,8 (2)	(0)	100,0 (42)
Total	24,1 (96)	25,1 (100)	26,1 (104)	24,6 (98)	100,0 (398)

3.2.3.2. Analyse du nombre de congés

Dans cette partie, nous analyserons l'interaction entre le nombre de jours de congés pris en 2015 et les autres variables de l'enquête. Nous pouvons voir que les femmes prennent statistiquement moins de congés que les hommes (sous-représentation des femmes dans deux des quatre dernières tranches) (Tableau 94). En revanche, le nombre de jours de congés pris n'est lié ni à l'âge du vétérinaire ni au nombre d'années post-diplomation.

Tableau 94 : tri croisé entre le sexe et le nombre de congés (jours)

	<i>Khi2=18,4 ddl=4 p=0,001 (Très significatif)</i>					Total
	0 à 21	>21 à 30	>30 à 35	>35 à 45	>45 à 176	
Homme	17,1 (42)	18,7 (46)	14,6 (36)	22,0 (54)	27,6 (68)	100,0 (246)
Femme	28,8 (44)	17,6 (27)	20,9 (32)	20,3 (31)	12,4 (19)	100,0 (153)
Total	21,6 (86)	18,3 (73)	17,0 (68)	21,3 (85)	21,8 (87)	100,0 (399)

Les vétérinaires des agglomérations de 20 000 à 100 000 habitants prennent significativement moins de jours de congés par an que ceux des autres agglomérations (Tableau 95). Les vétérinaires des très grandes agglomérations sont dans la moyenne de jours de congés annuels, mais sous-représentés dans la dernière tranche de jours de congés.

Tableau 95 : tri croisé entre la taille de l'agglomération et le nombre de congés (jours)

	<i>Khi2=26,2 ddl=12 p=0,01 (Très significatif)</i>					Total
	0 à 21	>21 à 30	>30 à 35	>35 à 45	>45 à 176	
< 5 000 habitants	20,0 (38)	16,8 (32)	15,3 (29)	22,6 (43)	25,3 (48)	100,0 (190)
5 000-20 000 habitants	17,2 (20)	24,1 (28)	15,5 (18)	21,6 (25)	21,6 (25)	100,0 (116)
20 000-100 000 habitants	39,0 (23)	11,9 (7)	16,9 (10)	15,3 (9)	16,9 (10)	100,0 (59)
> 100 000 habitants	12,1 (4)	18,2 (6)	33,3 (11)	27,3 (9)	9,1 (3)	100,0 (33)
Total	21,4 (85)	18,3 (73)	17,1 (68)	21,6 (86)	21,6 (86)	100,0 (398)

L'analyse croisée avec le type de structure montre que les vétérinaires travaillant dans des cabinets vétérinaires prennent statistiquement moins de congés que leurs confrères travaillant dans les cliniques (surreprésentation dans la première tranche de temps de congés et sous-représentation dans la troisième tranche pour les cabinets vétérinaires et inversement pour les cliniques) (Tableau 96).

Tableau 96: tri croisé entre le type de structure et le nombre de congés (jours)

	<i>Khi2=13,1 ddl=4 p=0,011 (Très significatif)</i>					Total
	0 à 21	>21 à 30	>30 à 35	>35 à 45	>45 à 176	
Cabinet	29,9 (44)	19,0 (28)	11,6 (17)	21,1 (31)	18,4 (27)	100,0 (147)
Clinique	16,2 (40)	18,2 (45)	19,8 (49)	22,3 (55)	23,5 (58)	100,0 (247)
Total	21,3 (84)	18,5 (73)	16,8 (66)	21,8 (86)	21,6 (85)	100,0 (394)

Les vétérinaires en activité canine pure sont sous-représentés dans la dernière tranche de congés (>45 jours de congés) et surreprésentés dans la première tranche de congés (<21 jours de congés) (Tableau 97). Les vétérinaires mixtes et ruraux prennent significativement plus de congés que les vétérinaires canins. Les vétérinaires ruraux sont sous-représentés dans deux des trois premières tranches de congés et surreprésentés dans la tranche du nombre de jours de congés la plus élevée. Ils prennent donc significativement plus de jours de congés que les vétérinaires des autres activités.

Tableau 97 : tri croisé entre l'activité et le nombre de congés (jours)

		<i>Khi2=41,8 ddl=8 p=0,001 (Très significatif)</i>					Total
		0 à 21	>21 à 30	>30 à 35	>35 à 45	>45 à 176	
Canine		33,6 (48)	18,9 (27)	18,9 (27)	18,9 (27)	9,8 (14)	100,0 (143)
Mixte dominante canine		16,1 (14)	16,1 (14)	24,1 (21)	20,7 (18)	23,0 (20)	100,0 (87)
Rurale ou mixte à dominante rurale		12,9 (18)	16,4 (23)	11,4 (16)	25,0 (35)	34,3 (48)	100,0 (140)
Total		21,6 (80)	17,3 (64)	17,3 (64)	21,6 (80)	22,2 (82)	100,0 (370)

Les structures vétérinaires composées de moins de 2 vétérinaires associés prennent significativement moins de congés que celles composées de 4 vétérinaires et plus (résultats très marqués) (Tableau 98). Nous pouvons réaliser les mêmes conclusions pour les structures de tailles intermédiaires avec une évolution proportionnelle.

Tableau 98 : tri croisé entre le nombre ETP associés et le nombre de congés (jours)

ETP associés	<i>Khi2=72,7 ddl=12 p=0,001 (Très significatif)</i>					Total
	0 à 21	>21 à 30	>30 à 35	>35 à 45	>45 à 176	
Moins de 2	35,4 (45)	19,7 (25)	22,8 (29)	11,8 (15)	10,2 (13)	100,0 (127)
de 2 à moins de 3	27,2 (25)	18,5 (17)	14,1 (13)	27,2 (25)	13,0 (12)	100,0 (92)
de 3 à moins de 4	15,7 (11)	12,9 (9)	14,3 (10)	28,6 (20)	28,6 (20)	100,0 (70)
4 et plus	2,8 (3)	19,8 (21)	15,1 (16)	22,6 (24)	39,6 (42)	100,0 (106)
Total	21,3 (84)	18,2 (72)	17,2 (68)	21,3 (84)	22,0 (87)	100,0 (395)

Les vétérinaires travaillant dans les structures avec moins de 1 ETP de salarié vétérinaire prennent significativement moins de congés que ceux des structures avec au moins deux vétérinaires salariés (Tableau 99).

Tableau 99 : tri croisé entre le nombre ETP salariés vétérinaires et le nombre de congés (jours)

	<i>Khi2=21,1 ddl=12 p=0,048 (Significatif)</i>					Total
	0 à 21	>21 à 30	>30 à 35	>35 à 45	>45 à 176	
Moins de 1	26,0 (19)	20,5 (15)	17,8 (13)	19,2 (14)	16,4 (12)	100,0 (73)
de 1 à moins de 2	16,5 (17)	18,4 (19)	18,4 (19)	25,2 (26)	21,4 (22)	100,0 (103)
de 2 à moins de 3	6,0 (4)	10,4 (7)	25,4 (17)	23,9 (16)	34,3 (23)	100,0 (67)
3 et plus	10,4 (5)	18,8 (9)	16,7 (8)	20,8 (10)	33,3 (16)	100,0 (48)
Total	15,5 (45)	17,2 (50)	19,6 (57)	22,7 (66)	25,1 (73)	100,0 (291)

Les vétérinaires associés prennent significativement plus de jours de congés par an que leurs confrères en exercice individuel (Tableau 100). Nous pouvons constater que près de la moitié des vétérinaires en exercice individuel prennent moins de 21 jours de congés.

Tableau 100 : tri croisé entre le statut et le nombre de congés (jours)

	<i>Khi2=62,1 ddl=4 p=0,001 (Très significatif)</i>					Total
	0 à 21	>21 à 30	>30 à 35	>35 à 45	>45 à 176	
associé(e)	13,3 (37)	18,3 (51)	14,0 (39)	26,3 (73)	28,1 (78)	100,0 (278)
en exercice individuel	45,8 (44)	14,6 (14)	22,9 (22)	10,4 (10)	6,3 (6)	100,0 (96)
Total	21,7 (81)	17,4 (65)	16,3 (61)	22,2 (83)	22,5 (84)	100,0 (374)

L'interaction entre la réalisation ou non de gardes et le nombre de jours de congés pris en 2015 est significative (Tableau 101). En effet, les vétérinaires qui réalisent des gardes prennent significativement plus de congés (surreprésentés dans la dernière catégorie de jours de congés) que les vétérinaires ne réalisant pas de gardes.

Tableau 101 : tri croisé entre la réalisation de gardes et le nombre de congés (jours)

	<i>Khi2=11,7 ddl=4 p=0,02 (Significatif)</i>					Total
	0 à 21	>21 à 30	>30 à 35	>35 à 45	>45 à 176	
Non	31,0 (18)	24,1 (14)	13,8 (8)	24,1 (14)	6,9 (4)	100,0 (58)
Oui	19,9 (68)	17,3 (59)	17,5 (60)	21,1 (72)	24,3 (83)	100,0 (342)
Total	21,5 (86)	18,3 (73)	17,0 (68)	21,5 (86)	21,8 (87)	100,0 (400)

3.2.3.3. Analyse de la réalisation de gardes

Les femmes réalisent significativement moins fréquemment des gardes que les hommes (76,8% pour les femmes contre 91,1% pour les hommes) (Tableau 102). En revanche, l'âge des vétérinaires et le nombre d'années post-diplomation ne sont pas liés au taux de réalisation de gardes. Notons cependant que 98% des vétérinaires diplômés depuis plus de 25 ans réalisent des gardes (contre 85% en moyenne).

Tableau 102 : tri croisé entre le sexe et la réalisation de gardes

	<i>Khi2=14,7 ddl=1 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Non	Oui	Total
Homme	8,9 (22)	91,1 (226)	100,0 (248)
Femme	23,2 (36)	76,8 (119)	100,0 (155)
Total	14,4 (58)	85,6 (345)	100,0 (403)

Plus la taille de l'agglomération dans laquelle travaillent les vétérinaires est grande, et moins ces derniers ont tendance à réaliser leurs gardes (Tableau 103). Néanmoins, l'effectif trop faible dans une case du tableau ne nous permet pas de conclure significativement sur cette tendance.

Tableau 103 : tri croisé entre la taille de l'agglomération et la réalisation de gardes

	<i>Khi2=25,3 ddl=3 p=0,001 (Peu fiable. Valeurs théoriques inférieures à 5 : 1)</i>		
	Non	Oui	Total
< 5 000 habitants	5,2 (10)	94,8 (181)	100,0 (191)
5000-20 000 habitants	20,2 (24)	79,8 (95)	100,0 (119)
20 000-100 000 hab.	25,4 (15)	74,6 (44)	100,0 (59)
> 100 000 habitants	27,3 (9)	72,7 (24)	100,0 (33)
Total	14,4 (58)	85,6 (344)	100,0 (402)

Tableau 104 : tri croisé entre le type de structure et la réalisation de gardes

	<i>Khi2=0,017 ddl=1 p=0,89 (Peu significatif)</i>		
	Non	Oui	Total
Cabinet	15,0 (22)	85,0 (125)	100,0 (147)
Clinique	13,9 (35)	86,1 (216)	100,0 (251)
Total	14,3 (57)	85,7 (341)	100,0 (398)

S'il n'existe pas de relation entre le type de structure dans laquelle travaille le vétérinaire et la réalisation ou non des gardes (Tableau 104), les vétérinaires en exercice canin exclusif sont significativement moins nombreux à réaliser des gardes que leurs confrères en activité mixte canine et rurale (Tableau 105). Notons que ces derniers réalisent des gardes pour près de 100% d'entre eux (contre 63% des vétérinaires canins).

Tableau 105 : tri croisé entre le domaine d'activité et la réalisation de gardes

	<i>Khi2=93,8 ddl=2 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Non	Oui	Total
Canine	36,6 (53)	63,4 (92)	100,0 (145)
Mixte dominante canine	1,1 (1)	98,9 (88)	100,0 (89)
Rurale ou mixte à dominante rurale	(0)	100,0 (140)	100,0 (140)
Total	14,4 (54)	85,6 (320)	100,0 (374)

Les vétérinaires travaillant dans des structures composées de moins de 2 vétérinaires associés sont moins nombreux à réaliser des gardes que ceux travaillant dans des structures avec 4 vétérinaires associés et plus (Tableau 106). De façon générale, on observe que plus la structure est composée de peu de vétérinaires associés et moins ces derniers sont nombreux à réaliser des gardes. En revanche, on ne met pas en évidence de lien entre le nombre d'ETP de collaborateurs, de salariés et d'ASV et la réalisation de garde.

Tableau 106 : tri croisé entre le nombre ETP associés et la réalisation de gardes

	<i>Khi2=16,3 ddl=3 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Non	Oui	Total
Moins de 2	21,7 (28)	78,3 (101)	100,0 (129)
de 2 à moins de 3	18,5 (17)	81,5 (75)	100,0 (92)
de 3 à moins de 4	9,9 (7)	90,1 (64)	100,0 (71)
4 et plus	4,7 (5)	95,3 (102)	100,0 (107)
Total	14,3 (57)	85,7 (342)	100,0 (399)

Les vétérinaires associés sont significativement plus nombreux à réaliser des gardes que les vétérinaires en exercice individuel (respectivement 88,6% contre 78,4%) (Tableau 107).

Tableau 107 : tri croisé entre le statut et la réalisation de gardes

	<i>Khi2=5,37 ddl=1 p=0,019 (Significatif)</i>		
	Non	Oui	Total
Associé	11,4 (32)	88,6 (249)	100,0 (281)
Exercice individuel	21,6 (21)	78,4 (76)	100,0 (97)
Total	14,0 (53)	86,0 (325)	100,0 (378)

Plus les vétérinaires prennent des congés et plus ces derniers sont significativement nombreux à réaliser des gardes (Tableau 108).

Tableau 108 : tri croisé entre le nombre de jours de congés et la réalisation de gardes

	<i>Khi2=11,7 ddl=4 p=0,02 (Significatif)</i>		
	Non	Oui	Total
0 à 21	20,9 (18)	79,1 (68)	100,0 (86)
>21 à 30	19,2 (14)	80,8 (59)	100,0 (73)
>30 à 35	11,8 (8)	88,2 (60)	100,0 (68)
>35 à 45	16,3 (14)	83,7 (72)	100,0 (86)
>45 à 176	4,6 (4)	95,4 (83)	100,0 (87)
Total	14,5 (58)	85,5 (342)	100,0 (400)

3.2.4. Comparaison de moyenne

Dans cette partie, nous nous intéresserons aux moyennes de temps de travail, de nombre de congés annuels et nombre de gardes réalisées (ces deux dernières variables étant intégrées dans le temps de travail), selon les différentes catégories d'une variable (homme et femme pour le sexe) afin de les comparer.

3.2.4.1. Données générales

On observe que les vétérinaires libéraux ont réalisé 2 180 heures en moyenne au cours de l'année 2015 (avec une médiane à 2 137 heures) et ont pris en moyenne 7,8 semaines de congés (médiane à 6,4 semaines). Ils ont réalisé en moyenne 5 matinées par semaine de travail (médiane à 5,3) avec 4 heures de travail en moyenne (médiane à 4,1 heures) et 5 après-midi par semaine de travail (médiane à 4,5) avec 5 heures de travail en moyenne (médiane à 5,1 heures) (Tableau 109).

Tableau 109 : moyenne et médiane du temps de travail

	Moyenne	Médiane
Temps travail annuel	2 180	2 137
Nombre matins / semaine	5,27	5
Nombre d'heures matin	4,11	4
Nombre après-midi / semaine	4,5	5
Nombre d'heures après-midi	5,15	5
Nombre de jours de congés par an	36,6	30

85,6% des participants réalisent des gardes avec une nuit sur trois en moyenne et un jour sur cinq. Les médianes sont néanmoins nettement plus basses que les moyennes, en particulier pour les gardes de jour (médiane trois fois plus faible) (Tableau 110).

Tableau 110 : moyenne et médiane du nombre de gardes

	Moyenne	Médiane
Gardes de jour	73	26
Gardes de nuit	123	100

L'activité non libérale concerne 26% des participants avec en moyenne 33,7 demi-journées travaillées par an (médiane à 20 demi-journées). Le profil de ces participants concerne des hommes, associés, de plus de 45 ans, travaillant dans des cliniques à activité rurale ou mixte à dominante rurale, avec 4 associés et plus, exerçant un temps de travail annuel plus élevé que la moyenne des vétérinaires de l'enquête et prenant un grand nombre de jours de congés annuels.

3.2.4.2. Sexe

Malgré les 100 heures travaillées en plus au cours de l'année 2015, les hommes ne travaillent en moyenne significativement pas plus que les femmes (Tableau 111).

Tableau 111 : moyenne et médiane du temps de travail selon le sexe

			Homme		Femme	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Temps travail annuel ($p=0,177$)	2 180	2 137	2 221	2 218	2 118	2 075
Nombre matins / semaine ($p=0,001$)	5,3	5	5,4	6	5,1	5
Heures matin ($p=0,337$)	4,1	4	4,1	4	4,1	4
Nombre après- midi / semaine ($p=0,001$)	4,5	5	4,7	5	4,2	4
Heures après-midi ($p=0,091$)	5,2	5	5,2	5	5,1	5
Jours de Congés / an ($p=0,001$)	36,6	30	40,7	32,5	30	30

Le nombre d'heures réalisées au cours des demi-journées travaillées est en moyenne le même pour les hommes et les femmes, la différence entre les deux sexes se fait sur le nombre de matinées et d'après-midi, statistiquement plus nombreux dans le cas des hommes (0,3 matinée et un demi-après-midi de plus par semaine). Les hommes prennent en moyenne

significativement plus de congés que les femmes (10 jours de plus en moyenne par an). Enfin, les moyennes du nombre de gardes de nuit et de jour ne sont significativement pas différentes entre les hommes et les femmes (Tableau 112).

Tableau 112 : moyenne et médiane du nombre de gardes selon le sexe

			Homme		Femme	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Gardes de jour ($p=0,093$)	73	26	81,4	30	57,4	20
Gardes de nuit ($p=0,447$)	123	100	127	100	116	91

3.2.4.3. Activité

Le domaine d'activité des vétérinaires libéraux montre également des variations significatives du temps de travail annuel (Tableau 113). Il est en effet en moyenne plus faible pour les vétérinaires à exercice canine exclusif que pour les vétérinaires mixtes à dominante canine (ces derniers étant plus proches de la moyenne). Les vétérinaires ruraux ou mixte à dominante rurale travaillent en moyenne le plus avec presque 200 heures de travail supplémentaires au cours de l'année 2015 que les vétérinaires en canine exclusive. Les vétérinaires ruraux et mixtes à dominante rurale sont également plus nombreux à présenter une activité non libérale (31% contre 13,8% pour les vétérinaires canins, et 29,2% pour les vétérinaires à dominante canine).

Tableau 113 : moyenne et médiane du temps de travail selon l'activité

			Canine		Mixte		Rurale	
	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.
Temps travail annuel ($p=0,001$)	2 180	2 137	2 052	2 057	2 164	2 071	2 228	2 208
Nombre matins / semaine ($p=0,001$)	5,3	5	5,0	5	5,3	5	5,5	6
Heures matin ($p=0,001$)	4,1	4	4,0	4	4,1	4	4,2	4
Nombre après-midi / semaine ($p=0,001$)	4,5	5	4,1	4	4,5	5	4,8	5
Heures après-midi ($p=0,002$)	5,2	5	5,1	5	5,2	5	5,1	5
Jours de Congés / an ($p=0,01$)	36,6	30	28,4	28	35,9	30	46,4	35

Tableau 114 : moyenne et médiane du nombre de gardes selon l'activité

			Canine		Mixte		Rurale	
	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.	Moy.	Méd.
Gardes de jour ($p=0,023$)	73	26	50	13	68	23	86	35
Gardes de nuit ($p=0,023$)	123	100	98	51	135	108	133	120

Les moyennes du nombre de matinées et après-midi ainsi que du nombre d'heures associées sont également significativement différentes. Le nombre de matinées et d'heures travaillées le matin est en moyenne plus élevé pour les vétérinaires ruraux que pour les vétérinaires mixtes à dominante canine, lui-même plus élevé que pour les vétérinaires canins. Le nombre d'après-midi est également plus élevé pour les vétérinaires ruraux et mixtes à dominante rurale, puis pour les vétérinaires mixtes à dominante canine. Enfin, le nombre d'heures l'après-midi est plus élevé pour les vétérinaires mixtes à dominante canine.

De plus, les vétérinaires ruraux prennent en moyenne plus de jours de congés que les autres (46,4 jours en moyenne contre 28,4 jours en moyenne pour les vétérinaires canins). Ce sont les vétérinaires mixtes à dominante rurale qui, en deuxième position, prennent le plus de congés. Enfin, on observe le même classement pour les moyennes du nombre de gardes de nuit et de jour (Tableau 114). Les vétérinaires ruraux et mixtes à dominante rurale en réalisent le plus, excepté pour le nombre de nuit en moyenne significativement plus élevé pour les vétérinaires mixtes à dominante canine. On peut néanmoins observer que les médianes montrent un nombre de nuits réalisées plus élevé pour les vétérinaires ruraux.

3.2.4.4. Nombre d'années post-diplomation

Les moyennes de temps de travail selon le nombre d'années post-diplomation ne montrent pas de différences significatives (Tableau 115). Il en est de même en ce qui concerne les moyennes du nombre de jours de congés. Les médianes associées sont les mêmes ou très proches. Cependant, les moyennes du nombre de matinées travaillées par semaine montrent que les vétérinaires qui ont obtenu leur diplôme depuis plus de 20 ans sont ceux qui travaillent significativement le plus de matinées.

Enfin, les moyennes du nombre de gardes de jour et de nuit réalisées ne sont pas significativement différentes selon le nombre d'années post diplomation (Tableau 116).

Tableau 115: moyenne et médiane du temps de travail selon le nombre d'années post-diplomation

			<10 ans		10-20		20-30		>30 ans	
	Moyenne	Médiane								
Temps travail annuel ($p=0,08$)	2 180	2 137	2 174	2 136	2 050	2 075	2 254	2 210	2 247	2 199
Nombre matins / semaine ($p=0,003$)	5,3	5	5,2	5	5,0	5	5,4	5	5,4	6
Heures matin ($p=0,247$)	4,1	4	4,1	4	4,1	4	4,0	4	4,1	4
Nombre après-midi / semaine ($p=0,11$)	4,5	5	4,5	5	4,3	4	4,6	5	4,5	5
Heures après-midi ($p=0,144$)	5,2	5	5,2	5	5,1	5	5,2	5	5,1	5
Jours de Congés / an ($p=0,583$)	36,6	30	34,2	30	39,0	30	38,7	30	32,8	30

Tableau 116 : moyenne et médiane du nombre de gardes selon le nombre d'années post-diplomation

			<10 ans		10-20		20-30		> 30 ans	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Gardes de jour ($p=0,056$)	73	26	54	23	57	19	88	42	88	30
Gardes de nuit ($p=0,078$)	123	100	113	100	105	90	136	114	137	120

3.2.4.5. Taille d'agglomération

Les moyennes de temps de travail ne diffèrent pas significativement entre les différentes tailles d'agglomération (Tableau 117). Il en est de même pour le nombre d'heures réalisées le matin et l'après-midi, ainsi que pour le nombre de jours de congés pris en 2015. Cependant, nous pouvons voir que les moyennes du nombre de matinées et d'après-midi sont significativement différentes selon la taille de l'agglomération. En effet, les moyennes montrent que plus la taille de l'agglomération est grande et plus les vétérinaires qui y travaillent réalisent en moyenne moins d'après-midi (en moyenne 0,7 après-midi de moins entre les deux tranches extrêmes de taille d'agglomération). Nous pouvons tirer la même conclusion pour le nombre de matinées réalisées excepté pour deux classes de taille d'agglomération (les vétérinaires travaillant dans des agglomérations de 20 000-100 000 habitants réalisent plus de matinées que ceux des agglomérations de 5 000-20 000 habitants). Enfin, les moyennes du nombre de gardes de nuit montrent significativement que plus le vétérinaire travaille dans une petite agglomération et plus il réalise de gardes de nuit (Tableau 118).

Tableau 117 : moyenne et médiane du temps de travail selon la taille de l'agglomération

			<5000		5-20 000		20 000 – 100 000		>100 000	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Temps travail annuel ($p=0,273$)	2 180	2 137	2 251	2 250	2 126	2 093	2 130	2 092	2 060	2 121
Nombre matins / semaine ($p=0,013$)	5,3	5	5,4	6	5,1	5	5,3	5	4,9	5
Heures matin ($p=0,128$)	4,1	4	4,1	4	4,1	4	4,0	4	4,2	4
Nombre après-midi / semaine ($p=0,001$)	4,5	5	4,7	5	4,4	4	4,3	4	4,0	4
Heures après-midi ($p=0,198$)	5,2	5	5,2	5	5,2	5	5,0	5	5,1	5
Jours de Congés / an ($p=0,181$)	37	30	39	30	38	30	31	28	30	30

Tableau 118 : moyenne et médiane du nombre de gardes selon la taille de l'agglomération

			<5000		5-20 000		20 000 – 100 000		>100 000	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Gardes de jour ($p=0,001$)	73	26	94	36	48	18	59	16	10,5	30
Gardes nuit de ($p=0,001$)	123	100	145	120	108	99	96	67	42	120

3.2.4.6.Statut

Les vétérinaires ayant le statut d'associé travaillent en moyenne significativement nettement moins que les vétérinaires libéraux en exercice individuel (près de 300 heures supplémentaires en moyenne au cours de l'année 2015 pour les vétérinaires en exercice individuel) (Tableau 119). Le nombre d'heures par demi-journée n'est pas significativement différent selon le statut, mais la différence se fait sur le nombre de demi-journées travaillées par semaine. En effet, les vétérinaires associés travaillent en moyenne 0,3 matinée et après-midi de moins par semaine que ceux en exercice individuel. De plus, les vétérinaires associés prennent significativement plus de congés que leurs confrères en exercice individuel avec près de deux fois plus de jours de congés annuels.

Tableau 119 : moyenne et médiane du temps de travail selon le statut du vétérinaire

			Individuel		Associé	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Temps travail annuel ($p=0,001$)	2 180	2 137	2 403	2 328	2 117	2 118
Nombre matins / semaine	5,3	5	5,5	6	5,2	5
Heures matin ($p=0,349$)	4,1	4	4,0	4	4,1	4
Nombre après-midi / semaine ($p=0,026$)	4,5	5	4,7	5	4,4	5
Heures après-midi ($p=0,198$)	5,2	5	5,1	5	5,2	5
Jours de Congés / an ($p=0,001$)	37	30	22	22	42	35

Enfin, les vétérinaires associés réalisent en moyenne significativement deux fois moins de gardes de jour et presque autant de gardes de nuit en moins que les vétérinaires en exercice individuel (1,7 fois moins de gardes de nuit) (Tableau 120).

Tableau 120 : moyenne et médiane du nombre de gardes selon le statut du vétérinaire

			Individuel		Associé	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Gardes de jour ($p=0,001$)	73	26	123	42	62	24
Gardes de nuit ($p=0,001$)	123	100	186	180	108	100

3.2.4.7.Type de structure

Le temps de travail effectué dans les cabinets vétérinaires est significativement plus élevé que celui dans les cliniques vétérinaires (avec 170 heures supplémentaires réalisées au cours de l'année 2015) (Tableau 121). Le nombre d'heures travaillées le matin n'est en moyenne pas significativement différent du nombre d'heures travaillées l'après-midi. Néanmoins, le nombre de demi-journées est en moyenne plus élevé pour les vétérinaires travaillant en cabinet. En effet, les vétérinaires travaillant dans des cliniques travaillent en moyenne 0,2 matinée et 0,3 après-midi de moins par semaine.

Il en est de même pour le nombre de jours de congés annuels qui est en moyenne significativement plus élevé pour les vétérinaires travaillant dans des cliniques (avec près de 8 jours de congés annuels en plus).

Tableau 121 : moyenne et médiane du temps de travail selon le type de structure

			Cabinet		Clinique	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Temps travail annuel ($p=0,025$)	2 180	2 137	2 290	2 259	2 117	2 090
Nombre matins / semaine ($p=0,011$)	5,3	5	5,4	6	5,2	5
Heures matin ($p=0,483$)	4,1	4	4,1	4	4,1	4
Nombre après-midi/ semaine ($p=0,01$)	4,5	5	4,7	5	4,4	4
Heures après-midi ($p=0,189$)	5,2	5	5,1	5	5,2	5
Jours de Congés / an ($p=0,026$)	37	30	32	30	40	30

De plus, les vétérinaires travaillant en clinique réalisent en moyenne deux fois moins de gardes de jour et un tiers de gardes de nuit en moins que leurs confrères travaillant dans des cabinets vétérinaires (Tableau 122). Enfin, les cabinets vétérinaires effectuent significativement moins d'activité non libérale (19,2%) que les vétérinaires travaillant en clinique (29,5%).

Tableau 122 : moyenne et médiane du nombre de gardes selon le type de structure

			Cabinet		Clinique	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Gardes de jour ($p=0,001$)	73	26	105	41	55	20
Gardes de nuit ($p=0,001$)	123	100	158	140	103	90

3.3.Comparaison entre les deux enquêtes

En ce qui concerne le sexe, pour les deux enquêtes, l'échantillon est composé d'environ 60% d'hommes et 40% de femmes. La répartition par tranche d'âge est similaire dans les deux enquêtes, avec une surreprésentation de la tranche « <35 ans » dans la première étude.

Dans la deuxième étude, le nombre d'années depuis l'obtention du diplôme et depuis le premier travail donne des résultats plus significatifs que l'âge du vétérinaire. Seul le nombre d'années depuis l'obtention du diplôme sera conservé par la suite afin que les résultats ne soient pas redondants.

Les tranches de taille d'agglomération ont été modifiées dans la deuxième enquête. Lors de la première étude, la tranche « 1000 – 10 000 habitants » représentait 55% des participants d'où la réalisation d'une tranche « < 5000 habitants » dans la deuxième étude. Néanmoins, le nombre de participants demeure élevé dans cette tranche (« <5000 habitants ») avec près de 47% des participants.

Enfin, les vétérinaires canins sont sous-représentés dans la deuxième étude au profit des vétérinaires ruraux et mixtes à dominante rurale.

Dans la deuxième enquête, les vétérinaires libéraux associés et en exercice individuel ont été distingués des vétérinaires collaborateurs libéraux. Le nombre de salariés vétérinaires est nettement différent dans les deux enquêtes : près de 50% des participants rapportent travailler dans des structures sans salariés vétérinaires dans la première étude, contre 25% des participants dans la deuxième étude. De plus, la classe proposée dans la deuxième enquête est « moins de 1 » salarié vétérinaire. Cette catégorie inclut donc les structures avec un seul salarié à temps partiel. Enfin, l'observation de la répartition des statuts montre que la proportion de collaborateurs est deux fois plus importante dans la première enquête.

Dans les deux enquêtes, les tranches de temps de travail annuel ont été constituées de sorte à être comparables. Les effectifs présentés sont par ailleurs proches. En ce qui concerne les congés, les questions ne portent pas sur les mêmes unités. L'enquête 1 s'intéresse au nombre de semaines annuelles et l'enquête 2 au nombre de jours de congés annuels (question modifiée afin d'apporter plus de précisions). La conversion est difficile car elle dépend du nombre de jours travaillés par semaine. Néanmoins, la comparaison entre les deux montre des résultats assez similaires. Enfin, la comparaison des gardes montre que les vétérinaires de l'enquête 2 sont 86% à réaliser des gardes contre 68% dans l'enquête 1. Les tranches correspondant au

nombre de jours de gardes réalisées sont similaires dans les deux enquêtes, mais celles du nombre de nuits montrent une amplitude beaucoup plus grande dans le cas de la première étude.

4. Analyse multivariée

Nous traiterons uniquement de la deuxième enquête que nous avons conçue. Les résultats de l'analyse multivariée de la première enquête sont publiés en annexe 3.

4.1. Enquête 2

4.1.1. Méthodologie

Dans cette partie, nous utilisons l'analyse factorielle des correspondances (AFC). L'AFC est une méthode d'exploration d'analyse des tableaux de contingence qui vise à rassembler en un nombre réduit de dimensions la plus grande partie de l'information initiale (on ne s'intéresse ici donc plus aux valeurs absolues mais aux correspondances entre les variables, c'est-à-dire aux valeurs relatives). Cette réduction est d'autant plus utile que le nombre initial de dimensions est élevé. Contrairement à d'autres techniques d'analyse multidimensionnelle, elle permet de représenter sur un même plan les variables et les individus.

Pour réaliser cette analyse, nous avons tout d'abord retenu neuf variables relatives à :

- la taille de l'agglomération d'exercice
- le type de structure
- l'activité exercée par le vétérinaire
- le nombre de vétérinaires au sein de la structure
- le statut du vétérinaire (associé ou en exercice individuel)
- le souhait de travailler différemment
- le temps de travail annuel (heures)
- la réalisation de gardes
- le nombre de jours de congés annuels

Afin de simplifier les analyses, nous avons exclu les variables qui sont propres au vétérinaire et qui ne dépendent pas de lui : le sexe et l'âge du vétérinaire. Ces variables seront ensuite intégrées dans la représentation de l'AFC en tant que variables supplémentaires.

La population concernée est ainsi décrite selon les neuf variables sélectionnées. Nous n'avons conservé que les variables ayant un PEM entre 10% et 50%. En effet, le seuil de 10% permet arbitrairement de conserver les variables représentant assez significativement notre population. Par ailleurs, un PEM supérieur à 50% indique une redondance entre les variables.

Nous pouvons constater que l'ensemble des neuf variables correspond aux critères voulus (Tableau 123). Elles seront donc toutes incluses dans l'AFC.

Tableau 123 : pourcentage de PEM appliqué aux différentes variables présélectionnées

Variable	PEM (%)
Statut	39
Activité	37
Réalisation de Gardes	37
Nombre total de vétérinaires	28
Taille de l'agglomération	26
Jours de congés annuels	23
Type de structure	22
Temps travail annuel total	16
Souhait de travailler différemment	12

4.1.2. Résultats

Afin de connaître la position relative d'une modalité d'une des neuf variables sélectionnées, nous l'avons représentée simultanément dans plusieurs dimensions (autant de dimensions qu'il y a d'axes factoriels dans l'analyse).

Le logiciel Modalisa donne la part de variabilité expliquée par chacun des axes factoriels (Tableau 124). Par exemple, le premier axe factoriel contribue pour près de 26 % dans l'explication de la variabilité de la population.

Tableau 124 : pourcentage de contribution du facteur à l'axe

Facteur	Pourcentage de contribution de l'axe
1	26,03
2	12,74
3	7,6
4	6,09
5	5,63
6	4,82
7	4,56
8	4,32
9	4,20
10	3,8

Nous pouvons observer que les deux premiers facteurs contribuent majoritairement à l'explication de la variabilité de la population. Nous avons donc retenu seulement ces deux premiers axes, l'axe horizontal et l'axe vertical, afin d'analyser et d'interpréter l'AFC.

Dans un second temps, nous nous intéressons à la contribution des neuf variables sélectionnées en fonction des deux axes factoriels retenus (les axes 1 et 2). Cette contribution met en évidence les variables qui expliquent au mieux l'axe choisi (Tableau 125).

Tableau 125 : contributions des variables à l'axe factoriel 1

Variable	Contribution à l'axe factoriel 1 (en %)
Nombre de vétérinaires	25,51
Statut	20,13
Activité	19,01
Jours de congés	16,22
Réalisation de gardes	8,67
Taille de l'agglomération	6,93
Type de structure	2,25
Temps de travail annuel	1,15
Souhait travailler différemment	0,13

Nous fixons également un seuil de 10% de contribution afin de conserver uniquement les variables qui expliquent plus significativement la contribution à l'axe 1. Par exemple, la variable « nombre de vétérinaires » contribue à 25% de l'axe 1. Ainsi, si l'on se déplace sur l'axe horizontal, on observe une évolution respective du nombre de vétérinaires au sein d'une structure.

Nous constatons qu'il reste donc quatre variables :

- le nombre de vétérinaires dans la structure
- le statut du vétérinaire
- l'activité exercée
- le nombre de jours de congés annuels

Ainsi, ces quatre variables expliquent en grande partie la variabilité de l'axe factoriel 1.

Nous avons suivi le même raisonnement pour l'axe factoriel numéro 2 (Tableau 126).

Tableau 126 : contributions des variables à l'axe factoriel 2

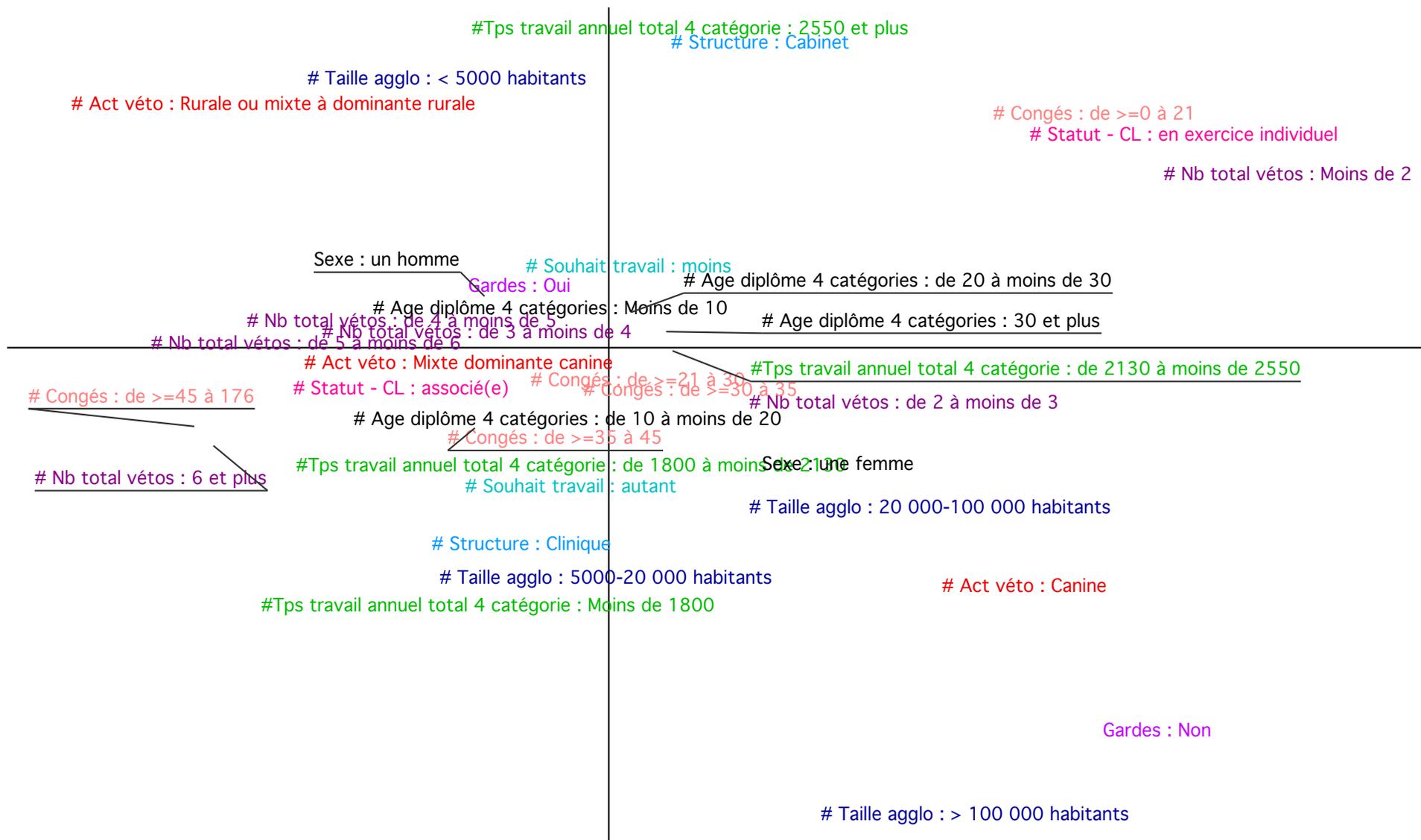
Variable	Contribution à l'axe factoriel 2 (en %)
Taille de l'agglomération	23,52
Type de structure	20,98
Temps de travail annuel	15,99
Activité	15,14
Réalisation de gardes	8,10
Jours de congés	5,3
Statut	4,26
Nombre de vétérinaires	3,34
Souhait travailler différemment	3,42

Nous constatons dans ce cas que quatre facteurs contribuent également majoritairement à expliquer la variabilité de l'axe factoriel 2 :

- la taille de l'agglomération
- le type de structure
- le temps de travail annuel
- l'activité exercée

Nous constatons que l'activité contribue également à l'explication de l'axe factoriel 2. Ainsi, il existe un gradient, selon les axes horizontal et vertical du domaine d'activité du vétérinaire.

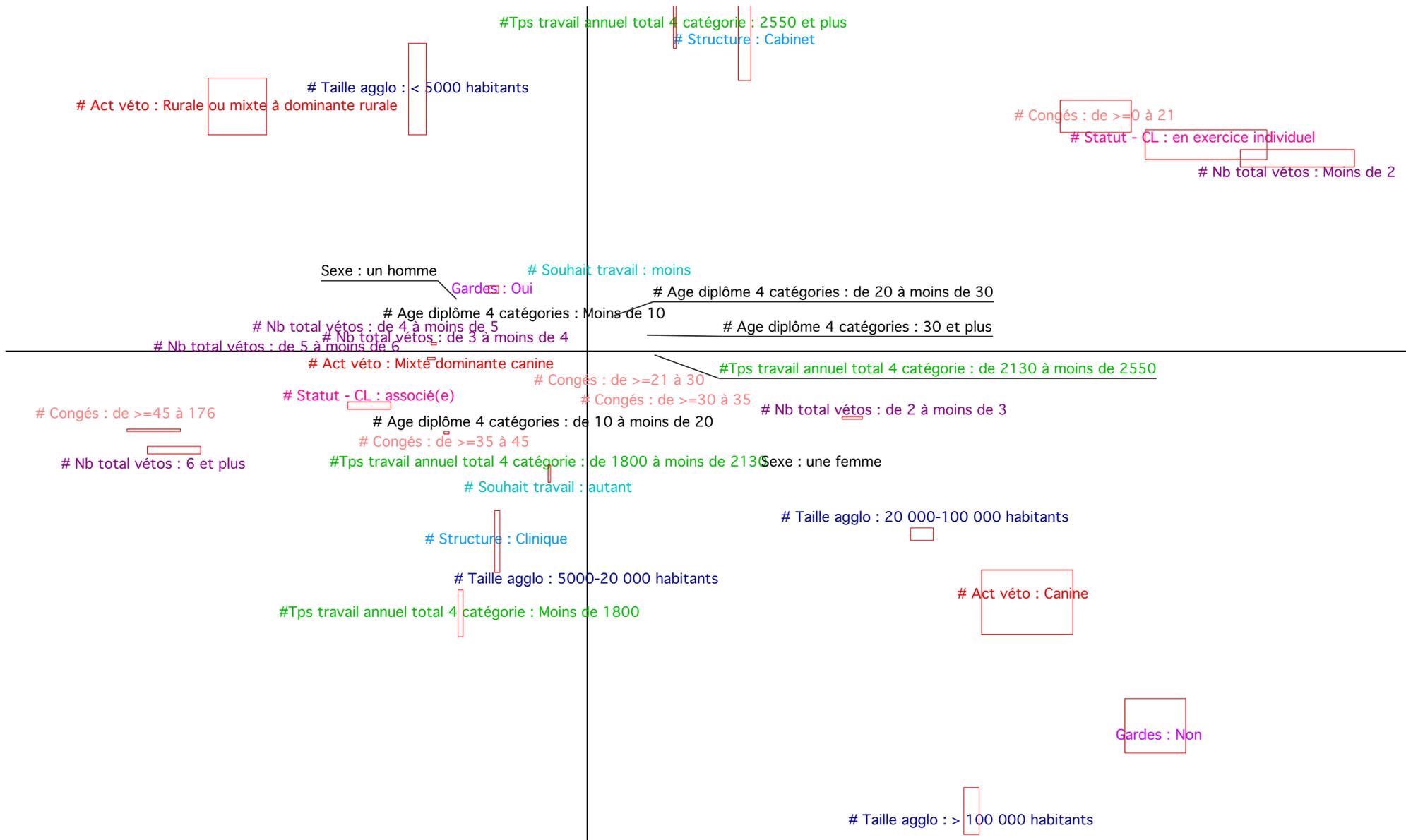
Le graphique 1 représente la cartographie des modalités des différentes variables selon les axes 1 (horizontal) et 2 (vertical). Les modalités des variables supplémentaires sont représentées en noir sur le graphique (sexe et nombre d'années diplômées).



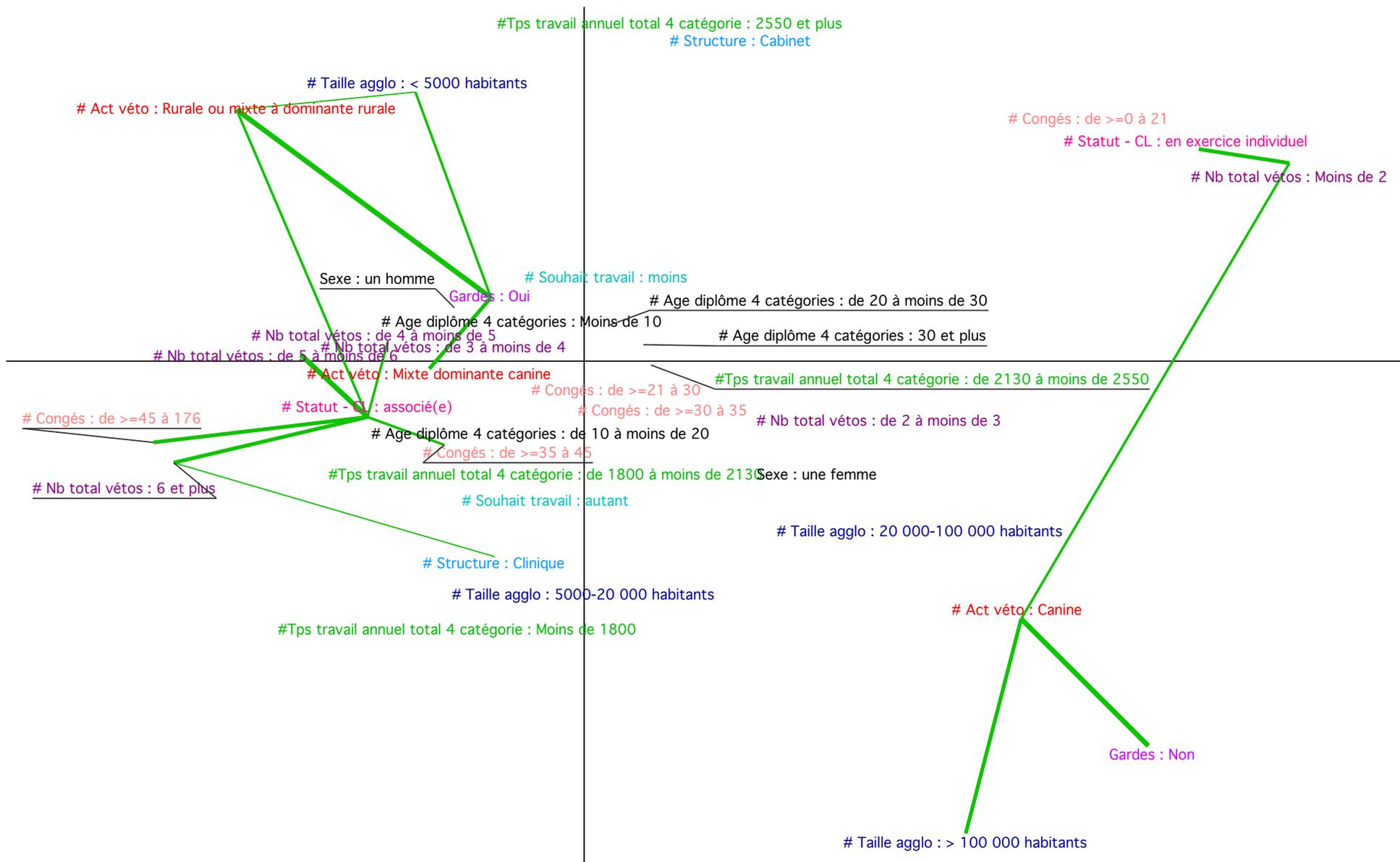
Graphique 1 : résultats de l'AFC avec individus masqués

Le graphique 2 met en évidence la contribution des modalités de variables selon leur importance. Plus le rectangle est de taille importante et plus la contribution est élevée. De plus, un rectangle horizontal montre une contribution de l'axe horizontal (axe 1) et vertical une contribution de l'axe vertical (axe 2). Nous retrouvons les données présentées précédemment.

Enfin, la représentation des liens de contribution élevée permet de donner un premier aperçu des typologies de population (Graphique 3). Par exemple, nous pouvons voir que les vétérinaires « ruraux ou mixtes à dominante rurale » sont liés à une « réalisation de gardes » et un statut « associé ».



Graphique 2 : contribution des modalités de l'AFC avec individus masqués

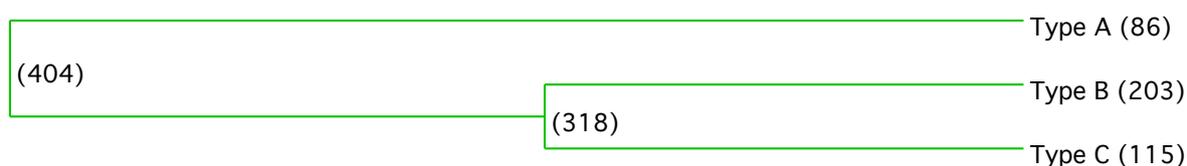


Graphique 3 : liens de contribution de l'AFC avec individus masqués

Les coordonnées des individus ont permis de construire une typologie selon la méthode des centres mobiles suivie d'une classification ascendante hiérarchique. L'objectif est de regrouper les individus dans des classes en fonction du degré de ressemblance de leurs réponses. Plusieurs itérations du nombre de types ont permis une classification en trois catégories (Tableau 127) (Dendrogramme 1).

Tableau 127 : effectifs et fréquences des individus selon le type de l'AFC

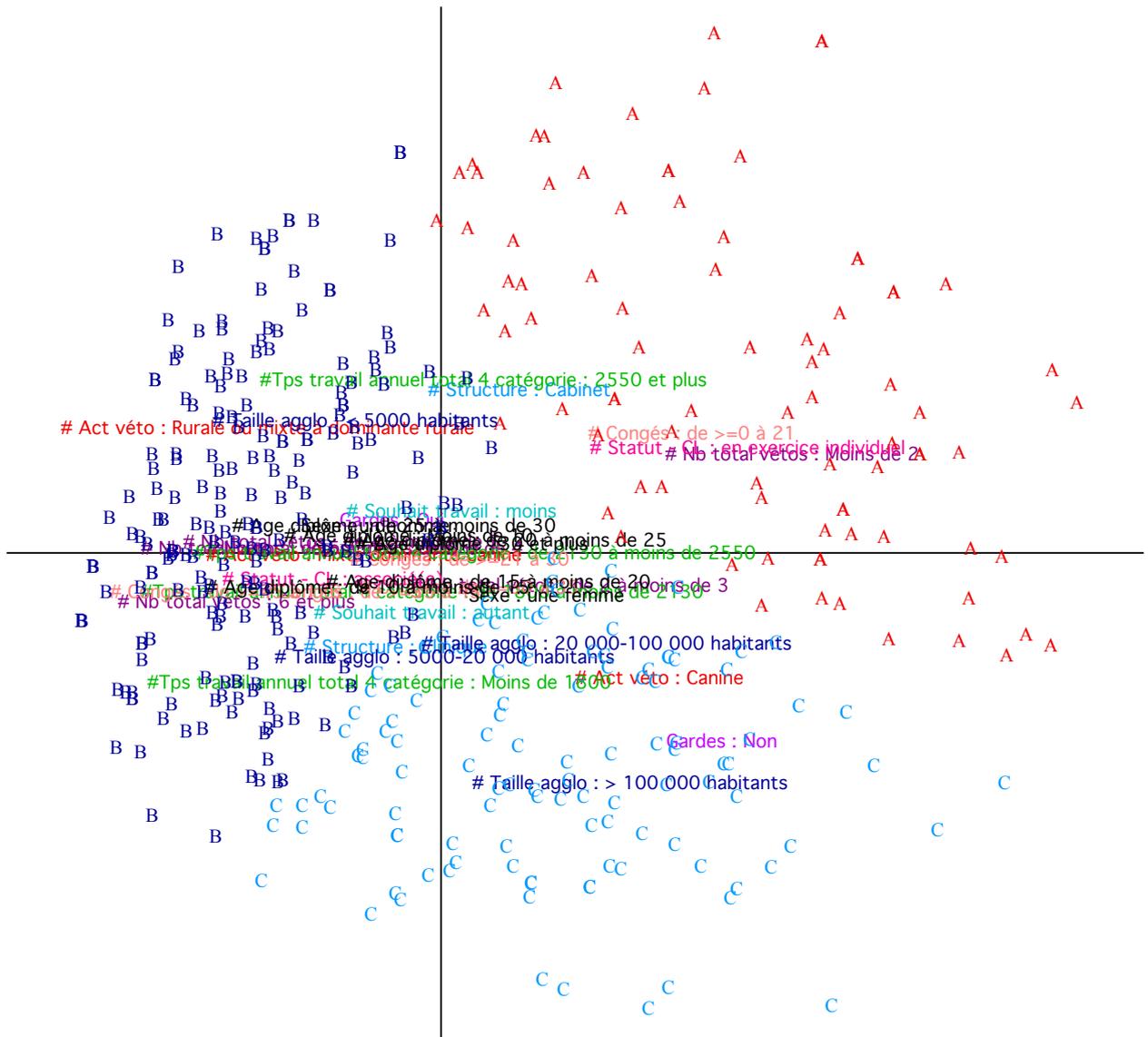
Type	Effectifs	Fréquence
Type A	86	21,3 %
Type B	203	50,2 %
Type C	115	28,5 %
Total	404	100,0 %



Dendrogramme 1 : effectifs des individus selon le type de l'AFC

Le graphique 4 représente la classification de la population étudiée en trois types.

Par l'analyse des trois types et de chacune des contributions relatives présentées précédemment, l'axe horizontal (axe 1) a été interprété comme un gradient du nombre de vétérinaires au sein d'une structure, du statut du vétérinaire, de son domaine d'activité et du nombre de jours de congés annuels. Dans la partie positive de l'axe, sont mis en évidence les individus travaillant dans des structures comportant peu de vétérinaires, en exercice individuel, dans le domaine d'activité canin et prenant peu de congés annuels.



Graphique 4 : distribution des individus selon le type

Quant à l'axe vertical (axe 2), il est essentiellement interprété comme un gradient de la taille de l'agglomération d'exercice, du type de structure, du temps de travail annuel et également du domaine d'activité. Dans la partie positive de l'axe, sont mis en évidence les individus travaillant dans des cabinets, dans des petites agglomérations, effectuant un grand temps de travail annuel et dans le domaine d'activité rural ou mixte à dominante rurale.

Le positionnement des différentes modalités des variables selon les deux axes est synthétisé dans la figure 1, avec les gradients précédemment évoqués.

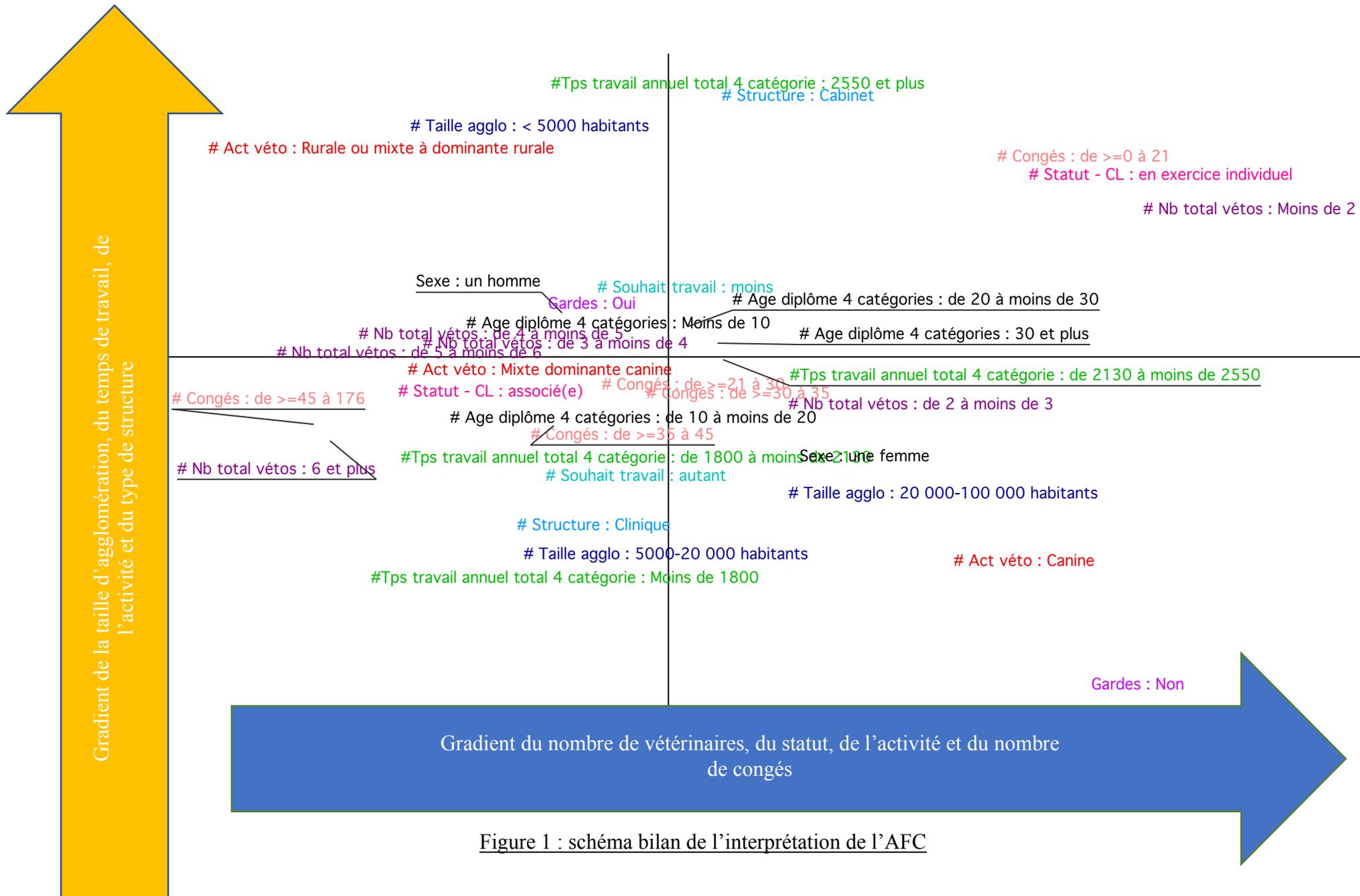
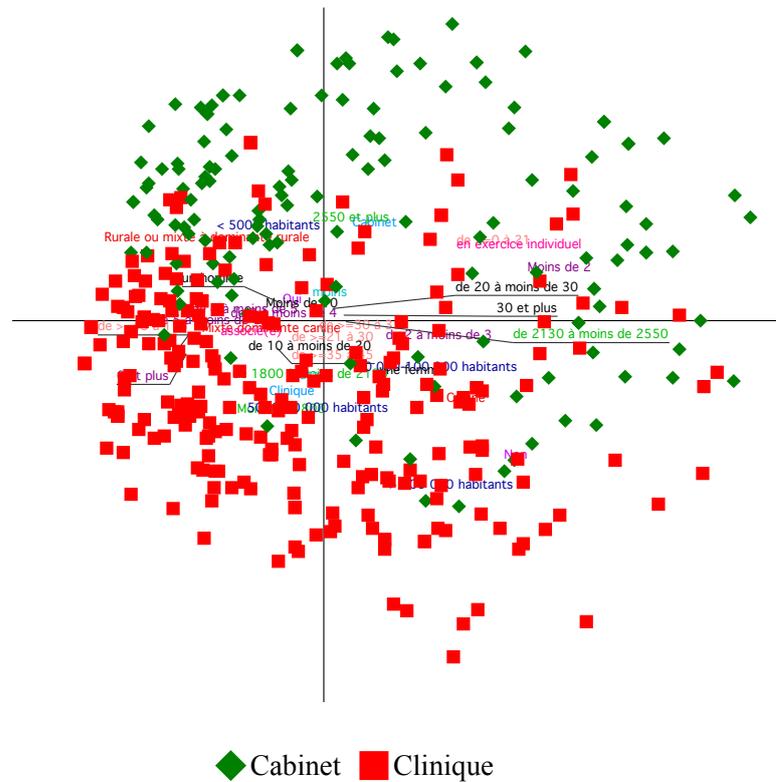
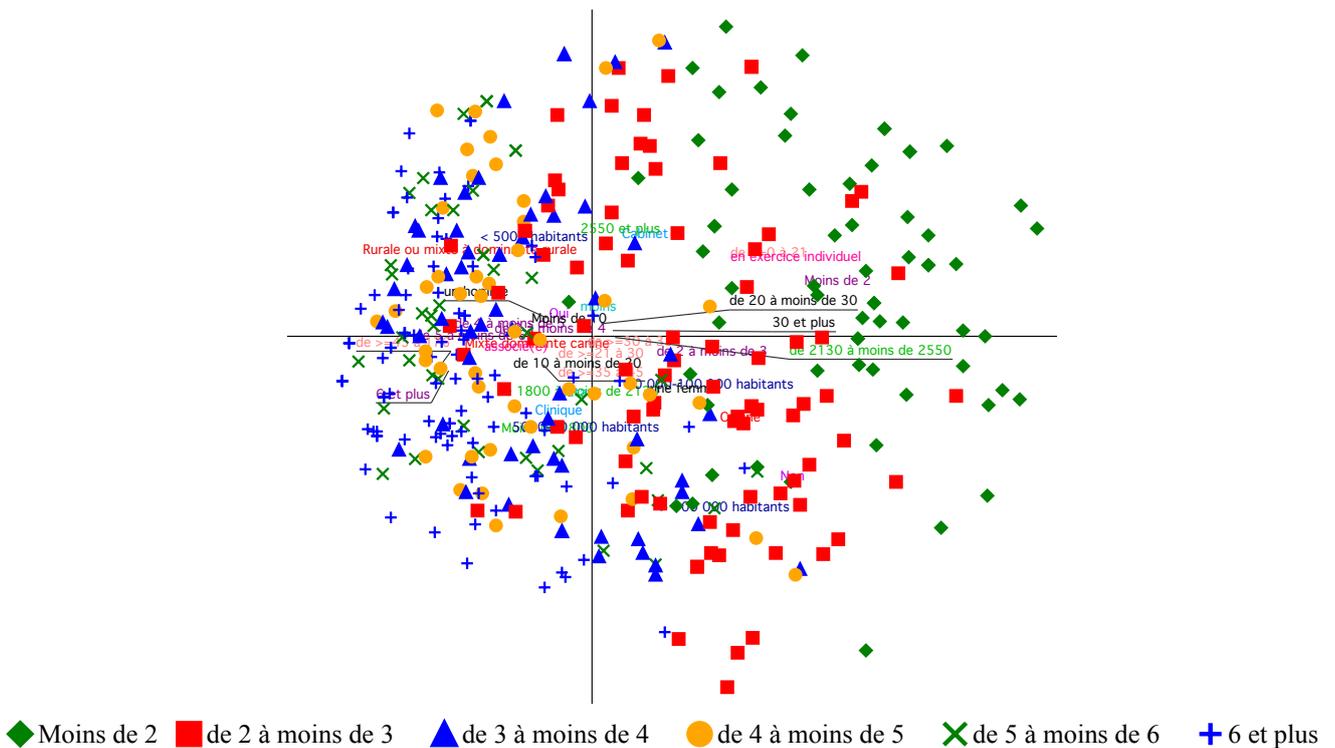


Figure 1 : schéma bilan de l'interprétation de l'AFC

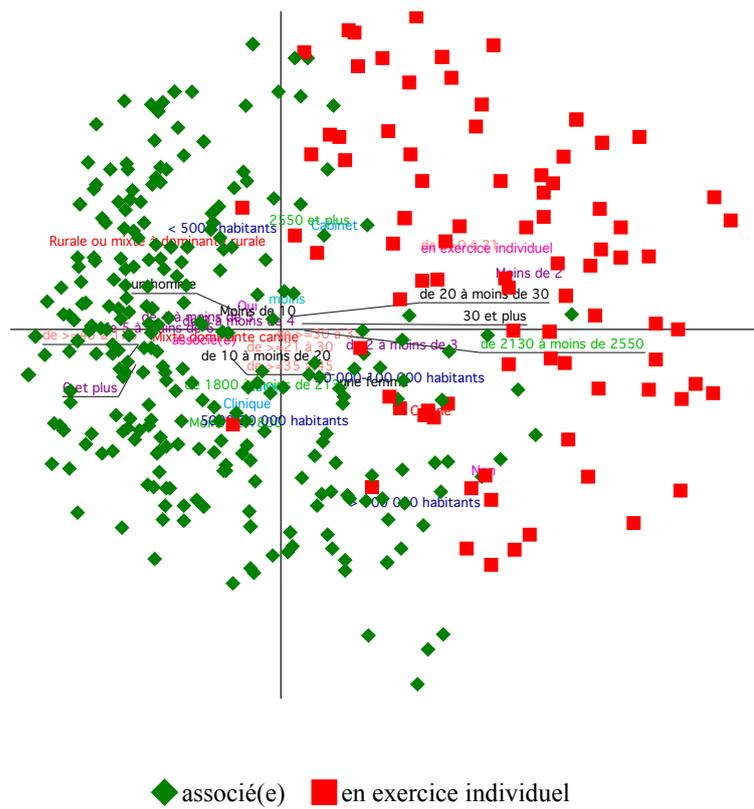
Puis, nous avons représenté les individus selon les modalités d'une variable en reprenant les variables les plus représentatives (Graphiques 4, 6, 7, 8, 9, 10 et 11). Cela permet, comme dans le cas de la première enquête, de mieux visualiser les types.



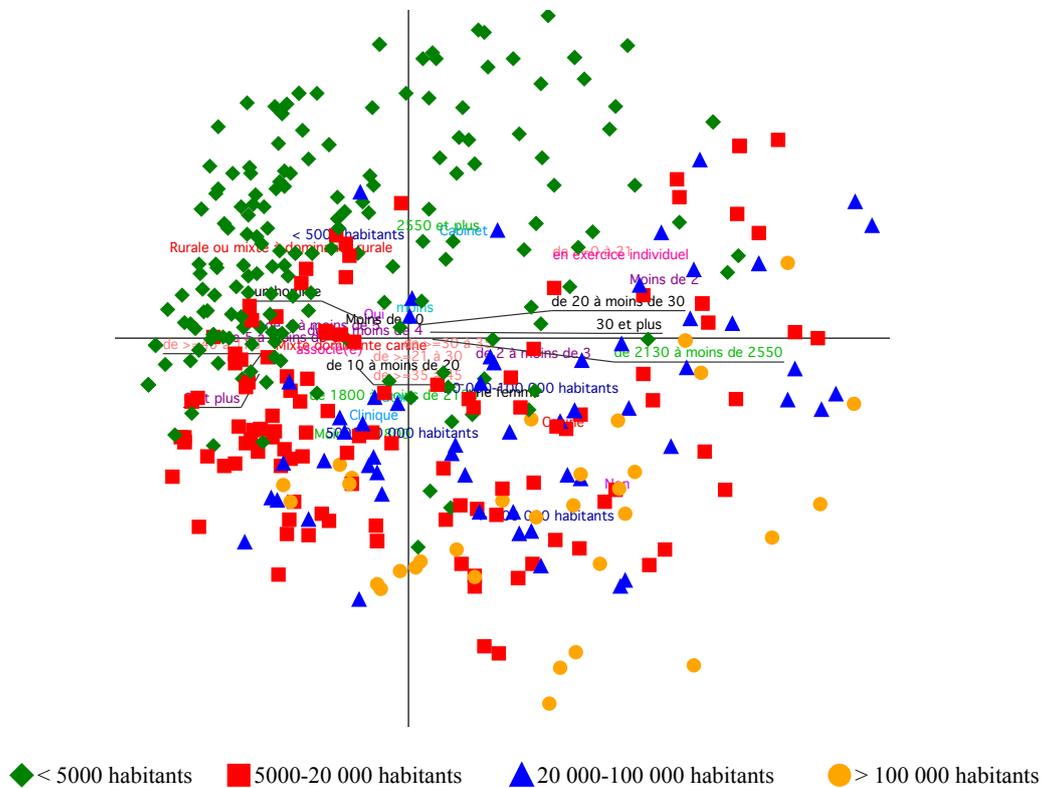
Graphique 5 : distribution des individus selon le type de structure



Graphique 6 : distribution des individus selon le nombre de vétérinaires dans la structure



Graphique 9 : distribution des individus selon le statut du vétérinaire



Graphique 10 : distribution des individus selon le temps de travail annuel

Tableau 128 : tris croisés entre les différentes variables (sélectionnées et supplémentaires) et le type A

Variable	Modalité	Effectifs	Ecart	PEM	Significativité
Statut	Exercice individuel	74	52	83 %	P < 0,01
Nombre de vétérinaires	Moins de 2	57	42	78 %	P < 0,01
Type de structure	Cabinet	63	32	60 %	P < 0,01
Jours de congés annuels	0 à 21	52	34	51 %	P < 0,01
Souhait de travailler	Moins	60	10	30 %	P < 0,01
Activité	Canine	44	14	29 %	P < 0,01
Temps travail annuel	2550 heures et plus	38	17	27 %	P < 0,01
Sexe	Femme	43	10	19 %	P < 0,05
Nombre années diplômées	20 à moins de 25	19	6	13 %	P < 0,05

Le type A regroupe 86 individus et nous pouvons voir que les modalités fortement discriminantes sont (Tableau 128) :

- le statut : les vétérinaires en **exercice individuel** sont surreprésentés dans le type A.
- le nombre de vétérinaires dans la structure : nous avons ici une surreprésentation des **petites structures** avec moins de deux vétérinaires en ETP.
- le type de structure : les **cabinets** vétérinaires sont surreprésentés.
- le nombre de jours de congés annuels : les vétérinaires ayant un **faible nombre de jours de congés annuels** sont surreprésentés dans le type A.

D'autres modalités sont surreprésentées dans le type A mais plus faiblement comme :

- le souhait de travailler : **moins**.
- l'activité : surreprésentation des vétérinaires exerçant dans le domaine **canin**.
- le temps de travail annuel : ce sont les vétérinaires qui travaillent le plus qui sont surreprésentés (**Plus de 2 550 heures** annuelles).

Enfin, on observe une légère surreprésentation des **femmes** et des vétérinaires ayant obtenus leur diplôme depuis **20 à 25 années**.

Tableau 129 : tris croisés entre les différentes variables (sélectionnées et supplémentaires) et le type B

Variable	Modalité	Effectifs	Ecart	PEM	Significativité
Réalisation de gardes	Oui	202	28	97 %	P < 0,01
Statut	Associé(e)	188	46	94 %	P < 0,01
Activité	Rurale ou mixte à dominante rurale	123	53	76 %	P < 0,01
Nombre de vétérinaires	6 et plus	82	33	67 %	P < 0,01
Jours de congés annuels	45 à 176	71	27	63 %	P < 0,01
Nombre de vétérinaires	5 à moins de 6	31	10	47 %	P < 0,01
Sexe	Un homme	160	36	46 %	P < 0,01
Nombre de vétérinaires	4 à moins de 5	34	10	44 %	P < 0,01
Taille d'agglomération	< 5000 habitants	132	36	38 %	P < 0,01
Activité	Mixte dominante canine	60	16	35 %	P < 0,01
Jours de congés annuels	35 à 45	55	12	27 %	P < 0,01

Le groupe B représente 203 individus et est caractérisé par la surreprésentation de certaines modalités de variables comme principalement (Tableau 129) :

- la réalisation de gardes : **oui** (très forte surreprésentation).
- le statut : les vétérinaires **associés** sont surreprésentés.
- le domaine d'activité : les vétérinaires **ruraux et mixtes à dominante rurale**.
- le nombre de vétérinaires au sein de la structure : **6 et plus**.
- le nombre de jours de congés annuels : de **45 à 176 jours** par an (tranche la plus élevée).
Et également de la tranche « **35 à 45** » **jours annuels**.

D'autres variables sont également surreprésentées dans le type B, c'est notamment le cas des vétérinaires « **hommes** », des petites agglomérations (« **< 5 000 habitants** ») et des vétérinaires **mixtes à dominante canine**.

Il n'existe néanmoins pas de lien significatif entre le temps de travail annuel et le type B.

Tableau 130 : tris croisés entre les différentes variables (sélectionnées et supplémentaires) et le type C

Variable	Modalité	Effectifs	Ecart	PEM	Significativité
Activité	Canine	98	55	82 %	P < 0,01
Taille d'agglomération	> 100 000 habitants	26	17	70 %	P < 0,01
Type de structure	Clinique	98	26	62 %	P < 0,01
Réalisation de gardes	Non	42	25	61 %	P < 0,01
Nombre de vétérinaires	2 à moins de 3	47	23	37 %	P < 0,01
Sexe	Une femme	70	26	36 %	P < 0,01
Taille d'agglomération	20 000-100 000 habitants	30	13	31 %	P < 0,01
Temps travail annuel	Moins de 1800 heures	41	14	20 %	P < 0,01
Taille d'agglomération	5 000-20 000 habitants	47	13	16 %	P < 0,01
Souhait de travailler	Autant	56	10	14 %	P < 0,05

Enfin, le groupe C regroupe 115 individus et est caractérisé par (Tableau 130) :

- l'activité : les vétérinaires **canins** sont surreprésentés.
- la taille d'agglomération : les agglomérations de **plus de 100 000 habitants**. Et de manière moins forte, de l'ensemble des agglomérations **supérieures à « 5 000 habitants »**.
- le type de structure : les **cliniques** vétérinaires.
- la réalisation de gardes : ce sont les vétérinaires **ne réalisant pas de gardes** qui sont surreprésentés.

Puis de façon moins forte, nous avons également une surreprésentation des catégories suivantes :

- le sexe : les **femmes** sont surreprésentées dans cette catégorie.
- le temps de travail annuel : ce sont les vétérinaires qui réalisent le moins d'heures avec **moins de 1 800 heures** annuelles.
- le souhait de travailler : surreprésentation des vétérinaires souhaitant travailler **« moins »**.

Partie 3 : Discussion

Afin de tester la généralisation possible des résultats précédemment présentés, nous réalisons une comparaison des données avec les données nationales fournies chaque année par l'Ordre National des vétérinaires et nous nous interrogeons sur la représentativité de nos échantillons.

1. Représentativité des enquêtes

Les résultats seront comparés au rapport annuel de 2014 pour l'enquête 1 (publiée en 2015 sur les données relatives à l'année 2014) et 2015 pour l'enquête 2 (publiée en 2016 sur les données relatives à l'année 2015).

1.1. Nombre de participants

La taille de l'échantillon, dans notre cas le nombre de participants, doit être suffisante pour permettre d'afficher des résultats statistiquement pertinents.

En France, on dénombre 18 084 vétérinaires (en 2016) et 11 483 vétérinaires libéraux. Pour garantir une marge d'erreur de 5% et un intervalle de confiance de 95%, le nombre de répondants nécessaire est de 372.

Le nombre de participants à l'enquête 1 est de 630 et donc supérieur à 372. Notre échantillon est donc de taille suffisante.

De même, le nombre de participants à l'enquête 2 est de 404 et donc supérieur à 372. Notre échantillon est donc également de taille suffisante.

1.2. Représentativité des enquêtes

On peut voir que les hommes sont ici surreprésentés dans l'enquête 1 par rapport aux femmes sans être excessivement éloignés des chiffres officiels (Tableau 132).

La deuxième enquête révèle une surreprésentation du nombre d'hommes par rapport au nombre de femmes (Tableau 131). Les proportions restent néanmoins acceptables pour les tests de comparaison selon le sexe. Les conséquences éventuelles seraient une surestimation dans l'enquête du temps de travail annuel des vétérinaires libéraux. En effet, sachant que l'enquête met en évidence un temps de travail annuel significativement plus élevé pour les vétérinaires hommes, notre temps de travail estimé pourrait être surestimé.

Tableau 131 : comparaison des pourcentages des sexes des vétérinaires en France

	Homme	Femme
Chiffres officiels	53%	47%
Enquête 1	59%	41%
Enquête 2	61,5%	38,5%

En ce qui concerne les secteurs d'activité dans l'enquête 1, nous observons des pourcentages relativement proches des valeurs officielles (Tableau 132). Le secteur équin est sous-représenté, néanmoins il n'est pas comptabilisé dans les comparaisons significatives avec le temps de travail annuel dans l'enquête compte tenu du faible nombre de participants.

Dans l'enquête 2, nous pouvons voir que les participants sont sous-représentés en canine et surreprésentés en rurale et mixte à dominante rurale. Ceci s'explique par une meilleure diffusion de l'enquête auprès de l'association des vétérinaires d'exercice rural (SNGTV). Cette différence est assez marquée et entraîne très probablement une surestimation du temps de travail annuel des vétérinaires libéraux. En effet, nous avons vu que les vétérinaires canins travaillent significativement moins que leurs confrères d'activité rurale et mixte à dominante rurale.

Tableau 132 : comparaison des pourcentages des différents domaines d'activité des vétérinaires en France

	Canine	Mixte dominante canine	Rurale et mixte à dominante rurale	Equine	Autre
Chiffres Officiels	50%	18%	24%	5%	3%
Enquête 1	48%	24%	20%	1%	4%
Enquête 2	32,9%	26,9%	33,9%	2,7%	3,5%

En comparant les secteurs d'activité réduits aux trois principales catégories, nous pouvons observer une répartition des pourcentages de l'enquête 1 assez proches de ceux des chiffres officiels notamment pour les pourcentages de participants en canine pure (Tableau 133).

Dans le cas de la deuxième enquête, nous pouvons faire les mêmes conclusions que dans le cas de l'ensemble des secteurs d'activité. Néanmoins, nous pouvons voir que la sous-représentation des vétérinaires canins est principalement marquée pour les vétérinaires de sexe masculin, avec une répartition plus homogène pour les vétérinaires de sexe féminin. Cette observation accentue

les conclusions précédentes puisque les vétérinaires hommes travaillent significativement plus que les vétérinaires femmes.

Tableau 133 : comparaison des pourcentages des domaines d'activité restreints des vétérinaires en France

	Canine	Mixte dominante canine	Rurale et mixte à dominante rurale
Profession	54%	20%	26%
Enquête 1	50,3%	26%	23,7%
Enquête 2	35,1%	28,7%	36,2%
Homme	40%	19%	23%
Enquête 1	43,7%	28,3%	28%
Enquête 2	20,5%	32,8%	46,7%
Femme	61%	17%	13%
Enquête 1	60,3%	22,2%	17,6%
Enquête 2	58,2%	22,6%	19,2%

La comparaison de la première enquête avec les chiffres officiels fait apparaître une surreprésentation des collaborateurs libéraux dans l'enquête (Tableau 134). La surreprésentation est observable dans les deux sexes.

L'équilibre entre les associés et les vétérinaires en exercice individuel est cependant proche pour la profession en général. Néanmoins, une surreprésentation légère pour les hommes en exercice individuel est observable, et est beaucoup plus marquée dans le cas des vétérinaires femmes. De plus, les vétérinaires en exercice individuel travaillent plus que ceux en exercice associé. Cet élément est intéressant à prendre en compte car pourrait entraîner une surestimation du temps de travail des vétérinaires libéraux.

Dans la deuxième enquête, les vétérinaires au statut de collaborateur sont sous-représentés. Les comparaisons montrent également une surreprésentation des vétérinaires associés par rapport aux vétérinaires en exercice individuel. De plus, cette différence s'explique principalement par une surreprésentation des vétérinaires hommes d'exercice associé. Cette observation est importante à prendre en compte puisque les vétérinaires associés travaillent significativement moins que leurs confrères en exercice individuel ce qui pourrait tendre à une augmentation du temps de travail annuel des vétérinaires libéraux.

Tableau 134 : comparaison des pourcentages des statuts des vétérinaires en France

Statut	Chiffres officiels		Enquête 1		Enquête 2	
	Collaborateur	Associé / Exercice individuel	Collaborateur	Associé / Exercice individuel	Collaborateur	Associé / Exercice individuel
Chiffres Officiels	8%	92%	11,2%	88,8%	4,5%	95,5%
		72% 28%		70% 30%		74,3% 25,7%
Homme	4,2%	95,8%	7,4%	92,6%	2,4%	97,6%
		70,8% 29,2%		66,3% 33,7%		80,1% 19,9%
Femme	12%	88%	17,3%	82,7%	8,1%	81,9%
		67% 33%		56% 46%		64,2% 35,8%

Enfin, la comparaison des âges entre l'enquête 1 et les chiffres officiels de la profession est plutôt satisfaisante (Tableau 135). L'âge des répondants à l'enquête est légèrement inférieur (moins d'une année) à celui des chiffres officiels de l'ordre. La différence reste pour autant très correcte pour la représentativité.

La comparaison des pourcentages de la deuxième enquête met en évidence des rapports entre les âges plutôt satisfaisants. En effet, les participants sont relativement plus âgés (moins de deux années) que ceux des chiffres officiels de l'ordre. Cette différence provient principalement des vétérinaires femmes.

Tableau 135 : comparaison des âges moyens des vétérinaires en France

	Age moyen (années)
Profession	43,4
Enquête 1	42,8
Enquête 2	45,4
Homme	47,7
Enquête 1	45,4
Enquête 2	48,3
Femme	38,5
Enquête 1	38,7
Enquête 2	40,9

La représentativité de la première enquête est globalement satisfaisante. Nous pouvons observer des résultats relativement proches dans le cas du sexe et de l'âge des participants mais également dans le cas des domaines d'activité. Les différences plus marquées se font notamment sur le statut des participants avec notamment une surévaluation des femmes en exercice individuel. Cette différence pourrait tendre à une augmentation du temps de travail annuel des vétérinaires libéraux.

La représentativité de la deuxième enquête reste satisfaisante sur certains paramètres comme l'âge ou le ratio homme/femme. Cependant d'autres points sont moins satisfaisants, notamment le domaine d'activité d'exercice des vétérinaires libéraux avec une sous-représentativité marquée des vétérinaires en activité canine exclusive. Cette variation importante est à prendre en compte pour relativiser le temps de travail annuel et notamment les surestimations (les vétérinaires canins travaillant significativement moins que leurs confrères ruraux et mixtes à

dominante rurale). Il en est de même pour la comparaison avec le statut des vétérinaires. La différence est bien moins marquée mais la surestimation des vétérinaires associés pourrait au contraire conduire à sous évaluer la durée de temps de travail annuel des libéraux (les vétérinaires associés travaillant significativement moins que leurs confrères en exercice individuel).

1.3.Redressement des données de l'enquête 2

La comparaison des secteurs d'activité dans l'enquête 2 met en évidence une sous-représentation des vétérinaires canins et une surreprésentation des vétérinaires ruraux et mixtes à dominante rurale. Afin de déterminer l'impact de cette variation de l'échantillon par rapport à la population française des vétérinaires libéraux, nous allons réaliser un redressement.

Il existe deux types de redressement : le redressement par suppression de questionnaires et le redressement par pondération. Le redressement par suppression consiste à supprimer aléatoirement des participants de certaines catégories surreprésentées (les vétérinaires ruraux et mixtes à dominante rurale dans le cas de notre enquête). Le risque est bien sûr de baisser la taille de l'échantillon mais également d'augmenter la marge d'erreur. Le redressement par pondération attribue un poids différent selon la catégorie concernée. Une catégorie sous-représentée se verra attribuer un poids supérieur à 1 (le cas des vétérinaires canins dans notre enquête) et les catégories surreprésentées se verront attribuer un poids inférieur à un (cas des vétérinaires ruraux et mixtes à dominante rurale). Cette méthode entraîne également des risques puisque, même si nous ne supprimons pas de participants, nous attribuons plus de poids à certains qu'à d'autres. Cette méthode est la seule utilisable par le logiciel MODALISA.

Le redressement a été réalisé pour l'activité des vétérinaires libéraux de l'enquête 2 (Tableau 136). Les pourcentages souhaités sont ceux des chiffres officiels de l'ordre des vétérinaires en 2016.

Tableau 136 : comparaison des pourcentages des domaines d'activité restreints des vétérinaires en France

	Canine	Mixte dominante canine	Rurale et mixte à dominante rurale
Profession	53%	21%	26%
Enquête 2	35,1%	28,7%	36,2%
Redressement enquête	53%	21%	26%

Dans un premier temps, nous avons comparé le domaine d'activité redressé au temps de travail annuel en heures, puis au nombre de jours de congés annuels et enfin à la réalisation ou non de gardes. Nous avons mis en parallèle les nouveaux résultats obtenus à ceux présentés dans les résultats de l'enquête.

Dans la comparaison avec le temps de travail et la réalisation des gardes, les résultats obtenus avec le domaine d'activité redressé sont exactement les mêmes que dans le cas non redressé (Tableaux 137, 138, 139 et 140). La significativité des résultats est également la même.

Dans le cadre de la comparaison avec le nombre de jours de congés annuels, les résultats sont très significatifs dans les deux cas (Tableaux 141 et 142). Néanmoins, on observe seulement une sous-représentation des vétérinaires mixtes à dominante canine dans la première tranche de jours de congés.

Tableau 137 : tri croisé entre le domaine d'activité et le temps de travail annuel (heures)

	<i>Khi2=12,7 ddl=6 p=0,048 (Significatif)</i>				
	< 1800	1800- 2130	2130– 2550	>2550	Total
Canine	31,7	23,9	28,2	16,2	100,0
Mixte dominante canine	25,3	31,0	20,7	23,0	100,0
Rurale ou mixte à dominante rurale	19,4	23,7	26,6	30,2	100,0
Total	25,5	25,5	25,8	23,1	100,0

Tableau 138 : tri croisé entre le domaine d'activité **redressé** et le temps de travail annuel (heures)

	<i>Khi2=13,2 ddl=6 p=0,04 (Significatif)</i>				
	< 1800	1800- 2130	2130– 2550	>2550	Total
Canine	31,7	23,9	28,2	16,2	100,0
Mixte dominante canine	25,3	31,0	20,7	23,0	100,0
Rurale ou mixte à dominante rurale	19,4	23,7	26,6	30,2	100,0
Total	27,1	25,4	26,2	21,3	100,0

Tableau 139 : tri croisé entre le domaine d'activité et le nombre de congés (jours)

	<i>Khi2=41,8 ddl=8 p=0,001 (Très significatif)</i>					Total
	0 à 21	> 21 à 30	>30 à 35	>35 à 45	>45 à 176	
Canine	33,6	18,9	18,9	18,9	9,8	100,0
Mixte dominante canine	16,1	16,1	24,1	20,7	23,0	100,0
Rurale ou mixte à dominante rurale	12,9	16,4	11,4	25,0	34,3	100,0
Total	21,6	17,3	17,3	21,6	22,2	100,0

Tableau 140 : tri croisé entre le domaine d'activité **redressé** et le nombre de congés (jours)

	<i>Khi2=44,4 ddl=8 p=0,001 (Très significatif)</i>					Total
	>=0 à 21	>=21 à 30	>=30 à 35	>=35 à 45	>=45 à 176	
Canine	33,6	18,9	18,9	18,9	9,8	100,0
Mixte dominante canine	16,1	16,1	24,1	20,7	23,0	100,0
Rurale ou mixte à dominante rurale	12,9	16,4	11,4	25,0	34,3	100,0
Total	24,5	17,7	18,0	20,9	19,0	100,0

Tableau 141 : tri croisé entre le domaine d'activité et la réalisation de gardes

	<i>Khi2=93,8 ddl=2 p=0,001 (Très significatif)</i>			Total
	Non	Oui		
Canine	36,6	63,4		100,0
Mixte dominante canine	1,1	98,9		100,0
Rurale ou mixte à dominante rurale		100,0		100,0
Total	14,4	85,6		100,0

Tableau 142 : tri croisé entre le domaine d'activité **redressé** et la réalisation de gardes

	<i>Khi2=83,0 ddl=2 p=0,001 (Très significatif)</i>			Total
	Non	Oui		
Canine	36,6	63,4		100,0
Mixte dominante canine	1,1	98,9		100,0
Rurale ou mixte à dominante rurale		100,0		100,0
Total	19,6	80,4		100,0

Nous pouvons donc conclure que le redressement de l'activité ne montre aucune variation notable des résultats précédemment obtenus. La surreprésentation des vétérinaires

d'activité rurale ne constitue pas un biais majeur susceptible de nuire à la généralisation de nos résultats.

2. Interprétation des résultats

2.1. Bilan du temps de travail

La comparaison du temps de travail de l'enquête 1 et de l'enquête 2 montre des résultats assez proches avec près de 60 heures annuelles d'écart en moyenne et 20 heures annuelles en médiane. La moyenne et la médiane sont plus proches dans la deuxième étude. Il existerait donc plus d'individus avec des temps de travail élevés dans l'enquête 1 qui « tireraient » la moyenne vers le haut. Les résultats de l'enquête 2 ont été regroupés afin de les comparer à ceux de l'enquête 1 (Tableau 143). Les matinées et après-midi ont été groupées sous « demi-journées par semaine » et leurs heures associées groupées sous « nombre d'heures travaillées par jour ». Les médianes sont identiques et les moyennes très proches.

Tableau 143 : comparaison du temps de travail moyen et médian des deux enquêtes

	Enquête 1		Enquête 2	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Temps de travail annuel	2 222	2 115	2 180	2 137
Demi-journées par semaine	9,9	10	9,8	10
Nombre d'heures de travaillées par jour	9,5	9	9,3	9

Les vétérinaires travaillent en moyenne plus que les cadres et professions intellectuelles supérieures en France (Tableau 144).

Tableau 144 : temps de travail moyen des cadres et professions intellectuelles supérieures
DARES (heures)

	Moyenne
Temps de travail annuel	1814
Nombre d'heures de travaillées par jour	8,6

En effet, dans les deux enquêtes, 1800 heures de travail annuel correspondent au maximum de la première tranche de temps de travail (« <1800 »). De plus, cette tranche regroupe moins de 25% des répondants dans les deux cas. La comparaison du nombre moyen d'heures quotidiennes met également en évidence une différence de 0,7h (enquête 2) à 0,9h (enquête 1).

La comparaison du temps de travail des vétérinaires libéraux en 2014-2015 avec l'année 2007 montre une baisse nette de la moyenne (110 heures pour l'enquête 1 à 170 heures pour l'enquête 2) (Tableau 145). Néanmoins, les médianes sont beaucoup plus proches impliquant un nombre stable de vétérinaires autour de 2 100 heures annuelles environ. De plus, la différence de moyennes pourrait être expliquée par un nombre d'individus plus importants avec des temps de travail faibles dans les deux enquêtes réalisées, ce qui abaisserait cette moyenne.

Tableau 145 : temps de travail moyen et médian des trois enquêtes (heures)

	Econovet		Enquête 1		Enquête 2	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Temps de travail annuel	2333	2100	2 222	2 115	2 180	2 137

2.2. Tris croisés des deux enquêtes

Dans le cadre du bilan des tris croisés, nous avons réalisé des tableaux récapitulatifs pour l'ensemble des trois paramètres étudiés : le temps de travail, le nombre de congés et la réalisation ou non de gardes.

Seules les modalités surreprésentées sont rapportées pour chaque variable, c'est-à-dire les surreprésentations pour un temps de travail, un nombre de jours de congés annuels et une réalisation de garde qui sont élevés.

Tableau 146 : tris croisés représentant les surreprésentations entre le temps de travail élevé et les différentes variables des deux enquêtes

	Enquête 1	Enquête 2
Sexe	Hommes	
Age	Non significatif	
Taille d'agglomération	Petites agglomérations	Non significatif
Type de structure	Cabinets	
Domaine d'activité	Ruraux et mixtes à dominante rurale	
Nombre associés	Petites structures	Non significatif
Nombre de salariés	Non significatif	
Nombre d'ASV	Non significatif	
Statut	Associés	
Bénéfice annuel	Hauts revenus	

Tableau 147 : tris croisés représentant les surreprésentations entre le nombre de jours de congés annuels élevé et les différentes variables des deux enquêtes

	Enquête 1	Enquête 2
Sexe	Hommes	
Age	Vétérinaires jeunes et âgés	Non significatif
Taille d'agglomération	Non significatif	Petites agglomérations
Type de structure	Cliniques	
Domaine d'activité	Ruraux et mixtes à dominante rurale	
Nombre associés	Les grandes structures (tout personnel confondu)	
Nombre de salariés		
Nombre d'ASV		
Statut	Associés	
Bénéfice annuel	Non significatif	

Tableau 148 : tris croisés représentant les surreprésentations entre la réalisation de gardes et les différentes variables des deux enquêtes

	Enquête 1	Enquête 2
Sexe	Hommes	
Age	Vétérinaires jeunes et âgés	Non significatif
Taille d'agglomération	Petites agglomérations	
Type de structure	Non significatifs	
Domaine d'activité	Ruraux et mixtes à dominante rurale	
Nombre associés	Grandes structures (tout personnel confondu)	Grandes structures (en nombre associés)
Nombre de salariés		Non significatif
Nombre d'ASV		
Statut	Associés	
Bénéfice annuel	Hauts revenus	

3. Perception du temps de travail

Dans le cas d'une approche plus personnelle et psychologique, la deuxième enquête ajoute quelques questions sur la perception du temps de travail pour les vétérinaires libéraux afin de mieux comprendre les attentes et les inconforts liés au métier de vétérinaire.

Une première question interroge sur le souhait de travailler « autant », « moins » ou « plus » (Tableau 149). On observe que très peu de vétérinaires souhaitent travailler « plus » (seulement trois participants). De plus, près de 60% des vétérinaires souhaitent travailler « moins ».

Pour la suite des analyses statistiques, nous ne prendrons plus en compte les réponses « Plus » compte tenu du trop faible nombre de participants et ainsi de la non significativité des résultats. Dans le cas où le vétérinaire souhaite travailler « moins », la raison pour laquelle il ne baisse pas son temps de travail provient majoritairement de trois raisons : une raison financière, par conscience professionnelle ou enfin par manque de remplaçant disponible (Tableau 150). La catégorie « autre » regroupe 23 réponses de participants que nous pourrions regrouper en cinq catégories :

- le nombre de gardes est logiquement proportionnel au nombre d'associés,
- les cliniques doivent permettre d'afficher des horaires égaux voire concurrentiels entre elles,
- le besoin ordinal d'assurer la continuité de soins
- enfin, par manque de confiance envers d'éventuels remplaçants.

Tableau 149 : fréquence des réponses à la question « souhaitez-vous travailler ? »

	Fréquence
Autant	40,3%
Moins	58,7%
Plus	1,0%

Tableau 150 : fréquence des réponses à la question « pourquoi ne le faites-vous pas ? »

	Fréquence
Autre	9,7%
Je ne peux pas par conscience professionnelle	32,6%
Je ne souhaite pas voir mon revenu baisser	30,5%
Je ne trouve pas de remplaçant/e	27,1%

La question du souhait ou non d'abaisser le temps de travail a été comparée à plusieurs des variables du questionnaire.

La comparaison de la volonté de travailler « moins » ou « autant » n'est pas corrélée au type de structure dans laquelle le vétérinaire travaille (Tableau 151). Dans les deux cas, les vétérinaires libéraux souhaitent travailler moins dans près de 60% des cas malgré l'indépendance des deux modalités.

Tableau 151 : tri croisé entre le souhait de travailler différemment ou non et le type de structure

	<i>Khi2=0,000 ddl=1 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Autant	Moins	Total
Cabinet	40,3	59,7	100,0
Clinique	40,8	59,2	100,0
Total	40,6	59,4	100,0

Cependant, la comparaison avec le temps de travail annuel du vétérinaire libéral met en évidence une forte corrélation entre la volonté de travailler « moins » et un temps de travail annuel élevé (Tableau 152). En effet, 71,4% des vétérinaires travaillant plus de 2700 heures par an souhaitent travailler moins. L'explication est par ailleurs logique. L'inverse est observé entre les vétérinaires libéraux réalisant peu d'heures de travail annuel et la volonté de travailler « autant » (seulement 34,4% d'entre eux souhaitent travailler moins, avec un PEM négatif élevé).

Tableau 152 : tri croisé entre le souhait de travailler différemment ou non et le temps de travail du vétérinaire libéral (6 catégories)

	<i>Khi2=24,5 ddl=5 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Autant	Moins	Total
Moins de 1600 heures	65,6	34,4	100,0
1600 à moins de 1900 heures	42,9	57,1	100,0
1900 à moins de 2100 heures	45,5	54,5	100,0
2100 à moins de 2400 heures	32,1	67,9	100,0
2400 à moins de 2700 heures	33,3	66,7	100,0
2700 heures et plus	28,6	71,4	100,0
Total	40,6	59,4	100,0

La même conclusion s'applique entre la réalisation de gardes et le souhait de travailler différemment (Tableau 153). En effet, les vétérinaires réalisant des gardes souhaitent travailler « moins » pour 62% d'entre eux contre 43,1% des vétérinaires qui n'en réalisent pas.

Nous ne pouvons faire de conclusion entre le nombre de gardes réalisées au cours de l'année et la volonté de travailler « moins » ou « autant » compte tenu de l'absence de significativité entre ces deux paramètres.

Tableau 153 : tri croisé entre le souhait de travailler différemment et la réalisation de gardes

<i>Khi2=6,53 ddl=1 p=0,01 (Très significatif)</i>			
	Autant	Moins	Total
Non	56,9	43,1	100,0
Oui	38,0	62,0	100,0
Total	40,8	59,3	100,0

Le nombre de jours de congés pris annuellement est corrélé avec la volonté de travailler différemment (Tableau 154). On peut voir que les vétérinaires libéraux prenant le plus de jours de congés par an souhaitent travailler « moins » pour 51,2% d'entre eux contre plus de 60% pour les trois premières tranches de jours de congés. On observe également une volonté plus forte de la tranche de congés « 30-35 jours » de travailler « moins ».

Tableau 154 : tri croisé entre le souhait de travailler différemment et le nombre de jours de congés

<i>Khi2=7,98 ddl=4 p=0,091 (Assez significatif)</i>			
	Autant	Moins	Total
>0 à 21	35,7	64,3	100,0
>21 à 30	37,5	62,5	100,0
>30 à 35	30,9	69,1	100,0
>35 à 45	47,7	52,3	100,0
>45 à 176	48,8	51,2	100,0
Total	40,7	59,3	100,0

De même, la durée d'exercice du métier de vétérinaire est aussi un facteur corrélé (Tableau 155). Les vétérinaires libéraux exerçant depuis moins de 10 ans souhaitent, pour plus de la moitié d'entre eux, travailler autant. Cependant, on remarque une inversion de cette tendance pour les vétérinaires qui travaillent depuis « 20-25 ans ». La typologie de cette tranche d'âge nous apprend seulement que ce sont majoritairement des vétérinaires en exercice individuel. Les vétérinaires qui exercent leur métier depuis plus de 25 ans ont, quant à eux, une volonté forte de travailler moins pour 71% d'entre eux.

Tableau 155 : tri croisé entre le souhait de travailler différemment et le nombre d'années diplômées

	<i>Khi2=11,0 ddl=5 p=0,05 (Significatif)</i>		
	Autant	Moins	Total
Moins de 10 ans	51,4	48,6	100,0
de 10 à moins de 15 ans	42,6	57,4	100,0
de 15 à moins de 20 ans	32,8	67,2	100,0
de 20 à moins de 25 ans	51,0	49,0	100,0
de 25 à moins de 30 ans	29,0	71,0	100,0
30 ans et plus	38,6	61,4	100,0
Total	40,8	59,3	100,0

Une typologie suivant la volonté de travailler des vétérinaires a été réalisée et met en évidence que les vétérinaires qui souhaitent travailler « autant » sont principalement des vétérinaires :

- réalisant moins de 1600 heures par an,
- de moins de 40 ans,
- ne réalisant pas de gardes,
- prenant plus de 45 jours de congés annuels.

Au contraire, les vétérinaires qui souhaitent travailler « moins » sont représentés par les vétérinaires :

- ayant le temps de travail le plus élevé,
- avec un changement d'activité prévu,
- réalisant un grand nombre de gardes de nuit.

La comparaison avec le sexe ou l'âge des individus n'est pas interprétable par manque de significativité.

Dans un second temps, les participants choisissent deux améliorations, par ordre de préférence, qui leur permettraient d'améliorer leur qualité de vie (Tableau 156 et 157).

Tableau 156 : fréquence du choix numéro 1 d'amélioration de la qualité de vie

CHOIX 1	Fréquence
Faire moins de gardes	45,8%
Avoir plus de demi-journées de libre durant la semaine	28,8%
Réduction de l'amplitude horaire des journées de travail	11,8%
Autre (y compris non concerné)	9,5%
Meilleure répartition des gardes	3,0%
Augmentation de l'amplitude horaire des journées de travail	1,3%
Total de répondants	400

Tableau 157 : fréquence du choix numéro 2 d'amélioration de la qualité de vie

CHOIX 2	Fréquence
Avoir plus de demi-journées de libre durant la semaine	39,6%
Réduction de l'amplitude horaire des journées de travail	22,8%
Faire moins de gardes	16,8%
Autre (y compris non concerné)	10,8%
Meilleure répartition des gardes	8,2%
Augmentation de l'amplitude horaire des journées de travail	1,9%
Total de répondants	316

L'ensemble de ces choix ne peuvent pas être significativement reliés aux autres variables de l'enquête (nombre de propositions trop élevé).

Néanmoins, nous observons que pour presque la moitié des participants à l'enquête, la réalisation de moins de gardes représente le premier point d'amélioration de leur qualité de vie. Cette option est également choisie en deuxième amélioration nécessaire, dans le choix numéro deux, pour 16,8% des vétérinaires libéraux. Enfin, l'autre choix majoritaire dans l'amélioration du cadre de vie concerne la possibilité d'obtenir plus de demi-journées de libres au cours de la semaine de travail.

Ces deux choix représentent à eux seuls plus des deux tiers de la volonté d'amélioration des participants à l'enquête.

D'autres propositions, moins majoritairement choisies, montre également qu'une proportion non négligeable de vétérinaires libéraux souhaitent également réduire « l'amplitude horaire des journées de travail » afin d'améliorer leur niveau de vie.

4. Limites des enquêtes

Les limites des enquêtes s'observent sur plusieurs points, dont le plus important concerne le temps de travail.

Lors de la première enquête, il s'est avéré difficile d'estimer le temps de travail selon le nombre de demi-journées et le nombre moyen d'heures réalisées au cours d'une semaine. En effet, certains vétérinaires travaillent proportionnellement plus de matins ce qui tend à augmenter l'incertitude sur l'estimation du temps de travail annuel. Nous avons donc pour cela dissocié les matins et les après-midi pour le temps de travail journalier. La deuxième enquête tend ainsi certainement plus vers la réalité du temps de travail annuel des vétérinaires libéraux.

La prise en compte des congés est également une donnée difficile. Deux visions différentes ont été réalisées. Lors de la première enquête, nous nous sommes intéressés seulement aux semaines annuelles de congés, perdant ainsi les jours de congés pris ponctuellement pouvant réduire significativement ces temps de congés et ainsi surestimer le temps de travail annuel. Lors de la deuxième enquête, nous nous sommes plutôt intéressés au nombre de jours de congés pris au cours de l'année 2015 pour éviter toute sous-estimation. Néanmoins, lors de l'intégration des jours de congés sur un temps de travail annuel calculé à partir du temps de travail hebdomadaire, il a fallu tenir compte du nombre de jours travaillés. En effet, une semaine de congé ne correspond pas à autant de jours de congés posés pour une personne travaillant six jours par semaine qu'une personne travaillant deux jours par semaine.

Les gardes et les astreintes sont regroupées car il est très difficile de les dissocier. Dans le cas des vétérinaires libéraux, la distinction entre les deux est floue puisque les gardes ne sont que des astreintes dérangées. De plus, il n'est pas possible de répertorier le nombre d'heures réalisées lors des gardes sur une année entière. C'est pour cela que nous nous sommes intéressés au nombre de gardes et au pourcentage de gardes dérangées dans la deuxième enquête. Néanmoins, la connaissance du nombre d'heures dérangées pourrait nous aider sur l'influence de la perception du temps de travail et sur son impact minime ou marqué.

D'autres limites, moins influentes sur le temps de travail annuel, sont également présentes. En effet, certaines catégories ont été complètement retirées par manque de significativité. C'est notamment le cas des vétérinaires équinés, intégrés dans le calcul général du temps de travail, et qui ne sont pas forcément sur la même moyenne et médiane des enquêtes, provoquant ainsi une

sous ou surreprésentation des moyennes et médianes présentées. Néanmoins, compte tenu du faible nombre de participants dans ce domaine, nous ne pouvons réaliser de statistiques sur le temps de travail des vétérinaires équins.

La répartition selon les sexes est plutôt satisfaisante dans les deux enquêtes, avec une légère surestimation dans l'enquête 2. Néanmoins, la classe des vétérinaires canins est bien nettement sous-représentée dans la deuxième enquête, avec un ratio deux fois plus faible pour les hommes, au contraire de la classe des vétérinaires ruraux et mixtes à dominante rurale. Ceci s'explique par une bien meilleure diffusion de l'enquête au sein d'associations rurales de la profession vétérinaire. Or, nous avons pu constater que les vétérinaires ruraux et les vétérinaires hommes travaillent significativement plus, ce qui pourrait augmenter les résultats des chiffres présentés dans le temps de travail annuel des vétérinaires libéraux.

Une des questions porte, dans les deux enquêtes, sur le type de structure dans laquelle travaille le vétérinaire avec la possibilité « clinique » et « cabinet ». Or, la distinction n'était pas forcément parfaitement connue par les vétérinaires. La mise en place d'un cahier des charges en 2015 pour chacune de ces deux types de structure définit désormais plus précisément la différence. Certaines réponses peuvent donc être erronées, et plus particulièrement celles de la première enquête compte tenu de la date de publication du cahier des charges.

Dans les deux enquêtes, la proportion des collaborateurs libéraux est soit sous-représentée (enquête 2) soit surreprésentée (enquête 1). Cette remarque a incité à retirer cette catégorie de vétérinaires dans la comparaison entre le statut du vétérinaire et son temps de travail annuel lors de la mise au point de la deuxième enquête. Les collaborateurs sont néanmoins intégrés dans le calcul général du temps de travail annuel des vétérinaires libéraux.

Les deux enquêtes détaillent le nombre de vétérinaires (salariés et libéraux) et non vétérinaires travaillant dans la structure du vétérinaire participant à l'enquête. Ces données permettent d'avoir globalement le nombre moyen de vétérinaires et le nombre d'assistants vétérinaires par structure. Néanmoins, nous ne connaissons pas leur part relative dans la structure. En effet, les salariés vétérinaires peuvent être employés à temps partiels ce qui modifie le nombre moyen de vétérinaires par structure. Ce paramètre a tenté d'être pallié sur la première enquête en dissociant les individus travaillant à temps plein et ceux travaillant à temps partiels. Néanmoins, l'absence d'indications sur la définition de ces deux notions peut entraîner

des sources d'incompréhension pour la question. En effet, doit-on considérer que le temps plein d'un vétérinaire associé est de 35 heures et celui d'un temps partiel de 17,5 heures par semaine ? Cette source d'incompréhension a été levée sur la deuxième enquête en introduisant et définissant la notion ETP (équivalent temps plein). En effet, l'ETP permet de donner plus précisément la part de temps de travail (comme les personnes travaillant à 80% par exemple) et ne donne pas de temps plein prédéfini (un vétérinaire qui travaille plus de 35 heures indique donc un nombre supérieur à un ETP).

Le revenu annuel des vétérinaires est également une variable très délicate à utiliser. Tout d'abord, l'année choisie est ponctuelle et ne reflète pas forcément le revenu moyen du vétérinaire au cours de ses dernières années (c'est notamment le cas d'un vétérinaire partant à la retraite et travaillant moins sur ses dernières années). Le revenu est une donnée assez personnelle en France et difficile à évaluer. La véracité des réponses peut également être discutable. Enfin, l'analyse statistique du revenu annuel avant impôt est ainsi peu significative et donc peu interprétable.

Enfin, il a été difficile de comparer le temps de travail annuel à la taille de l'agglomération dans laquelle est implanté le vétérinaire libéral, puisqu'une très grande majorité d'entre eux se situe dans une fourchette avec moins de 20 000 habitants comme valeur haute. La remarque, déjà observable lors de la première enquête, avait permis de préciser cet intervalle lors de la deuxième enquête, mais insuffisamment, ce qui n'a apparemment pas permis d'affiner cette variable. La remarque s'applique aussi pour le département d'exercice des vétérinaires libéraux, puisque compte tenu du nombre de départements français, le nombre de répondants par département était trop faible pour réaliser des statistiques significatives.

5. Bilan des deux enquêtes

Nous avons constaté que les vétérinaires libéraux travaillent en moyenne 2222 heures (enquête 1) et 2179 heures (enquête 2) par an. Le nombre moyen de demi-journées travaillées par semaine est proche dans les deux études et se situe autour de 10 avec une moyenne de 9,4 heures travaillées par jour.

Le temps de travail annuel est bien supérieur au temps de travail annuel moyen des cadres (1814 heures)^[15]. Néanmoins, ce temps de travail serait en recul comparativement à l'enquête réalisée en 2007 (avec 2333 heures annuelles en moyenne) ^[27].

L'ensemble de l'analyse statistique nous a permis de dresser des typologies des populations, notamment en ce qui concerne les variables associées au temps de travail (temps de travail annuel, nombre de jours par semaines de congés par an, réalisation de gardes).

Nous pouvons ainsi constituer un profil des vétérinaires selon ces trois variables de temps de travail. Les résultats présentés représentent les modalités surreprésentées dans la catégorie choisie (Tableaux 158, 159 et 160).

Tableau 158 : profil des participants aux deux enquêtes selon leur temps de travail annuel

Variable	Temps de travail annuel	
	Elevé (> 2550 heures)	Faible (< 1800 heures)
Sexe	Homme	Femme
Domaine d'activité	Rurale, mixte à dominante rurale et à dominante canine	Canine
Age	> 50 ans	< 35 ans
Taille agglomération	Petite	Grande
Statut	Exercice individuel	Associé ou collaborateur libéral
Type de structure	Cabinet	Clinique

Tableau 159 : profil des participants aux deux enquêtes selon leur nombre de congés annuels

Variable	Nombre de congés annuels	
	Elevé (> 45 jours ou > 6,5 semaines)	Faible (< 21 jours ou 2,5 semaines)
Sexe	Homme	Femme
Domaine d'activité	Rurale, mixte à dominante rurale et à dominante canine	Canine
Statut	Associé	Exercice individuel
Type de structure	Clinique	Cabinet

Dans le cas du nombre de congés annuels, nous ne pouvons tirer de conclusions significatives sur le lien possible avec la taille de l'agglomération ou l'âge du vétérinaire libéral.

Tableau 160 : profil des participants aux deux enquêtes selon la réalisation ou non de gardes

Variable	Réalisation de gardes	
	Oui	Non
Sexe	Homme	Femme
Domaine d'activité	Rurale, mixte à dominante rurale et à dominante canine	Canine
Taille agglomération	Petite	Grande
Statut	Associé	Exercice individuel

Dans le cas de la réalisation de gardes, d'éventuelles conclusions avec le type de structure ou l'âge des individus ne sont également pas significatives.

Les résultats ainsi présentés sont succincts mais unanimes et ne tiennent donc pas compte des autres paramètres tels que le revenu, le nombre de gardes réalisées ou encore le nombre de vétérinaires par structure.

Enfin, la perception du temps de travail par le vétérinaire libéral nous a appris que près de 60% d'entre eux souhaiteraient travailler « moins ». De plus, les principales raisons qui expliquent qu'ils ne le fassent pas sont financières, par conscience professionnelle ou encore par manque de remplaçants disponibles.

La réalisation de gardes est un des points majeurs de cette volonté. En effet, 62% des vétérinaires qui réalisent des gardes souhaitent travailler « moins » contre 43% de ceux qui n'en réalisent pas. De plus, l'absence de garde est le principal point qui permettrait aux vétérinaires libéraux d'améliorer leur niveau de vie (pour plus de la moitié d'entre eux). Enfin, le manque de disponibilité personnelle représente également un point important dans l'amélioration du quotidien des libéraux.

Conclusion

Le temps de travail des vétérinaires libéraux en France est une donnée manquante de la profession libérale. Seule une enquête de 2007 a été réalisée afin de répondre à cette problématique.

Plusieurs facteurs font évoluer la profession : la féminisation, la société de loisir ou encore la disparition de certains domaines d'activité comme l'activité rurale stricte.

Les deux enquêtes réalisées en 2015 et 2016 nous ont permis de nous interroger sur la question : combien de temps travaille un vétérinaire libéral en France ? Nous avons tenté d'y répondre en utilisant des questionnaires différents et en apportant des éléments sur la perception du temps de travail par les vétérinaires.

Les résultats de l'enquête nous conduisent à un temps de travail moyen de 2222 heures (2015) et 2179 heures (2016). Les résultats montrent que ce temps est bien supérieur à celui des cadres et professions intellectuelles supérieures, qui est de 1814 heures annuelles^[15]. De plus, nous avons pu créer des typologies permettant de montrer que ce sont, par exemple, les vétérinaires hommes, réalisant des gardes, en activité rurale et exerçant dans des petites agglomérations qui travaillent le plus.

Dans un second temps, nous avons traité du ressenti de ce temps de travail par les vétérinaires libéraux. Nous avons ainsi mis en évidence que près de 60% d'entre eux souhaiteraient travailler moins. D'après la deuxième enquête, le point majeur dans l'amélioration de la qualité de vie du vétérinaire serait une réduction du nombre de gardes.

Cette contribution présente évidemment des limites (nombre de participants, représentation des différents modes d'exercice, difficulté à pouvoir estimer le temps de travail, notion difficilement quantifiable pour un vétérinaire libéral...). Leur prise en compte doit permettre d'affiner la connaissance de cette question importante dans l'exercice libéral et ouvrir la voie à des travaux complémentaires.

AGREMENT SCIENTIFIQUE

En vue de l'obtention du permis d'imprimer de la thèse de doctorat vétérinaire

Je soussigné, Pierre SANS, Enseignant-chercheur, de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, directeur de thèse, certifie avoir examiné la thèse de **LASSEGUE Jean-Baptiste** intitulée « **Le temps de travail des vétérinaires libéraux en France : Analyse à partir de deux enquêtes réalisées auprès de praticiens.** » et que cette dernière peut être imprimée en vue de sa soutenance.

Fait à Toulouse, le 22 mai 2017
Professeur Pierre SANS
Enseignant chercheur
de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse



Vu :
La Directrice de l'Ecole Nationale
Vétérinaire de Toulouse
Isabelle CHMITELIN

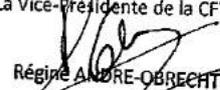


Vu :
Le Président du jury :
Professeur Gérard CAMPISTRON



Vu et autorisation de l'impression :
Président de l'Université
Paul Sabatier
Monsieur Jean-Pierre VINEL

Le Président de l'Université Paul Sabatier
par délégation,
La Vice-Présidente de la CFVU



Régine ANDRE-OBRECHT

Conformément à l'Arrêté du 20 avril 2007, article 6, la soutenance de la thèse ne peut être autorisée qu'après validation de l'année d'approfondissement.

Bibliographie

- [1] **BALLEY S** (2009). *L'installation du vétérinaire praticien en clientèle libérale : aspects juridiques, sociaux et financiers*. Thèse de Doctorat Vétérinaire, Lyon, 213 p.
- [2] **BUREAU OF LABOR STATISTICS**. Veterinarians. U.S. Department of Labor. *Occupational Outlook Handbook, 2016-2017 Edition*. [En ligne]. <https://www.bls.gov/ooh/healthcare/veterinarians.htm> (consulté le 02/03/2017).
- [3] **CIBOIS P** (2007). *Les méthodes d'analyse d'enquêtes*. ENS Edition. 78 p.
- [4] **CIBOIS P** (1993). *Le PEM, pourcentage de l'écart maximum : un indice de liaison entre modalités d'un tableau de contingence*. *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, n° 40, 1993, p 43-63
- [5] **DJIHOUD A, KRET D** (2014). Mesure de la satisfaction au travail des professionnels de santé. [En ligne]. <http://ccecqa2.test2.sante-aquitaine.org/sites/ccecqa2.aquisante.priv/files/fiches-projets/OutilsIAD-PJ-Satisfaction-Travail-guide-SaphoraJob.pdf> (consulté le 05/03/2017).
- [6] **EUR-Lex**. Directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles *Official Journal of the European union* [En ligne]. <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=LEGISSUM:c11065> (consulté le 02/03/2017).
- [7] **LEGIFRANCE**. Arrêté du 16 janvier 1996. *Convention collective nationale des cabinets et cliniques du 5 juillet 1995* [En ligne]. https://www.legifrance.gouv.fr/affichIDCC.do;jsessionid=5F8BCFBAA8E190A27756F3D2C7DF8481.tpdjo06v_1?idSectionTA=KALISCTA000005745428&cidTexte=KALITEXT000005667112&idConvention=KALICONT000005635994 (consulté le 02/03/2017).
- [8] **LEGIFRANCE**. Arrêté du 13 mars 2015 relatif aux catégories d'établissements de soins vétérinaires. *Journal Officiel de la République Française* [En ligne]. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030395433> (consulté le 02/03/2017).

[9] **LEGIFRANCE**. Code général des impôts, Article 93. *Journal Officiel de la République Française* [En ligne]. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000028434714&cidTexte=LEGITEXT000006069577> (consulté le 02/03/2017).

[10] **LEGIFRANCE**. Les salariés cadres. *Convention collective nationale des vétérinaires praticiens salariés du 31 janvier 2006*. [En ligne]. Titre V, Article 55. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichIDCC.do?idArticle=KALIARTI000005831818&idSectionT A=KALISCTA000005715782&cidTexte=KALITEXT000005671986&idConvention=KALICONT000005635824&dateTexte=29990101> (consulté le 02/03/2017).

[11] **LEGIFRANCE**. Loi n°2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allégement des démarches administratives. *Journal Officiel de la République Française* [En ligne]. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025553296> (consulté le 07/03/2017).

[12] **LEGIFRANCE**. Loi n°2005-882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises. *Journal Officiel de la République Française* [En ligne]. <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000452052> (consulté le 02/03/2017).

[13] **LEGIFRANCE**. Loi n° 94-126 du 11 février 1994 relative à l'initiative et à l'entreprise individuelle. *Journal Officiel de la République Française* [En ligne]. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000165840> (consulté le 02/03/2017).

[14] **LEPICARD A, PEILLON P** (2011). Enquête sur les conditions d'exercice des médecins libéraux d'Ile de France. *Union régionale des médecins libéraux*. [En ligne]. http://www.urml-idf.org/upload/etudes/etude_010622.pdf (consulté le 05/03/2017).

[15] **LETROUBLON C, ZILLONIZ S** (2016). La durée du travail, principaux indicateurs. *Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques*, N° 080, 7 pages.

[16] **LOI MADELIN**. La Loi Madelin. [En ligne]. <http://www.loimadelin.com/loi-madelin/> (consulté le 05/03/2017)

[17] **MASCARON L** (2015). Le temps de travail des vétérinaires libéraux est stable. *La Dépêche Vétérinaire*, N° 1325, page 10.

[18] **MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE** (2012). Le panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale. [En ligne]. <http://drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/open-data/professions-de-sante-et-du-social/article/le-panel-d-observation-des-pratiques-et-des-conditions-d-exercice-en-medecine> (consulté le 08/03/2017).

[19] **MOURGUES L** (2008). *Vétérinaire profession libérale, profession réglementée*. Thèse de Doctorat Vétérinaire, Alfort, 172 p.

[20] **ORDRE NATIONALE DES VETERINAIRES**. Atlas démographique de la profession vétérinaire 2016, 169 p. [En ligne] https://www.veterinaire.fr/fileadmin/user_upload/documents/accueil/atlas-demographique.pdf (consulté le 02/03/2017).

[21] **ORDRE NATIONALE DES VETERINAIRES** (2015). Déclaration de catégorie d'établissements de soins vétérinaires. <https://www.veterinaire.fr/contacter-lordre-en-region/provence-alpes-cote-dazur/declarations-de-categorie-detablissements-de-soins-veterinaires.html> (consulté le 02/03/2017).

[22] **ORDRE NATIONALE DES VETERINAIRES**. Exercer en individuel. [En ligne] <https://www.veterinaire.fr/exercer-le-metier/choisir-son-mode-dexercice/exercer-en-individuel.html> (consulté le 02/03/2017).

[23] **ORDRE NATIONALE DES VETERINAIRES**. Exercer en société. [En ligne] <https://www.veterinaire.fr/exercer-le-metier/choisir-son-mode-dexercice/exercer-en-societe.html> (consulté le 02/03/2017).

[24] **ORDRE NATIONALE DES VETERINAIRES**. Code de déontologie vétérinaire 2015, 27 p. [En ligne] https://www.veterinaire.fr/fileadmin/user_upload/documents/profession/code-de-deontologie/1890_CODE_DEONTO-07-04-BD.pdf (consulté le 02/03/2017).

[25] **ORDRE NATIONALE DES VETERINAIRES**. Les métiers vétérinaires. [En ligne] <https://www.veterinaire.fr/la-profession/les-metiers-veterinaires.html> (consulté le 02/03/2017)

[26] **PAULET V** (2011). *La féminisation de la profession vétérinaire en France : analyse de son impact à partir d'une enquête auprès de praticiens libéraux*. Thèse de Doctorat Vétérinaire, Toulouse, 179 p.

[27] **POUBANNE Y.** (2007). *Enquête ECONOVET*. [EN ligne]. http://www.vetentreprise.com/fichiers/presses/2007_enquete%20Econovet_10.pdf (Consulté le 15/03/2017).

[28] **THIERRY F** (2011). *La collaboration libérale : une analyse à partir d'une enquête auprès de 184 vétérinaires*. Thèse de Doctorat Vétérinaire, Toulouse, 136 p.

[29] **VALOVET** (2015). Tableau de bord du vétérinaire chef d'entreprise. *La Dépêche Vétérinaire*, N° 1313, page 27.

[30] **VETS PANEL** (2012). *Veterinary Surgeons Income*. [En ligne]. <http://www.vetspanel.com/veterinary-surgeons-income/?lang=fr> (consulté le 11/03/2017).

Annexes

Annexe 1 : Enquête 1 (2015)

Afin de mieux apprécier le temps de travail des vétérinaires libéraux et afin de pouvoir le relier aux études sur le revenu de la profession, le SNVEL via le groupe de travail Valovet vous propose de répondre à un court questionnaire sur votre temps de travail.

En premier lieu qui êtes vous ?

Q1 N° CSO *facultatif*

Q2 Sexe homme
 femme

Q3 Age

Q4 Quel est votre département :

Q5 quelle est la taille de votre commune (ou agglomération)

Inf à 1000 hab
1000 à 10 000 hab
10 000 à 100 000
Aglo de plus de 100 000

Dans quel type de structure travaillez-vous ?

Q6 Cabinet
Clinique
CHV
autre

Q7 votre structure est elle installée sur plusieurs sites ?

oui combien : non

Q8 Avez-vous un règlement intérieur écrit pour organiser l'activité et le temps de travail

Oui non

Comment définiriez-vous l'activité de votre structure

Q9 Activité canine
 mixte dominante
 canine
 mixte dominante
 rurale
 rurale
 mixte équine
 équine
 autre

Effectif au sein de votre structure

Q10

effectif de la structure associé et collaborateur libéraux
 salarié vétérinaire
 salarié non vétérinaire

temps plein		temps partiel	
H	F	H	F

A partir de maintenant les questions ne concernent que votre activité propre

Q11

statut

Associé
 collaborateur libéral

Q12

régime fiscal

BNC
 BIC

Q13

Bénéfice net avant impôt sur le revenu

<i>JUSQU'À</i>	<i>17500</i>	<input type="checkbox"/>
<i>17501</i>	<i>29000</i>	<input type="checkbox"/>
<i>29001</i>	<i>39000</i>	<input type="checkbox"/>
<i>39001</i>	<i>48000</i>	<input type="checkbox"/>
<i>48001</i>	<i>58000</i>	<input type="checkbox"/>
<i>58001</i>	<i>68000</i>	<input type="checkbox"/>
<i>68001</i>	<i>80000</i>	<input type="checkbox"/>
<i>80001</i>	<i>94000</i>	<input type="checkbox"/>
<i>94001</i>	<i>119000</i>	<input type="checkbox"/>
<i>PLUS DE</i>	<i>119000</i>	<input type="checkbox"/>

Q14 montant des charges sociales facultatives (Loi Madelin)

Les questions qui suivent ne concernent que votre temps de travail

Par temps de travail nous considérerons le temps de présence effective dans la structure

1/2 journée de travail par semaine

Q15

travaillée

 moins de 5
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 plus de 12

Q16 nb d'heures de travail quotidien

--

Q17 Travail du samedi
 Nombre de samedis travaillés dans l'année

Matin	
Après midi	

Q18 y a-t-il des soirs où vous terminez avant les horaires de fermeture de la structure ?

Non		
Oui		si oui combien dans la semaine :

Q19 Astreintes et gardes

Assurez-vous vous-même les astreintes et les gardes au sein de votre structure

Non	
Oui	

Si non les gardes sont elles assurées :

Au sein votre structure	
Au sein d'un « réseau » de garde organisée	
Elles ne sont pas assurées	

Si oui nombres par an

Astreinte de nuit	
Astreinte le samedi	
Astreinte le dimanche et jours férié	

Q19
 Nombre de semaines de congé par ans

--

Dernières questions concernant la formation continue

Q20 temps de formation continu au cours de l'année

Soirée :

Demi-journée :

Journée :

Q21 formation continue prise sur

Temps de travail	
Congé	
Moitié travail moitié congé	
autre	

Annexe 2 : Enquête 2 (2016)

Le temps de travail moyen des vétérinaires libéraux en France a fait l'objet d'une enquête récente à l'initiative du SNVEL.

Pour approfondir cette thématique, je vous propose, dans le cadre de ma thèse de Doctorat vétérinaire, de renseigner ce court questionnaire (10 minutes maximum).

Il s'agit notamment d'évaluer le temps de travail moyen des vétérinaires libéraux en France en 2015 (incluant gardes, astreintes et temps de travail associé à toute autre activité liée à l'activité vétérinaire).

Cadre de votre activité :

Dans quel type de structure travaillez-vous ?

- Cabinet Clinique Autre

Depuis quelle année cette structure est-elle ouverte ?

Comment se définit l'activité de votre structure ?

- Canine Equine ou mixte à dominante équine
 Mixte dominante canine Autre
 Rurale ou mixte à dominante rurale

Quel est l'effectif en Equivalent Temps Plein (ETP) de votre structure ?

Dans cette étude, un ETP correspond 35h/semaine avec 5 semaines de congés par an soit 1607 h/an. Si vous travaillez 2000 h/an, cela correspond à : $2000/1607 = 1,25$ ETP. Tapez 1,25.

Associés	<input type="text"/>
Collaborateurs libéraux	<input type="text"/>
Salariés vétérinaires	<input type="text"/>
ASV	<input type="text"/>

Dans les 5 prochaines années, envisagez-vous de cesser votre activité libérale ?

- Non Oui pour un départ à la retraite
 Oui pour devenir salarié Autre
 Oui pour changer d'activité

Temps de travail :

Dans la suite du questionnaire, nous entendons par « temps de travail », le temps effectif passé dans la clinique (incluant toutes les activités de gestion et autre, associées au fonctionnement de la clinique) **hors gardes et astreintes**.

Nombre de demi-journées travaillées en moyenne par semaine au cours de l'année 2015 :

Si vous avez travaillé 6 matinées et 5 après-midi, indiquez respectivement 6 et 5.

Matinées	<input type="text"/>
Après-midi	<input type="text"/>

Durée moyenne de chaque demi-journée au cours de l'année 2015 :

Matinée	<input type="text"/> h
Après-midi	<input type="text"/> h

Avez-vous assuré des gardes au sein de votre clinique en 2015 ?

- Oui Non

Au cours de l'année 2015, combien de jours et de nuits avez-vous effectués ?

	de jour	de nuit
Gardes	<input type="text"/>	<input type="text"/>
dont gardes dérangées	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Combien avez-vous pris de jours de congés en 2015 ?

jours

Avez-vous, en 2015, une activité professionnelle vétérinaire ou liée à l'activité professionnelle vétérinaire en dehors de votre structure ?

Ex : inspection en abattoir, enseignement, expertise, enseignement, représentation ordinaire ou syndicale...

Oui Non

Combien de demi-journées ont représenté ces activités en 2015 ?

demi-journées

Au cours de l'année 2015, combien d'heures par semaine - non incluses dans le décompte de votre temps de travail, avez-vous en moyenne consacrées aux activités de gestion de la clinique ?

h

Par rapport votre temps de travail (incluant les gardes) de 2015, vous souhaiteriez travailler en 2016 :

moins autant plus

Pour quelle raison principale ne le faites-vous pas ?

Je ne trouve pas de remplaçant/e Je ne peux pas par conscience professionnelle
 Je ne souhaite pas voir mon revenu baisser Autre

Parmi les propositions suivantes, citez les deux plus importantes pour améliorer votre qualité de vie.

Classez par ordre décroissant d'importance.

1 Augmentation de l'amplitude horaire des journées de travail

Faire moins de gardes/astreintes

Meilleure répartition des gardes/astreintes au cours de l'année

Réduction de l'amplitude horaire des journées de travail

Avoir plus de demi-journées de libre durant la semaine

Autre (y compris non concerné/e)

Département d'exercice :

Quelle est la taille de l'agglomération dans laquelle votre structure est implantée ?

- < 5000 habitants
- 5000-20 000 habitants
- 20 000-100 000 habitants
- 100 0000 - 500 000 habitants
- Plus de 500 000 habitants

Commentaires :

Mieux vous connaître :

Vous êtes :

- un homme
- une femme

Année de naissance :

Année de fin d'études vétérinaires :

Année de début d'activité en tant que vétérinaire praticien (libéral ou salarié) :

Vous êtes actuellement :

- associé(e)
- en exercice individuel
- collaborateur(rice) libéral(e)

Si vous souhaitez recevoir un exemplaire de ma thèse (en format numérique) à la fin 2016 ou au début 2017, vous pouvez laisser un adresse électronique :

Merci pour votre contribution.

Annexe 3 : Analyse multivariée enquête 1

Méthodologie :

Dans cette partie, nous utilisons l'analyse factorielle des correspondances (AFC). Pour réaliser cette analyse, nous avons tout d'abord retenu neuf variables relatives à :

- la taille de l'agglomération d'exercice
- le type de structure
- l'activité exercée par le vétérinaire
- le nombre de vétérinaires au sein de la structure
- le statut du vétérinaire (associé ou en exercice individuel)
- le temps de travail annuel (heures)
- la réalisation de gardes
- le nombre de semaines de congés annuelles
- le bénéfice annuel net avant impôt

Afin de simplifier les analyses, nous avons exclu les variables qui sont propres au vétérinaire et qui ne dépendent pas de lui (variables ensuite intégrées dans la représentation de l'AFC en tant que variables supplémentaires).

La population concernée est ainsi décrite selon les neuf variables sélectionnées. Nous n'avons conservé que les variables ayant un PEM entre 10% et 50%. Nous pouvons constater que l'ensemble des neuf variables correspond aux critères voulus (Tableau 1). Elles seront donc toutes incluses dans l'AFC.

Tableau 1 : pourcentage de PEM des différentes variables présélectionnées

Variable	PEM (%)
Réalisation de gardes	34
Statut	32
Activité	31
Nombre de vétérinaires	28
Taille d'agglomération	27
Type de structure	26
Bénéfice net avant impôt	24
Semaines de congés par an	23
Temps travail annuel (heures)	20

Résultats

Afin de connaître la position relative d'une modalité d'une des neuf variables sélectionnées, il faudrait la représenter simultanément dans plusieurs dimensions (autant de dimensions qu'il y a d'axes factoriels dans l'analyse). La distance entre les différentes modalités d'une des neuf variables (comme les modalités « associé » et « en exercice individuel » pour la variable « statut ») est évaluée à partir de leurs positions sur deux, trois, ou n dimensions (qui correspond donc au nombre d'axes factoriels).

Le logiciel Modalisa donne la part de variabilité expliquée par chacun des axes factoriels. Par exemple, le premier axe factoriel contribue pour près de 19 % dans l'explication de la variabilité de la population (Tableau 2).

Tableau 2 : Pourcentage de contribution du facteur à l'axe

Facteur	% de contribution de l'axe
1	18,52
2	13,75
3	6,18
4	5,87
5	5,56
6	4,55
7	4,17
8	3,78
9	3,45
10	3,38

Nous pouvons observer que les deux premiers facteurs contribuent majoritairement à l'explication de la variabilité de la population. Nous avons donc retenu seulement ces deux premiers axes, l'axe horizontal et l'axe vertical, afin d'analyser et d'interpréter l'AFC. Dans un second temps, nous nous intéressons à la contribution des neuf variables sélectionnées en fonction des deux axes factoriels retenus (les axes 1 et 2). Cette contribution met en évidence les variables qui expliquent au mieux l'axe choisi.

Tableau 3 : contributions des variables à l'axe factoriel 1

Variable	Contribution à l'axe factoriel 1 (en %)
Nombre de vétérinaires	26,77
Activité	23,05
Bénéfice net avant impôt	12,48
Réalisation de gardes	12,38
Taille d'agglomération	10,73
Semaines de congés par an	9,27
Statut	1,77
Temps de travail annuel	2,44
Type de structure	0,94

Nous fixons arbitrairement un seuil de 10% de contribution afin de conserver uniquement les variables qui contribuent le plus à l'axe 1 (Tableau 3).

Nous constatons qu'il reste donc cinq variables :

- le nombre de vétérinaires dans la structure
- l'activité exercée
- le bénéfice annuel
- la réalisation de gardes
- la taille de l'agglomération

A titre d'exemple, la variable « nombre de vétérinaires » contribue à presque 27% de l'axe 1. Si on se déplace sur cet axe horizontal, on observe une évolution du nombre de vétérinaires au sein d'une structure.

En adoptant le même raisonnement à l'axe factoriel 2, nous obtenons le tableau 4.

Tableau 4 : contributions des variables à l'axe factoriel 2

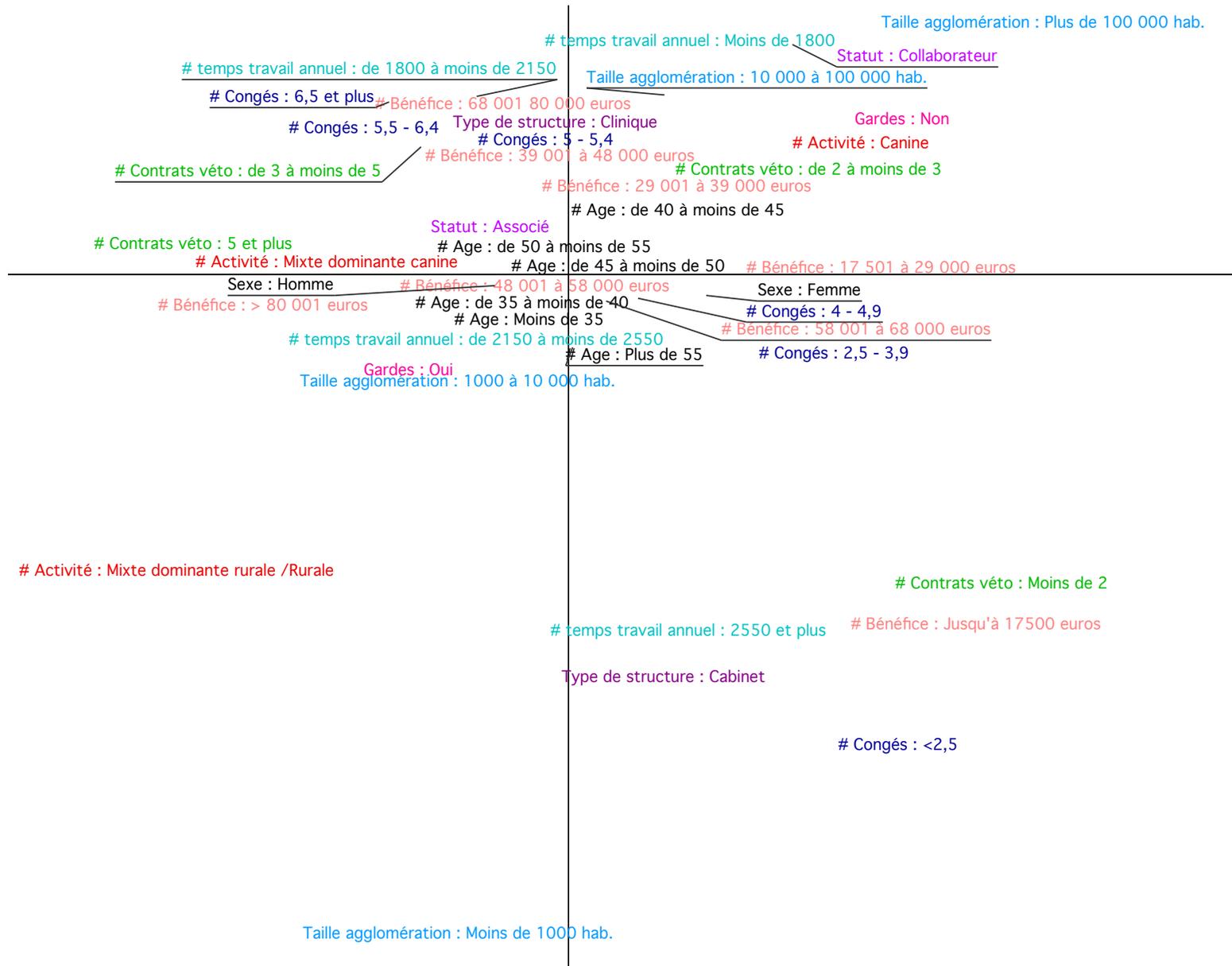
Variable	Contribution à l'axe factoriel 2 (en %)
Type de structure	20,33
Taille d'agglomération	18,21
Semaines de congés par an	15,34
Temps travail annuel	15,5
Nombre de vétérinaires	10,38
Activité	9,81
Bénéfice net avant impôt sur le revenu	5,03
Réalisation de gardes	3,58
Statut	1,65

Nous constatons dans ce cas que quatre facteurs contribuent également majoritairement à expliquer la variabilité de l'axe factoriel 2 :

- le type de structure
- la taille de l'agglomération
- le nombre de semaines de congés
- le temps de travail annuel

Nous constatons que le nombre de vétérinaires et la taille de l'agglomération contribuent également à l'explication de l'axe factoriel 2. Ainsi, il existe donc un gradient, selon les axes horizontal et vertical de ces deux variables. Cependant le gradient est bien plus marqué pour l'axe horizontal (27% contre 10%) dans le cas du nombre de vétérinaires, que nous incluons ainsi uniquement dans l'axe factoriel 1.

Le graphique 1 représente la cartographie des modalités des différentes variables selon les axes 1 (horizontal) et 2 (vertical). Les modalités des variables supplémentaires sont représentées en noir sur le graphique (sexe et âge du vétérinaire).



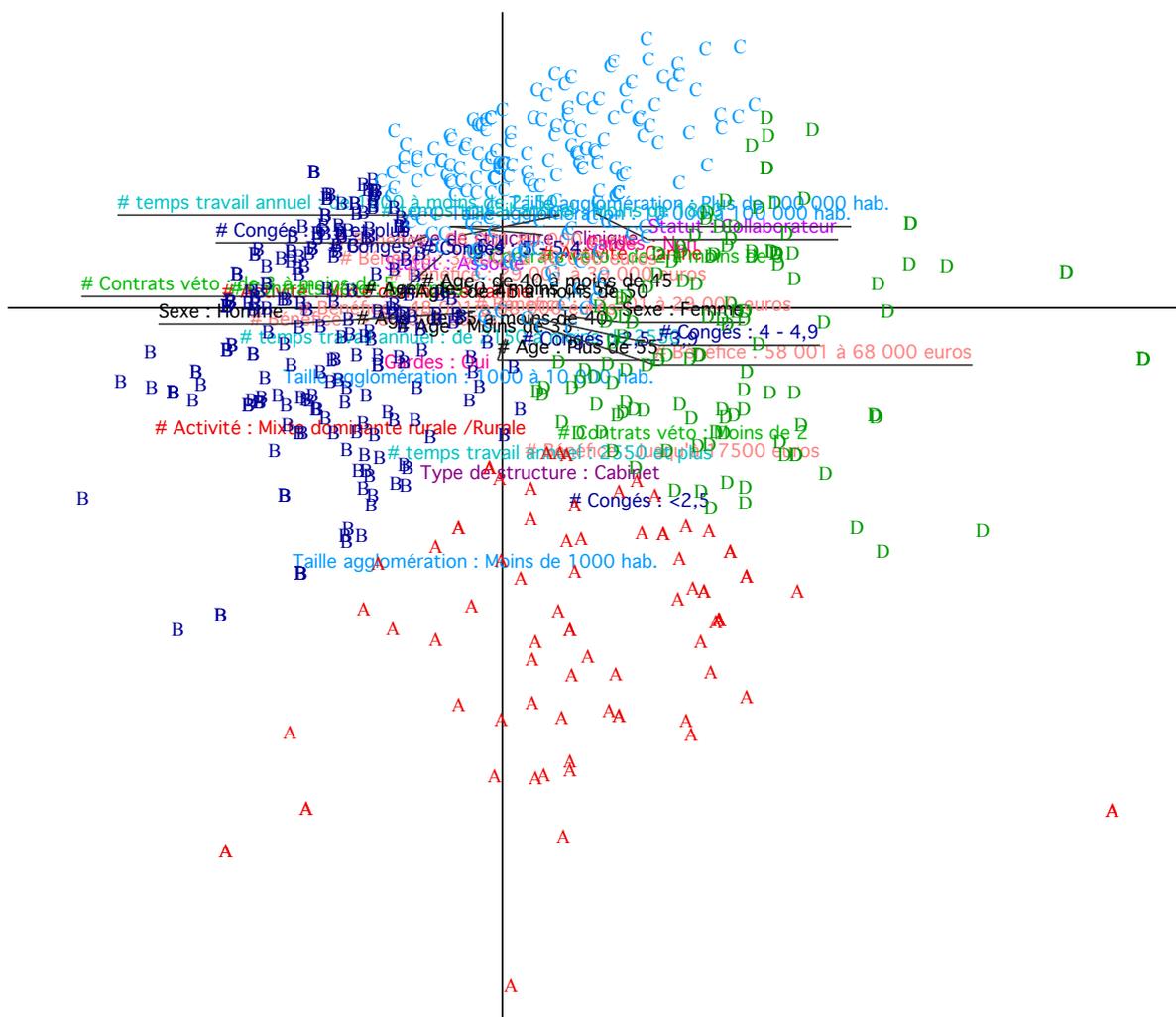
Graphique 1 : résultats de l'AFC avec individus masqués

Les coordonnées des individus ont permis de construire une typologie selon la méthode des centres mobiles suivie d'une classification ascendante hiérarchique. L'objectif est de regrouper les individus dans des classes en fonction du degré de ressemblance de leurs réponses. Plusieurs itérations du nombre de types ont permis une classification en quatre catégories (Tableau 5).

Tableau 5 : Effectifs et fréquences des individus selon la typologie issue de l'AFC

	Effectifs	Fréquence
Type A	84	13,3 %
Type B	225	35,7 %
Type C	185	29,4 %
Type D	136	21,6 %
Total	630	100,0 %

Le graphique 2 représente la classification de la population étudiée en quatre types.

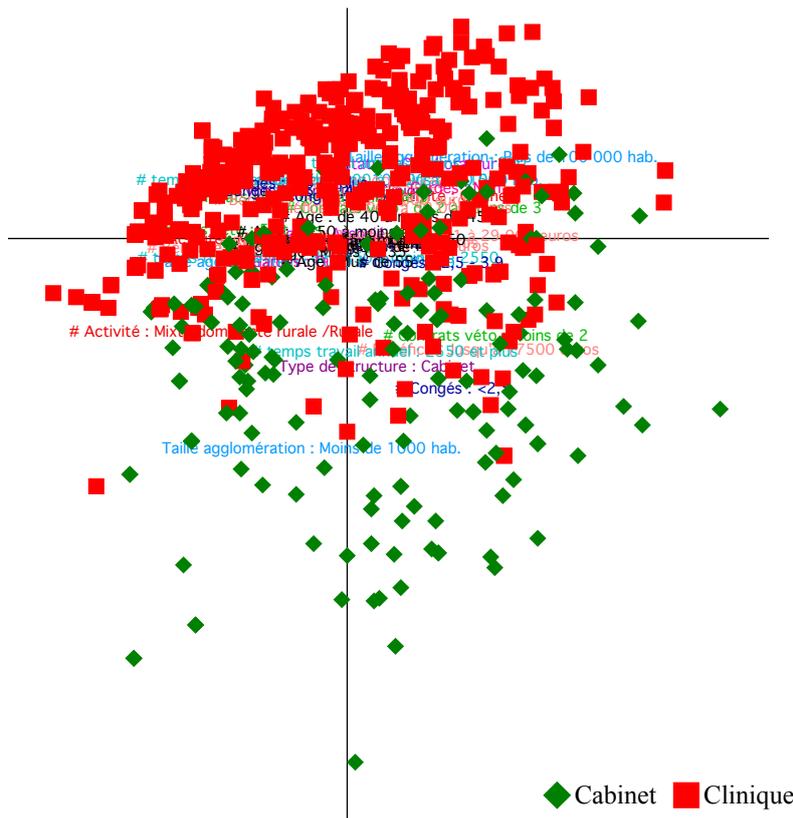


Graphique 2 : distribution des individus selon le type

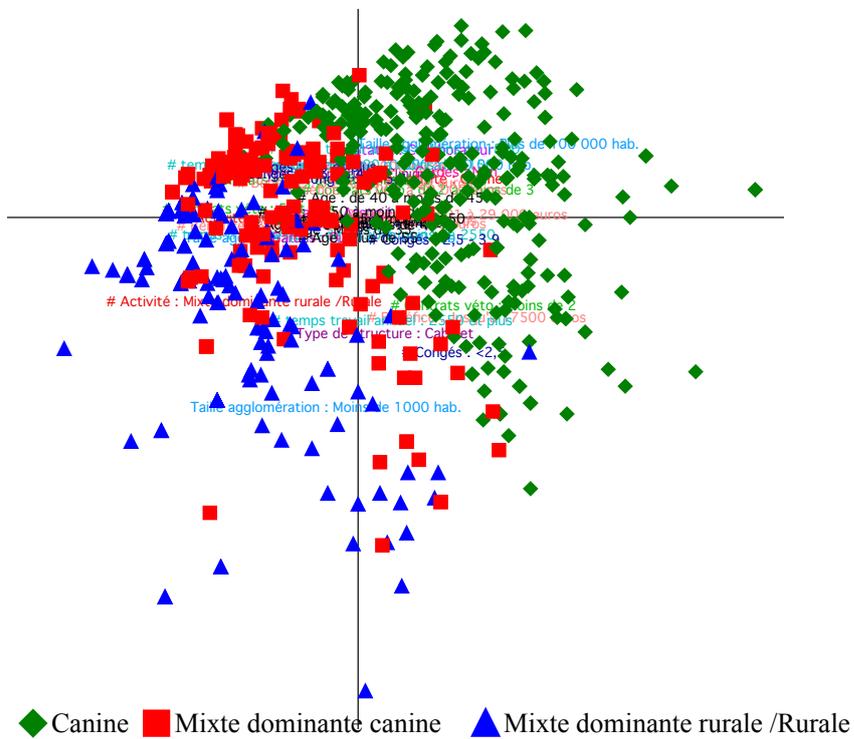
Par l'analyse des quatre types et de chacune des contributions relatives présentées précédemment, l'axe horizontal (axe 1) a été interprété comme un gradient du nombre de vétérinaires au sein d'une structure, de son domaine d'activité, de son bénéfice net avant impôt sur le revenu et de la réalisation ou non de gardes. Dans la partie positive de l'axe sont mis en évidence les individus travaillant dans des structures comportant peu de vétérinaires, dans le domaine d'activité canin, avec de faibles revenus et ne réalisant pas de gardes.

Quant à l'axe vertical (axe 2), il est essentiellement interprété comme un gradient du type de structure, de la taille de l'agglomération d'exercice, du nombre de semaines de congés, du temps de travail annuel et également du nombre de vétérinaires. Dans la partie positive de l'axe sont mis en évidence les individus travaillant dans des cliniques, dans de grandes agglomérations, prenant beaucoup de semaines de congés, effectuant un faible temps de travail annuel et dans des structures comprenant peu de vétérinaires.

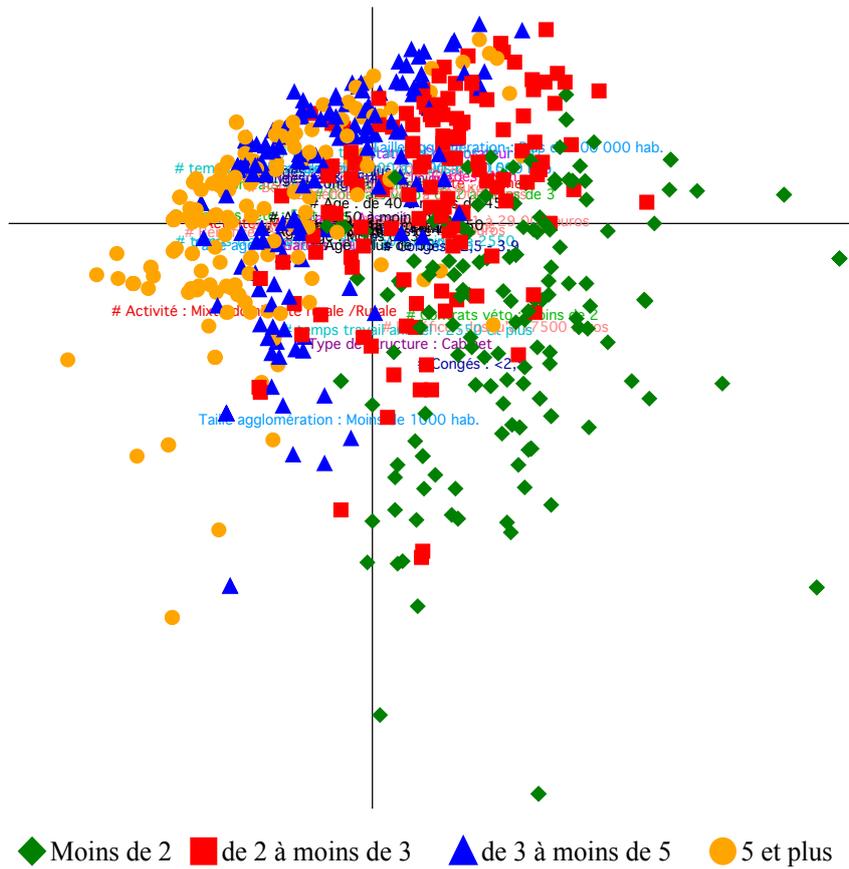
Le positionnement des différentes modalités des variables selon les deux axes est synthétisé dans la figure 1, avec les gradients précédemment évoqués.



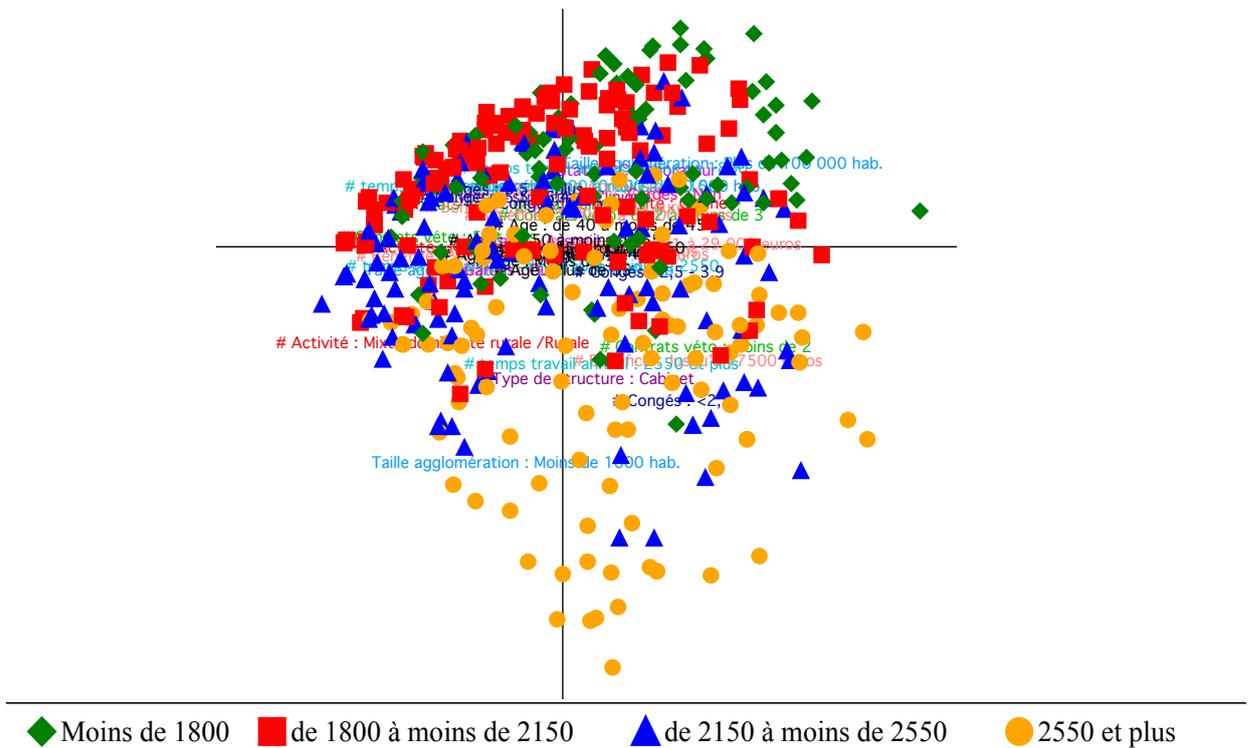
Graphique 5 : distribution des individus selon le type de structure



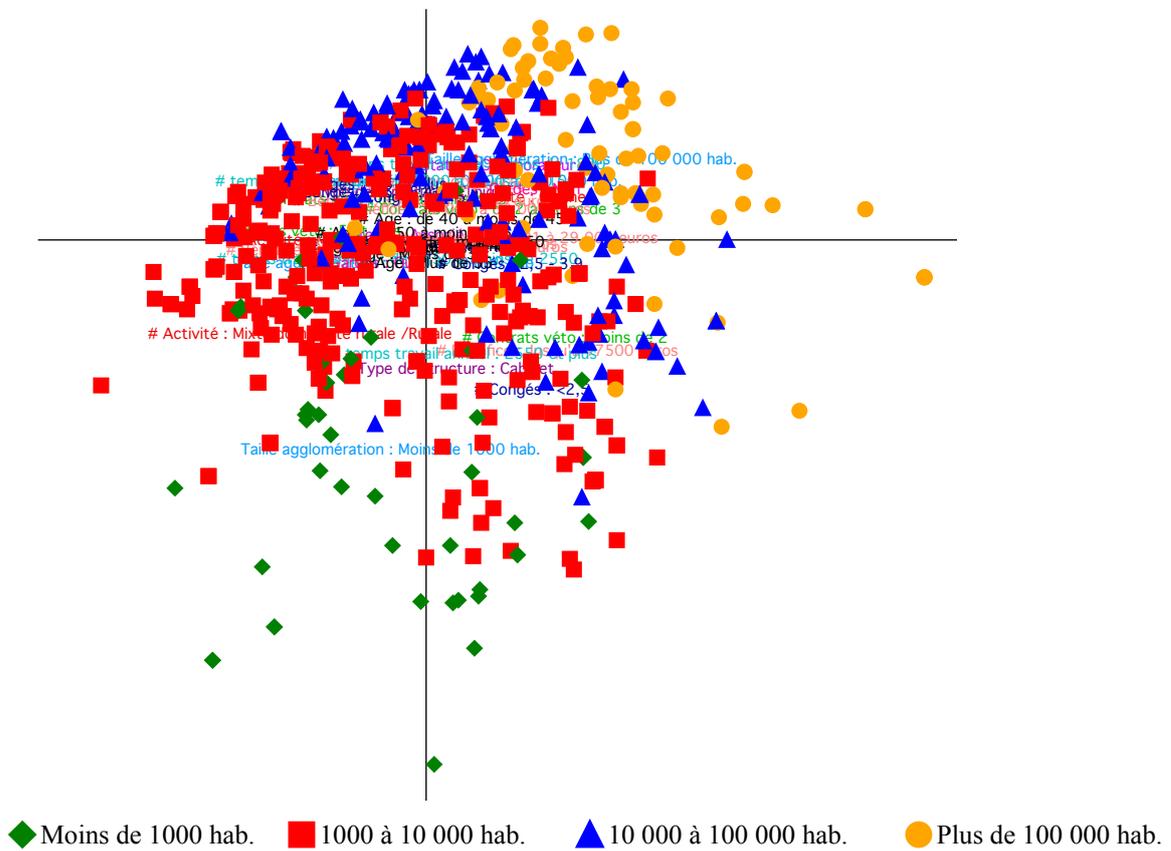
Graphique 6 : distribution des individus selon le domaine d'activité



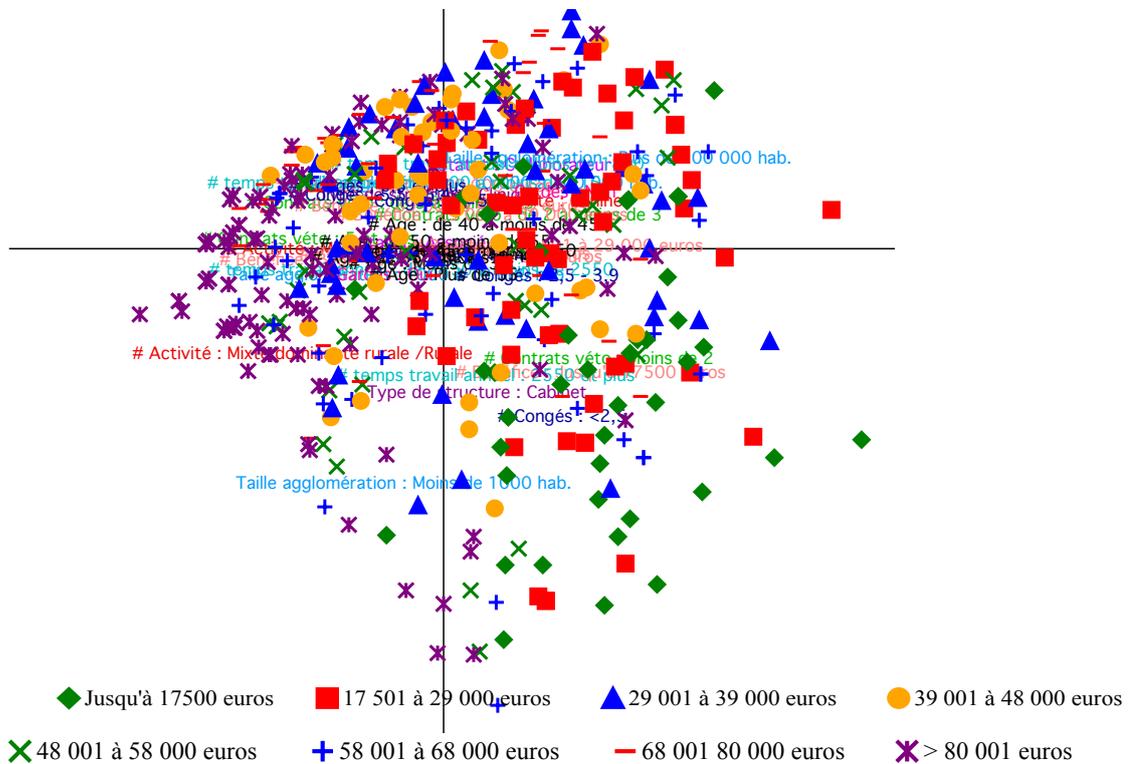
Graphique 7 : distribution des individus selon le nombre de vétérinaires



Graphique 8 : distribution des individus selon le temps de travail annuel



Graphique 9 : distribution des individus selon la taille d'agglomération



Graphique 10 : distribution des individus selon le bénéfice net avant impôt sur revenu

Typologie

Tableau 6 : tris croisés entre les différentes variables (sélectionnées et supplémentaires) et le type A

Variable	Modalité	Effectifs	Ecart	PEM	Significativité
Type de structure	Cabinet	59	39	78 %	P < 0,01
Semaines de congés	<2,5	38	30	73 %	P < 0,01
Réalisation de gardes	Oui	45	11	69 %	P < 0,01
Temps travail annuel	2 550 et plus	32	21	60 %	P < 0,01
Nombre de vétérinaires	Moins de 2	59	37	59 %	P < 0,01
Taille d'agglomération	Moins de 1 000 habitants	29	23	54 %	P < 0,01
Bénéfice net	Jusqu'à 17 500 €	17	12	32 %	P < 0,01
Activité	Mixte dominante rurale /Rurale	28	12	25 %	P < 0,01

Le type A regroupe 84 individus et nous pouvons voir que les modalités fortement discriminantes sont (Tableau 6) :

- le type de structure : les **cabinets** vétérinaires sont surreprésentés dans le type A.
- le nombre de semaines de congés annuels : les vétérinaires ayant un **faible nombre de semaines de congés annuel** sont surreprésentés dans le type A.
- la réalisation de gardes : nous observons une surreprésentation des vétérinaires **réalisant des gardes**.
- le temps de travail annuel : les vétérinaires travaillant le plus (« **2 550 heures et plus** ») sont surreprésentés.
- le nombre de vétérinaires dans la structure : nous avons ici une surreprésentation des **petites structures** avec moins de deux vétérinaires.
- la taille d'agglomération : les agglomérations de « **moins de 1 000 habitants** » sont surreprésentées.

D'autres modalités sont surreprésentées dans le type A mais plus faiblement comme :

- le bénéfice net avant impôt sur le revenu : surreprésentation des vétérinaires avec de **faibles revenus** (< 17 500 euros annuels).
- l'activité : surreprésentation des vétérinaires exerçant dans le domaine **rural et mixte à dominante rurale**.

Tableau 7 : tris croisés entre les différentes variables (sélectionnées et supplémentaires) et le type B

Variable	Modalité	Effectifs	Ecart	PEM	Significativité
Réalisation de gardes	Oui	168	48	84 %	P < 0,01
Statut	Associé	167	13	69 %	P < 0,01
Activité	Mixte dominante rurale /Rurale	106	57	65 %	P < 0,01
Nombre de vétérinaires	5 et plus	133	70	62 %	P < 0,01
Taille d'agglomération	1 000 à 10 000 habitants	176	54	54 %	P < 0,01
Bénéfice net	> 80 001 euros	86	40	51 %	P < 0,01
Activité	Mixte dominante canine	94	40	42 %	P < 0,01
Semaines de congés	5,5 - 6,4	50	17	30 %	P < 0,01
Sexe	Homme	158	27	30 %	P < 0,01
Semaines de congés	6,5 et plus	51	15	23 %	P < 0,01
Temps travail annuel	2 150 à moins de 2 550	62	17	22 %	P < 0,01
Nombre de vétérinaires	3 à moins de 5	71	17	17 %	P < 0,01

Le groupe B comprend 225 individus et se distingue par (Tableau 7) :

- la réalisation de gardes : **oui** (très forte surreprésentation).
- le statut : les vétérinaires **associés** sont surreprésentés.
- le domaine d'activité : les vétérinaires **ruraux et mixtes à dominante rurale**.
- le nombre de vétérinaires au sein de la structure : **5 et plus**.
- la taille de l'agglomération : surreprésentation de la tranche « **1 000 à 10 000 habitants** ».
- le bénéfice net avant impôt : les vétérinaires qui gagnent le plus (« **>80 001 euros** ») sont surreprésentés.

D'autres variables sont également surreprésentées dans le type B, c'est notamment le cas des vétérinaires « **hommes** », des vétérinaires prenant **au moins 5,5 semaines de congés** par an et des vétérinaires **mixtes à dominante canine**.

Enfin, les vétérinaires travaillant « **2 150 à moins de 2 550** » heures par an sont surreprésentés dans le type B.

Tableau 8 : tris croisés entre les différentes variables (sélectionnées et supplémentaires) et le type C

Variable	Modalité	Effectifs	Ecart	PEM	Significativité
Type de structure	Clinique	169	41	82 %	P < 0,01
Activité	Canine	148	58	65 %	P < 0,01
Nombre de vétérinaires	2 à moins de 3	71	32	34 %	P < 0,01
Taille d'agglomération	10 000 à 100 000 hab.	81	36	34 %	P < 0,01
Statut	Collaborateur	27	10	32 %	P < 0,01
Nombre de vétérinaires	3 à moins de 5	73	29	27 %	P < 0,01
Réalisation de gardes	Non	74	26	26 %	P < 0,01
Temps travail annuel	Moins de 1800	46	16	26 %	P < 0,01
Bénéfice net	39 001 à 48 000 euros	24	8	24 %	P < 0,01
Semaines de congés	5 - 5,4	46	14	22 %	P < 0,01
Temps travail annuel	1 800 à moins de 2 150	66	21	22 %	P < 0,01
Bénéfice net	29 001 à 39 000 euros	25	8	20 %	P < 0,05
Taille d'agglomération	Plus de 100 000 hab.	33	10	17 %	P < 0,05
Semaines de congés	6,5 et plus	41	9	14 %	P < 0,05

Le groupe C regroupe 185 individus caractérisés par une surreprésentation des modalités suivantes (Tableau 8) :

- le type de structure : les **cliniques** vétérinaires.
- activité : les vétérinaires **canins** sont surreprésentés.

Puis de façon moins forte, nous avons également une surreprésentation des catégories suivantes :

- la taille d'agglomération : les agglomérations de **10 000 à 100 000 habitants**. Et de manière moins forte, de l'ensemble des agglomérations **supérieures à « 10 000 habitants »**.
- le nombre de vétérinaires : de **2 à moins de 5** vétérinaires (regroupement de deux modalités).
- le statut : celui de **collaborateur** est surreprésenté.
- la réalisation de gardes : ce sont les vétérinaires **ne réalisant pas de gardes** qui sont surreprésentés.
- bénéfice annuel net avant impôts : surreprésentation des vétérinaires gagnant entre **39 001 et 48 000 euros**.
- le temps de travail annuel : ce sont les vétérinaires qui réalisent le moins d'heures avec **moins de 2 150 heures** annuelles (combinaison des deux modalités).

Tableau 9 : tris croisés entre les différentes variables (sélectionnées et supplémentaires) et le type D

Variable	Modalité	Effectifs	Ecarts	PEM	Significativité
Activité	Canine	118	55	89 %	P < 0,01
Nombre de vétérinaires	Moins de 2	98	62	62 %	P < 0,01
Réalisation de gardes	Non	65	33	50 %	P < 0,01
Taille d'agglomération	Plus de 100 000 habitants	43	26	42 %	P < 0,01
Semaines de congés	2,5 - 3,9	24	14	38 %	P < 0,01
Bénéfice net	Jusqu'à 17500 euros	20	11	34 %	P < 0,01
Semaines de congés	<2,5	32	16	27 %	P < 0,01
Bénéfice net	17 501 à 29 000 euros	25	12	24 %	P < 0,01
Sexe	Femme	73	18	22 %	P < 0,01
Temps travail annuel	2550 et plus	34	12	15 %	P < 0,01
Semaines de congés	4 - 4,9	20	7	13 %	P < 0,05
Type de structure	Cabinet	43	9	11 %	P < 0,05

Enfin, le type D regroupe 136 individus et nous pouvons voir que les modalités fortement discriminantes sont (Tableau 9) :

- le domaine d'activité : l'activité **canine** est surreprésentée.
- le nombre de vétérinaires : surreprésentation des structures avec **moins de 2 vétérinaires**.
- la réalisation de gardes : nous observons une surreprésentation des vétérinaires **ne réalisant pas de gardes**.
- la taille d'agglomération : les agglomérations de « **plus de 100 000 habitants** » sont surreprésentées.

D'autres modalités sont surreprésentées dans le type D mais plus faiblement comme :

- le nombre de semaines de congés annuels : les vétérinaires ayant un nombre de semaines de congés **faible à moyen** sont surreprésentés dans le type D.
- le temps de travail annuel : les vétérinaires travaillant le plus (« **2 550 heures et plus** ») sont surreprésentés.
- le bénéfice net avant impôt sur le revenu : surreprésentation des vétérinaires avec de **faibles revenus** (< 29 000 euros annuels) (combinaison de deux modalités de variable).
- le type de structure : le type est surreprésenté par les **cabinets** vétérinaires.
- le sexe : les **femmes** sont ici surreprésentées.

Toulouse 2017

AUTEUR : LASSEGUE Jean-Baptiste

TITRE : LE TEMPS DE TRAVAIL DES VETERINAIRES LIBERAUX EN FRANCE : ANALYSE A PARTIR DE DEUX ENQUETES REALISEES AUPRES DE PRATICIENS.

RESUME : Le temps de travail des vétérinaires libéraux en France est une donnée manquante sur les dernières années. Deux enquêtes, en 2015 et 2016, ont été réalisées afin de répondre à cette problématique. Les résultats de l'enquête ont ainsi démontré un temps de travail moyen de 2222 heures (en 2015) et 2179 heures (en 2016). Ces résultats présentent des limites (le nombre de participants, la représentativité des différents modes d'exercice ainsi que la difficulté à pouvoir estimer le temps de travail). Ils démontrent également que ce temps est bien supérieur à celui des cadres et professions intellectuelles supérieures (1814 heures annuelles). De plus, nous avons pu créer des typologies permettant de cibler, par exemple, les vétérinaires qui travaillent le plus ou le moins. Enfin, nous avons traité du ressenti de ce temps de travail par les vétérinaires libéraux ainsi que les évolutions souhaitées dans leur carrière.

MOTS CLES : TEMPS DE TRAVAIL, VETERINAIRE, ENQUETE, LIBERAL, GARDES, CANINE, RURALE.

TITLE : SELF-EMPLOYED VETERINARIAN' WORK TIME IN FRANCE : ANALYSIS BASED ON TWO SURVEYS OF PRACTITIONER.

ABSTRACT : The work time of self-employed veterinarians is a missing figure over the last years. In 2015 and 2016, two surveys were carried out to address this issue, and the results proved the average work time was of 2222 hours (in 2015) and of 2179 hours (in 2016). These results have limitations (the number of participants, the representativeness of the various ways of practicing the profession, as well as the fact that it can be difficult to estimate work times). They also prove this work time really exceed that of executives and intellectual professions (1814 hours per year). Moreover, we have been able to create typologies in order to target, for example, the veterinarians who work over the longest or the shortest periods of time. Finally, we have discussed how self-employed veterinarians feel about this work time and what changes they hoped for in their careers.

KEY WORDS : WORK TIME, VETERINARIAN, SURVEY, SELF-EMPLOYED, CARE, SMALL ANIMALS, LARGE ANIMALS